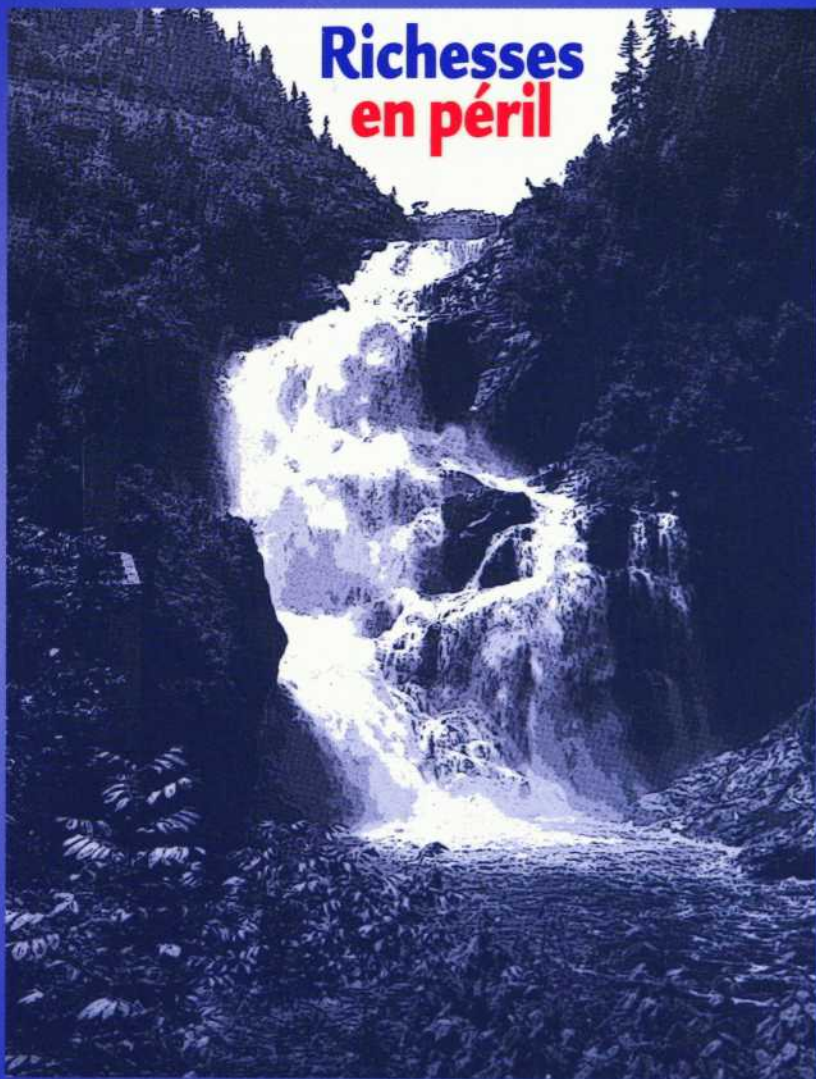


L'Action

NATIONALE

Volume LXXXIX, numéro 5, mai 1999



L'Action

NATIONALE

Directeur

Robert Laplante

Directrice adjointe

Laurence Lambert

Communications

Michel Rioux

Secrétaire administrative

Claire Caron

Comité de rédaction

François Aquin, *avocat*

Jacques Brousseau

Jean-Yves Duthel, *administrateur*

Henri Joli-Cœur, *administrateur*

Robert Laplante, *sociologue*

Ronald-E. Laviolette, *notaire honoraire*

Lise Lebrun, *animatrice communautaire*

Yvon Martineau, *avocat*

Denis Monière, *politologue, Université de Montréal*

Jacques-Yvan Morin, *constitutionnaliste, Université de Montréal*

Hélène Pelletier-Baillargeon, *écrivaine*

Comité de lecture

Claude Bariteau, *anthropologue, Université Laval*

Jean-Jacques Chagnon

Lucia Ferretti, *professeure d'histoire, UQTR*

Alain Laramée, *professeur, TÉLUQ*

Christiane Pelchat, *enseignante*

Marc-Urbain Proulx, *économiste, UQÀC*

Pierre-Paul Proulx, *économiste, Université de Montréal*

Paul-Émile Roy, *écrivain*

Jean-Claude Tardif, *conseiller syndical*

Prix André-Laurendeau, Membres du jury

Jules Bélanger, *historien*

Lucia Ferretti

Daniel Thomas, *professeur, UQAT*

Prix Richard-Arès, Membres du jury

Roland Arpin, *directeur, Musée de la civilisation du Québec*

Gérard Bouchard, *directeur de l'IREP, professeur UQAC*

Henri Brun, *professeur de droit international, Université Laval*

Simon Langlois, *sociologue, Université Laval*

Comptes rendus

Paul-Émile Roy

425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1002, Montréal (Québec) H3A 3G5

Téléphone : 514-845-8533 - Télécopieur : 514-845-8529

Courriel : revue@action-nationale.qc.ca - Site : <http://www.action-nationale.qc.ca>

TABLE DES MATIÈRES

Volume LXXXIX, numéro 5, mai 1999

Éditorial CONTINUER	3
<i>Robert Laplante</i>	

L'indépendance LE TITANIC ET NOUS	5
<i>Serge Cantin</i>	

LA GUERRE DES BANANES	9
<i>Yves Beauchemin</i>	

LETTRE OUVERTE À MON GÉRANT DE CAISSE	17
<i>Gaston Deschênes</i>	

LES FERMES FORESTIÈRES	25
<i>Bertrand Harvey</i>	

LA FRANCITÉ QUÉBÉCOISE	33
<i>Jean-Luc Gouin</i>	

L'INTOLÉRANCE CANADIENNE	37
<i>Martin Dion</i>	

PATRIMOINE ET PORTEURS D'EAU	45
---	-----------

CAMILLE LAURIN	75
<i>Guy Rocher</i>	

LES ENJEUX QUÉBÉCOIS DE L'ÉDUCATION CIVIQUE	79
<i>Maurice Le Pesant</i>	

LE PRIX RICHARD-ARÈS 1998	99
--------------------------------------	-----------

Chronique francophone MAYOTTE	107
<i>Michel Tétu et Réjean Beaudin</i>	

HOMMAGE À ROSAIRE MORIN	117
------------------------------------	------------

Le Bulletin du lundi	149
-----------------------------	------------

LECTURES	155
-----------------	------------

COMPTES RENDUS DE LECTURE	161
--------------------------------------	------------

COURRIER DES LECTEURS	173
----------------------------------	------------

L'ACTION NATIONALE	179
<i>Orientation et Comités</i>	

INDEX DES ANNONCEURS	2
---------------------------------	----------

INDEX DES ANNONCEURS

- 43 Allard, Pierre, C.A.
- 116 Année francophone internationale
- 44 Banque Nationale du Canada
- 97 Bijouterie emblématique Lamond & fils
- 148 Caisse d'économie des travailleurs de Québec
- 96 *Cap-aux-diamants*
- 20 CSN
- 16 *Devoir, Le*
- 74 FondAction
- C3 Fonds Optimum
- C4 Fonds de Solidarité
- 19 *Forces*
- 98 Hôtel du Collège de France
- 106 Hydro-Québec
- 42 Internauts
- 98 Laboratoire D^r Renaud
- 36 Loto-Québec
- 105 *Magazine Gaspésie*
- 98 Maxima Capital
- 43 Mouvement national des Québécoises et Québécois
- 97 Poitras, Larue & Rondeau inc.
- 98 Sansregret, Taillefer et Associés
- 15 Services financiers Option
- 32 Société des Alcools du Québec
- 43 Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
- 43 Société Saint-Jean-Baptiste du Centre du Québec
- 175 Société nationale d'assurance
- 97 Syndicat des employés de magasins
et de bureaux de la SAQ
- 97 Tassé & Associés Limitée
- 97 Translatex Communications
- 158 vlb éditeur (2 pages)
- 175 Veilleux, Marc, Imprimeur Inc.

CONTINUER

Robert Laplante¹

Le départ de monsieur Morin nous laisse devant un grand défi. Nous avons perdu l'un des plus grands bâtisseurs que *L'Action nationale* ait connu au moment même où à son inspiration, la revue s'apprêtait à franchir une étape cruciale de son développement. Au cours de la dernière année, en effet, monsieur Morin n'avait cessé de multiplier les propositions, d'ouvrir de nouvelles pistes et de faire voir de vastes chantiers. Projets élaborés, esquisses à peine dégrossies et intuitions emballantes se sont accumulés sans que nous ayons eu le temps de les systématiser dans ce qui devait devenir un ambitieux plan de travail à mettre en œuvre dès l'automne. Le destin nous a forcé à revoir le sens et la portée de l'exercice.

Il nous faudra faire la part dans l'héritage qu'il nous laisse, entre ce qui ne pouvait être fait que par lui-même et ce que nous pourrons, à notre manière, mener à terme dans

¹ Président, Ligue d'Action nationale

l'esprit de ce qu'il faut que *L'Action nationale* continue d'être. Et dans la nécessité de ce qu'il faut qu'elle devienne.

Au cours des prochains mois, la revue franchira donc une autre étape. Comme ce fut le cas tout au long de son histoire, elle ne pourra vivre que par la ferveur de ses collaborateurs et la fidélité de ses lecteurs et abonnés. *L'Action nationale* persévérera dans sa mission : la revue continuera d'œuvrer à la promotion de la culture québécoise et de la langue française, elle travaillera sans relâche à la réalisation de l'indépendance politique du Québec et à la construction d'une société qui sache conjuguer la prospérité et la justice sociale. Nous continuerons d'explorer toutes les voies qui permettront à notre société de trouver la cohésion dont elle a besoin pour s'arracher aux entraves qu'une longue domination économique et politique a imposé à sa culture et à sa représentation de l'avenir.

La précarité reste malheureusement notre lot. Cela ne nous empêchera cependant pas de poursuivre les idéaux les plus exigeants. La liberté de pensée et le devoir de lucidité sont essentiels au combat que nous menons. La modestie de nos moyens nous condamne à la plus audacieuse des imaginations. Nous allons continuer avec ce qui fait la force des gouttes d'eau contre les murailles de granit.

Nous allons continuer parce que le pays est à portée de main. ♦

Le Titanic et nous

Serge Cantin*

Dans *Raisons communes*, Fernand Dumont nous soumettait cette interrogation angoissante :

« Si l'on admet que l'existence des nations est légitime, une question ne s'en pose pas moins : une nation comme la nôtre vaut-elle la peine d'être continuée ? Les nations ne sont pas éternelles ; il est vain de leur insuffler quelque vie artificielle, de condamner des individus à une culture anémique et à quelques lambeaux d'originalité sous prétexte de défendre à tout prix un héritage¹. »

Sachons gré au nationaliste Fernand Dumont d'avoir eu l'audace de contrevenir aux règles élémentaires de la rectitude politique en nous rappelant cette évidence première. Depuis le chanoine Groulx, il y en a peu qui ont su démontrer pareille audace. Ce qui se conçoit assez bien du reste, vu le risque auquel s'expose le diseur de vérités de se faire accuser par le premier démagogue venu – comme le fut

* Écrivain

1. Fernand Dumont, *Raisons communes*, Montréal, Éd. du Boréal, 1995, p. 77.

Groulx par Mordecai Richler, Esther Delisle, Nadia Khouri, etc. – de mépriser le peuple, lorsque c'est au contraire par respect pour la dignité des personnes qui le composent, *de toutes les personnes*, qu'il prend un jour le risque de dire la vérité, aussi choquante, aussi scandaleuse soit-elle. Écoutons encore Dumont :

« Qui n'a songé, plus ou moins secrètement, à la vacuité de perpétuer une telle culture ? Cet aveu devrait commencer toute réflexion sur l'avenir. Nous avons à répondre de la légitimité de notre culture, et plus ouvertement que nos devanciers. La plupart d'entre eux n'avaient d'autre ressource que de suivre la voie de la fatalité ; beaucoup d'entre nous, plus instruits, davantage pourvus de moyens financiers, disposent des moyens de quitter ce modeste enclos sans bruit ou avec fracas, exilés de l'intérieur ou de l'extérieur. Oui, les privilégiés ont le loisir de se réfugier dans l'ironie ou la fuite. Mais, grandes ou petites, les cultures ne meurent pas d'une subite défection ou d'une brusque décision. Une lente déchéance, où des éléments hérités se mêlangent à ceux de l'assimilation : ainsi se poursuit, pendant des générations, l'agonie des cultures qui n'épargne que les nantis². »

Et pourtant, je puis comme d'autres en témoigner, Fernand Dumont était un homme d'espérance. Ce qui ne l'empêchait pas cependant d'être lucide et de se montrer plutôt pessimisme quant à l'avenir de la culture québécoise, qu'il ne confondait pas avec celui de la culture bourgeoise ou de la culture savante. Issu d'un milieu ouvrier, ayant grandi dans une culture populaire à laquelle il se sentait – comme en font foi ses Mémoires posthumes³ – infiniment redevable, Dumont s'est toujours gardé d'une telle confusion somme toute assez fréquente chez les intellectuels et qui les justifie de ne pas trop s'inquiéter du sort culturel du plus grand nombre, comme s'il n'y avait au fond de culture authentique que la leur, bourgeoise et savante.

2. *Ibid.*, pp. 93-94.

3. Fernand Dumont, *Récit d'une émigration*, Montréal. Éd. du Boréal, 1997.

Il est vrai qu'il n'existe plus à proprement parler de culture populaire au Québec ; que nous sommes tous plus ou moins, les intellectuels y compris, soumis à la même culture de masse, embarqués dans le même bateau, réputé insubmersible, de la mondialisation. Reste que, comme sur le célèbre paquebot, tous les passagers n'ont pas accès au pont supérieur et à la contemplation de l'empyrée. Cela, le film le plus cher de l'histoire du cinéma ne manque pas, paraît-il, de nous le rappeler. Sauf qu'en traduisant en images la loi de nature du néolibéralisme triomphant, l'industrie hollywoodienne, bien loin de contribuer à la remise en question de cette loi, en sanctionne plutôt l'immutabilité, la légitime et la pérennise. En effet, comme l'avait si bien vu Guy Debord : *« Le spectacle se présente comme une énorme positivité indiscutable et inaccessible. Il ne dit rien de plus que « ce qui apparaît est bon, ce qui est bon apparaît ». L'attitude qu'il exige par principe est cette acceptation passive [...] Le spectacle est le mauvais rêve de la société moderne enchaînée, qui n'exprime finalement que son désir de dormir. Le spectacle est le gardien de ce sommeil⁴. »*

Qui tirera notre société de son sommeil spectaculaire ? Qui nous éveillera à la réalité de la misère de ces hommes, de ces femmes et de ces enfants qui vivent sous la ligne de flottaison, sinon à fond de cale ?

Or, c'est pour eux d'abord, pour tous ces naufragés avant l'heure qui n'ont même pas de mots pour communiquer leur détresse, que Fernand Dumont voulait l'indépendance du Québec. Non pas qu'il croyait dans les vertus magiques de la souveraineté politique. *« La souveraineté du Québec, disait-il, est une exigence impérieuse ; on entretiendrait une très grave illusion en croyant qu'elle sera suffisante⁵. »*

Non suffisante, l'indépendance n'en était pas moins selon lui absolument nécessaire. Car si rien ne nous garantit

4. Guy Debord, *La société du spectacle*, Paris, Gallimard, 1992, pp.7 et 11.

5. *Raisons communes*, op. cit., p. 77.

que même avec l'indépendance politique notre culture puisse échapper à sa « lente déchéance », il est par contre certain que, sans elle, « l'agonie » se poursuivra inexorablement. Ainsi le nationalisme de Dumont se conjugait-il étroitement avec son humanisme, la souveraineté du Québec trouvant sa justification et sa finalité ultime dans ce qu'il appelait « la souveraineté de l'éthique », c'est-à-dire dans l'impératif de la solidarité humaine, telle qu'elle est appelée à s'exercer, par exemple, au sein d'une communauté nationale. Les privilégiés de la culture, eux, peuvent toujours se permettre de faire l'économie de cette référence nationale, comme du reste de tout lieu d'appartenance communautaire. Nés comme Pierre Elliott Trudeau dans l'opulence matérielle et intellectuelle, ils n'ont pas besoin de la vitalité et du dynamisme d'une culture commune, d'une nation, pour préparer leurs enfants à devenir, à leur image, des citoyens du monde, des hommes universels de partout et de nulle part, toujours prêts à dénoncer les droits collectifs au nom des droits de la personne, sous lesquels se dissimulent les intérêts de leur classe de V.I.P.

Mais qu'ai-je encore à protester? N'ai-je pas le privilège d'habiter dans « le plus meilleur pays du monde » (sic), ainsi que le proclame le premier ministre Jean Chrétien? Comme si l'énonciateur d'un tel syntagme n'était pas la preuve vivante de l'urgence culturelle de la souveraineté politique du Québec.

En attendant celle-ci, ou le naufrage définitif, on peut toujours, pour se distraire un peu de la platitude des discours politiques, écouter notre Céline Dion internationale interpréter la chanson du Titanic. En anglais, *of course*. ♦

La guerre des bananes

Yves Beauchemin*

À la mémoire de Rosaire Morin

Vers la fin d'un après-midi ensoleillé, la tribu des singes à longues mains du pays de Gallinaco fut envahie par la tribu des singes à grands pieds de l'île de Liono, arrivée secrètement sur des radeaux de balsa. Un court combat eut lieu, pierres et pieux volèrent, le sang coula et les singes à longues mains, dépassés par le nombre, connurent une amère défaite.

Désormais, cette région nous appartient, déclara le général des singes à grands pieds au chef des vaincus. Nous en ferons notre pays. Par pure bonté, nous vous permettons de continuer à l'habiter, mais il faudra vous soumettre à nos règles.

Cela m'apparaît juste, répondit l'autre en inclinant la tête. Nous l'acceptons.

* Écrivain

Les singes à longues mains perdirent le droit de grimper aux bananiers pour cueillir des bananes. Ce droit alla exclusivement aux singes à grands pieds, qui décidèrent d'en faire la base de leur commerce. Ils mangeaient des bananes à volonté, séchaient le surplus pour le vendre à l'extérieur et donnaient la pelure aux singes à longues mains en échange de leur travail.

Nous n'aimons pas la pelure, se plaignirent ces derniers. Elle est trop amère. Nous avons toujours mangé la pulpe.

Ces temps sont passés, leur répondit-on. Désormais, c'est la pelure que vous mangerez. Elle est peut-être un peu amère mais très nourrissante. Nous vous envions.

Quelques mois passèrent. Les singes à longues mains rôdaient dans la jungle, affaiblis, déprimés, inquiets. Parfois, l'un d'eux rencontrait un singe à grands pieds et on se donnait des coups de dents.

Si les choses continuent ainsi, se plaignaient les vaincus, nos enfants finiront par oublier comment grimper aux bananiers pour se nourrir, et alors ils ne seront plus de vrais singes.

Il fallut poster un singe à grands pieds armé d'une pierre devant chaque bananier, car des vols de bananes se produisaient la nuit. Comme on manquait de gardiens, on engagea des singes à longues mains pour compléter l'effectif; en récompense de leurs services, on leur accorda le droit de manger quelquefois des bananes en cachette. Ils en éprouvèrent une grande satisfaction et un profond sentiment d'importance.

Les deux tribus partageaient le même territoire, mais vivaient à l'écart l'une de l'autre, s'épiaient parmi les arbres et les fougères. Gallinaco, autrefois si gaie et si affairée, respirait maintenant la tristesse, même par jour de grand soleil.

La bonne humeur revint pour un temps à Gallinaco, mais bientôt des querelles éclatèrent, car tout le monde voulait goûter aux bananes, mais il n'y en avait pas assez.

Une nuit, Lojo, le chef des singes à longues mains, rassembla une vingtaine de ses semblables et attaqua les envahisseurs pour les chasser du territoire. Au terme d'une bataille longue et tumultueuse, les singes à longues mains furent vaincus une seconde fois ; leur chef reçut une noix de coco sur le crâne et perdit sa faculté d'être chef.

Dieu merci, soupirèrent les singes à grands pieds, nous aurons enfin la paix.

Mais leur soulagement ne dura pas. L'atmosphère de Gallinaco s'alourdit davantage et les coups fourrés augmentèrent de part et d'autre, de plus en plus sournois, de plus en plus cruels.

Les singes à longues mains s'élirent secrètement un autre chef du nom de Bobo et celui-ci réunit les plus futés parmi les siens afin de trouver un moyen d'améliorer le sort de la tribu.

Il faut un compromis, conclurent-ils tous ensemble.

Le lendemain, Bobo alla trouver Zoyo, le chef des singes à grands pieds et après s'être incliné devant lui :

Accordez-nous la permission de grimper à une dizaine de bananiers. Cela nous permettra de goûter un peu aux bananes et allégera notre peine. En échange, je vous promets la paix.

Je vais y réfléchir, répondit Zoyo.

Il convoqua ses conseillers et demanda leur avis.

Voilà une excellente idée, répondirent ceux-ci. Grimper à une dizaine de bananiers leur donnera un peu l'impression de grimper à tous les bananiers. De plus, ils se querelleront entre eux pour le partage des bananes. Pendant ce temps, nous aurons la paix.

Zoyo fit venir Bobo et dix bananiers furent ornés d'une fleur blanche ; les singes à longues mains eurent la permission d'y grimper pour cueillir des bananes.

Alors Bobo alla retrouver Zoyo et lui demanda dix autres bananiers :

Avec dix autres, assura-t-il, tout le monde sera content et la paix régnera pour toujours à Gallinaco.

Mais Zoyo refusa net et rassembla de nouveau ses conseillers :

Vous m'avez donné de mauvais conseils, les blâma-t-il. Nous avons excité chez eux le goût des bananes, alors qu'il fallait au contraire l'éliminer. Ne répétez plus pareille erreur, sinon vous mangerez des pelures vous aussi.

Désormais, promirent-ils tout penauds, nous aurons meilleur jugement.

Mais les choses continuèrent d'empirer à Gallinaco. Dans la tribu des singes à longues mains, des individus sans scrupules mirent sur pied un trafic de bananes. L'insatisfaction grandit. Les querelles se multiplièrent. Et plutôt que de diminuer, l'antipathie des singes à longues mains pour leurs maîtres sembla augmenter.

Le prestige de Bobo décroissait un peu chaque jour parmi les siens. Celui de Zoyo également, car l'avenir apparaissait de plus en plus sombre aux singes à grands pieds.

Soudain, Fino, un des plus futés parmi les singes à longues mains, demanda qu'on réunisse la tribu, car il avait un plan à proposer ;

Notre chef Bobo a besoin de repos. Pendant qu'il refait ses forces, je pourrais le remplacer. J'ai une idée à vous soumettre pour améliorer notre sort.

Laquelle ? lui demande-t-on.

Je veux devenir votre chef, mais celui également des singes à grands pieds. Ainsi, nous ne subirons plus de mauvais

traitements de personne, car je serai devenu le protecteur de tout le monde et la bonne entente régnera partout.

Un immense éclat de rire accueillit ses paroles.

Toi, si malin, comment peux-tu dire de pareilles sottises ? lança un vieux singe entre deux hoquets. Aurais-tu reçu une noix de coco sur la tête ?

Je n'ai rien reçu du tout, répondit sèchement Fino. Laissez-moi aller trouver les singes à grands pieds. Si je ne réussis pas à les convaincre, vous pourrez rire de moi tout votre saoul.

Il y eut une longue discussion, puis un sage se leva et dit :

Fino a toujours eu de bonnes idées. Donnons-lui sa chance.

Donnons-lui sa chance ! Répéta la foule.

On envoya Fino parlementer avec les singes à grands pieds. Il demanda à leur chef Zoyo de les rassembler et parla ainsi :

La haine entre nos deux tribus augmente sans cesse. Si nous ne faisons rien, la guerre éclatera de nouveau. Peut-être gagnerez-vous encore, mais peut-être aussi que non. Qui, en effet, connaît l'avenir ? Choisissez-moi comme chef. Ma tribu m'a déjà choisi. Je vous promets de la garder calme et obéissante, car elle a confiance en moi. Ainsi vous pourrez vous adonner à vos affaires en toute tranquillité.

Zoyo voulut s'opposer, mais les singes à grands pieds trouvèrent l'idée de Fino si ingénieuse qu'ils destituèrent leur chef sur-le-champ et nommèrent Fino à sa place.

Pendant quelques mois la paix régna à Gallinaco. Jamais un singe n'avait dirigé deux tribus à la fois ! On venait voir Fino de toutes parts pour le féliciter et essayer de comprendre comment il avait réussi un coup pareil. Celui-ci gardait une contenance modeste, mais sa victoire l'enivrait de plus en plus.

Cependant, le sort des singes à longues mains ne s'était guère amélioré. Ils ne possédaient toujours que dix bananiers et la plupart devaient se nourrir de pelures à longueur d'année.

Fino essayait de concilier les intérêts des deux tribus. Mais comme les singes à grands pieds étaient plus nombreux que les singes à longues mains, l'esprit de justice l'obligeait presque toujours à favoriser les premiers.

Des murmures commencèrent à s'élever parmi les vaincus. Certains parlaient de trahison. Alors Fino convainquit les singes à grands pieds de remettre aux mécontents deux autres bananiers. La remise se fit au cours d'une cérémonie fastueuse. On battit le tambour au milieu d'une pluie de fleurs blanches. Tout le monde se réjouissait.

À la fin de la journée, Fino convoqua quelques sages parmi les singes à longues mains et leur annonça, sous le sceau du secret, que cette remise n'était que le prélude de nombreuses autres. Avec un peu de patience, ils finiraient, dit-il, par récupérer presque tous leurs bananiers. Puis il réunit quelques sages parmi les singes à grands pieds et leur annonça que le souci de la paix le forçait à remettre de temps à autre aux vaincus quelques bananiers, mais que ces remises ne se feraient qu'au compte-gouttes, de façon à ne pas nuire aux affaires.

Un an passa. La renommée de Fino avait débordé Gallinaco et s'était répandue dans toute la jungle. Quand il se promenait parmi ses sujets, Fino, à présent, abandonnant toute modestie, se pavanait avec insolence. On ne lui parlait qu'avec respect et après de longs calculs, car il ne supportait plus la critique. Cependant, il n'avait pas perdu sa perspicacité et sentait qu'une sourde révolte bouillonnait dans la tribu des singes à longues mains. Une nuit, un espion fit irruption dans sa cabane et lui annonça qu'une insurrection se préparait.

Fino ordonna aussitôt l'arrestation des agitateurs, puis rassembla ses conseillers. On discuta longuement et il y eut des éclats de voix. Finalement, un des conseillers eut une idée toute simple mais remarquable :

Ce qui importe le plus aux singes à longues mains, dit-il, n'est pas de manger des bananes, mais de grimper aux bananiers. Alors, laissons-les grimper à tous les bananiers qu'on aura auparavant dépouillés de leurs bananes et ils auront l'impression d'avoir retrouvé une bonne partie de leur liberté.

Fino, souriant, approuvait de la tête :

Voilà une excellente idée. Nous appellerons ces bananiers des bananiers distincts.

Ou uniques ? proposa quelqu'un.

Le mot importe peu. C'est l'illusion qui compte. Seuls les singes à longues mains auront le droit d'y grimper. Cela fera des jaloux parmi les singes à grands pieds, mais leur jalousie nous sera précieuse.

Tout le monde applaudit.

Fino leva la réunion et alla se recoucher, le sourire aux lèvres, avec la certitude d'avoir assuré pour toujours la paix dans le pays. ♦

**« Une bonne diversification est
la meilleure sécurité pour vos REER »**

Les services financiers OPTION

Christian Haché

Représentant en épargne collective
inscrit auprès des Services
en placements Peak inc.

990-REER (Montréal)

1-800-413-REER (ext. de Montréal)

(450) 359-4725 (Saint-Jean)

<http://blizz.qc.ca/optionsf>

439, boul. du Séminaire Nord, St-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 5L4

LE DEVOIR

*Un journal engagé
pour des gens exigeants*



Le Devoir

est un journal
moderne, conçu pour ses
lecteurs qui sont des gens
actifs, présents dans leurs milieux.
C'est un journal intelligent crédible,
influent. Un journal d'information qui
traite de toutes les grandes ques-
tions, qu'elles soient locales ou
internationales, politiques ou
économiques, culturelles ou
sociales. Un journal de réfé-
rence incontournable par sa
rigueur et sa
profondeur.

Le plus Beau
quotidien
du monde

*The Society of News Papers Designers à l'occasion de son quinzième concours annuel a décerné 14 prix au Devoir.

Lettre ouverte à mon gérant de caisse

Monsieur,

Il y a quelques jours, je vous adressais une lettre pour ajouter mon nom aux autres membres qui protestaient contre les nouvelles heures de services au comptoir. Les informations affichées la fin de 1998 claironnaient une augmentation des *heures d'accès* mais il fallait lire entre les lignes pour découvrir une diminution des *heures de service* au comptoir et surtout une volonté très nette de pousser tout le monde vers le guichet automatique et Internet.

Votre réponse ne m'a pas étonné. Vous m'assurez de votre « esprit d'ouverture » mais, entre l'expression de cette bonne intention et la mise en pratique, il y a un mur plus large que ladite ouverture. Le nouvel horaire tiendra au bénéfice des personnes du troisième âge qui garderont quatre heures (de 10h à 14h) tous les jours pour se présenter au comptoir. Tant pis pour ceux dont le lieu de travail est éloigné et qui perdent les quelques heures d'accès et de service qu'ils avaient en fin de journée. Comme vous le soulignez dans votre lettre, 82 % des transactions sont maintenant faites « par automatisme ». Autrement dit, les retardés sont en voie de disparition, ce n'est qu'un mauvais moment à passer et dans quelques années on n'en parlera plus.

Effectivement, il y a des choses plus importantes. La caisse paroissiale est aussi en voie de disparition, tout comme les

fédérations régionales. On se retrouvera prochainement avec quelques centaines de grosses caisses regroupées dans une seule fédération. Est-ce grave? Peut-être pas. Desjardins aurait probablement conçu la caisse populaire différemment s'il avait vécu dans notre monde de télécommunications. Et on peut pratiquer le coopératisme tout en prenant du poids. Il existe de par le monde de très grandes institutions coopératives qui ont gardé le contact avec leurs membres.

Me suivez-vous? J'en doute, car votre lettre m'a révélé quelque chose de bien plus grave sur l'état et l'avenir du mouvement Desjardins. À cinq reprises, dans cette lettre, vous parlez des usagers de la caisse comme de «clients» ou d'une «clientèle»; deux fois, vous les qualifiez de «clients-membres», une expression bizarre car les membres ne sont pas des «clients» et on ne peut être «client», comme vous dites, sans être membre; une seule fois, vous utilisez le mot «sociétaires». Vous terminez d'ailleurs votre missive de la façon suivante: «... je souhaite ardemment conserver votre clientèle ainsi que celle de votre épouse à notre caisse». Tout vous appartient, si j'ai bien compris. «Membre» et «sociétaire» n'appartiennent manifestement pas à votre vocabulaire quotidien. Votre caisse a des clients comme la banque d'à côté.

Le Fondateur serait sûrement moins dérouté par les changements technologiques que par le langage de ses successeurs. Il se poserait plusieurs questions. Comment choisit-on les gérants dans les caisses, quelle formation leur donne-t-on et quelle formation donnent-ils ensuite au personnel? Se donne-t-il d'ailleurs encore des cours de formation dans ce mouvement? La haute direction se préoccupe-t-elle de la situation? Pourquoi s'étonner d'apprendre que les membres des caisses n'ont pas de sentiment d'appartenance et se désintéressent de la gestion de leur caisse populaire quand leur propre gérant ne sait plus comment les identifier correctement?

Gaston Deschênes, historien

L'Action NATIONALE

C'est le 82^e anniversaire.

*L'*Action nationale est une revue d'idées. Depuis 1917, elle brasse des idées. Sans argent, elle accomplit une œuvre dont l'importance n'est pas mesurable.

Le fondateur de la revue, ce fut Omer Héroux, le vaillant journaliste du *Devoir*. Depuis 1917, la revue a obtenu la collaboration de 1 700 auteurs. Six précurseurs ont façonné l'âme de la revue : Joseph-Papin Archambault, Lionel Groulx, Esdras Minville, André Laurendeau, Richard Arès, et François-Albert Angers.

Les 80 000 pages publiées racontent l'histoire du Québec. *L'Action nationale* a exercé une influence sur l'évolution de la société québécoise. Elle a inspiré les regroupements de l'Action libérale nationale, de la Ligue pour la défense du Canada, du Bloc populaire, des États généraux du Canada français et du Mouvement Québec français.

FORCES

Revue de documentation économique et culturelle
500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1270
Montréal (Québec) H3A 3C6

L'ÂME DE CE PAYS

*S'il est venu
le temps
de se donner
un pays,
il importe
de savoir
ce que nous
en ferons.*

L'Action nationale
a accompagné
le Québec
tout au long
de ce siècle.
Elle apporte
à nouveau
une pièce majeure
dans la patiente
construction de
notre projet collectif.



La CSN salue
cette initiative
qui contribue
à la qualité
de nos débats.

L'Erreur boréale

**Lettre en réponse à celle que
le ministre Brassard a envoyée
aux réalisateurs du film¹**

Monsieur le ministre,

Vous avez qualifié *L'Erreur boréale* de film démagogique. Vous avez également ajouté : « Vous avez trouvé, messieurs Desjardins et Monderie, une façon pour la moins originale de présenter votre opinion sur le Régime forestier québécois. »

Puisqu'une image vaut mille mots, je vous suggère, monsieur le ministre, de répondre à ce film par autant « d'images ». Montrez-nous, par exemple, comment sont exploitées et aménagées les forêts des autres pays nordiques, celles de la Suède et de la Finlande incidemment. Ces pays possèdent également des forêts importantes, des forêts nordiques sur des territoires qui s'étendent au-delà du 46° degré de latitude. Puisque vous affirmez que monsieur Desjardins ne nous montre pas la réalité, la réalité d'un Québec forestier qui dépasse la forêt boréale, nous sommes en droit, comme collectivité, tous Québécois propriétaires de ce patrimoine, d'exiger de vous cette « réalité » que tronquerait monsieur

¹ Lettre publiée dans *Le Devoir*, 1^{er} avril dernier.

Desjardins. Montrez-nous ce qui se fait ailleurs, comment d'autres collectivités du Nord aménagent leurs forêts, des forêts qui croissent au-delà du 46^e degré de latitude, des forêts nordiques qui croissent dans une zone climatique semblable à la nôtre. Montrez-nous comment les peuples de ces régions aménagent leurs forêts, afin que nous Québécois puissions voir qu'elle est la «réalité» de la culture forestière, afin que nous soyons, tout comme vous, fiers de «nos» exploitants, fiers de «nos» politiques forestières.

Nous, Québécoises et Québécois, citoyennes et citoyens, propriétaires de la forêt publique, avons le droit de savoir ce que notre gouvernement, et ceux qui l'ont précédé, avez fait du bien public. Avant que ne se mette en marche la prochaine consultation nationale prévue pour l'automne, nous avons droit de connaître la «réalité» sinon la vérité. Montrez-nous, par «l'image», les forêts nordiques, celles d'ici et celles de l'Europe nordique, rassurez-nous, c'est votre devoir, par la comparaison des effets de nos politiques avec les effets des politiques d'ailleurs!

L'Erreur boréale a semé le doute chez les citoyennes et les citoyens québécois, à vous de lever ce doute, de nous montrer que «nos» ressources forestières sont inépuisables, que la récolte forestière peut, ainsi que vous l'affirmez, continuer de se faire comme elle se fait présentement et jusqu'à la fin des temps.

Je vous suggère donc, monsieur le ministre, afin de lever ce doute fatal, de confier à un cinéaste, un cinéaste de votre choix, de nous montrer ce qu'il en est de la «réalité» de nos forêts, **boréale, nordique et habitée**, et de nous montrer leurs équivalents du Nord de l'Europe. Au point où en sont les choses, les dépenses que pourraient engendrer ces tournages se conçoivent comme des déboursés d'investissement; ce n'est pas rien en effet d'être en mesure de vous – et de nous – défendre dans l'opinion internationale, pas rien non plus de redonner à un peuple la confiance en ses gouvernants élus. À propos de cette confiance dans nos élus, rap-

pelons le communiqué de presse que faisait paraître, le 24 septembre dernier, le ministre d'État des ressources naturelles, monsieur Guy Chevrette, et qui s'intitule : «Le ministre Chevrette lance des consultations publiques à travers tout le Québec». À ce communiqué de presse est joint le document de consultation que l'on peut trouver indifféremment sous : www.mrn.gouv.qc.ca ou sous : www.gouv.qc.ca sous l'icône Consultations publiques, document dans lequel il est dit (page 4 de 8 de la partie bilan) que : «très peu de personnes manifestant leur intérêt...». Il faut comprendre, monsieur le ministre, que ce jugement de votre prédécesseur est bien particulier quand on pense au nombre de personnes (2 508 en moins de deux heures) qui ont «manifesté leur intérêt» à la suite du «Droit de paroles» du vendredi 2 avril dernier!

Je vous suggère donc également, monsieur le ministre, afin d'assurer la crédibilité du film comparatif dont je vous suggère la réalisation, ici et sur la scène internationale, de faire encadrer le cinéaste «que vous aurez choisi» par une équipe qui connaisse bien le milieu forestier, une équipe composée de personnalités «non politiquement correctes», une équipe de scientifiques et de praticiens du milieu également : un doyen du génie forestier ; un écologiste reconnu ; un représentant de l'industrie forestière ; un forestier enfin, auquel le Québec a déjà accordé le Mérite forestier (ici, je pense tout particulièrement à monsieur Léonard Otis, auteur de l'ouvrage : *Une forêt pour vivre*).

Monsieur le ministre, le doute que le film de messieurs Desjardins et Monderie a fait naître est d'une telle ampleur maintenant que vous devez «nous» répondre par autre chose que par une lettre dont la démagogie n'a rien à envier à celle dont auraient fait usage les réalisateurs de *L'Erreur boréale*. Un doute, d'ailleurs, que viennent encore amplifier les interventions d'évêques comme Monseigneur Gérard Drainville et Monseigneur Alexandre Labrie, qui connaissent tous deux

fort bien nos forêts boréale et nordique puisqu'elles font partie de leur diocèse.

Nous ne pouvons que nous souvenir, monsieur le ministre, des investissements faits par les Madelinots : les emprunts personnels qu'ils ont dû faire et auxquels est venue s'ajouter l'aide de « l'État », c'est-à-dire notre argent collectif. Des gens qui, il y a trente ans passés, et en toute bonne foi, dépensaient de fortes sommes dans l'acquisition de bateaux de pêche modernes afin d'avoir accès aux ressources « inépuisables » des hauts fonds marins, à la morue notamment qui, pour l'heure, a disparu. Ces bateaux sont dorénavant à quai... et les phoques n'en sont pas les seuls responsables !

Voilà la question posée. Après des interventions de la qualité de celles des Drainville, Labrie, de celles de « l'homme qui plantait des arbres » et de J.-L. Lussier, après les images du film de messieurs Desjardins et Monderie, avec nos propres connaissances de la forêt actuelle, croyez-vous que nous puissions être assurés de la continuité de cette ressource « inépuisable » ? Croyez-vous que les arguments développés par vos fonctionnaires dans la lettre publiée par tous les journaux et signée par vous, monsieur le ministre, sont à même de nous rassurer ? Nous avez-vous rassurés, ou allons-nous connaître avec le temps les ruptures de stocks que connaissent les populations de la forêt habitée ?

Faites-nous connaître vous-même, monsieur le ministre, l'état de nos forêts et celui des forêts des pays qui sur cette terre occupent des territoires qui ressemblent aux nôtres. Surtout, monsieur le ministre, faites en sorte de lever ce doute dont n'a rien à gagner un gouvernement, non plus que les citoyennes et les citoyens qui l'ont élu parce qu'elles et eux ont cru en sa capacité de gérer leur pays et leurs biens collectifs.

Bertrand Harvey
Québec

Un projet de création de fermes forestières

Bertrand Harvey

Quiconque voyage dans la partie rurale du Québec, bordée d'ouest en est par Montréal et Gaspé et du sud au nord par la frontière américaine et le fleuve Saint-Laurent, peut constater que la population rurale qui y vit est encore importante et bien enracinée dans le milieu.

Dans la bande de sol qui longe le fleuve Saint-Laurent, les terres sont fertiles et les agriculteurs prospères. La composition des populations des paroisses en est le reflet : agriculteurs, artisans, représentants de différents corps de métiers et journaliers sont au travail. Ce degré de prospérité est semblable pour les villes qui gravitent autour de ces agglomérations.

Cependant, les terres fertiles ne constituent qu'une infime partie de l'ensemble des terrains de cette zone, terrains par ailleurs impropres à la culture. Toutefois, tout ce littoral, grand comme un pays, est aussi constitué de sols où la forêt était, à l'origine, abondante et composée d'essences variées de grande qualité. Sur une grande partie de ces ter-

res furent érigées de nombreuses paroisses. Au temps de la colonisation, les ancêtres des populations qui y vivent encore ont abattu des milliers d'acres de cette forêt qu'ils ont brûlée en abattis afin, bien inutilement, d'en convertir le terrain à l'agriculture. En effet, avec les années, la majorité des terres se sont révélées non cultivables; le sol est fertile, mais très rocailleux. Par contre, la forêt y croît dans une zone tempérée du territoire québécois. Cette situation géographique augmente la rapidité de croissance des arbres et permet une récolte plus hâtive qu'ailleurs au Québec.

Ces terres sont abandonnées, pour ce qui est de la culture, et retournent à leur nature première, c'est-à-dire à la forêt (une forêt habitée cependant). Les Québécois qui demeurent toujours dans ces nombreuses paroisses sont de tous les âges. Ils sont capables de travailler. Mais un grand nombre d'entre eux doivent compter, pour survivre, sur le chèque mensuel de «B.S.». Dans ces régions, ce n'est pas la majorité des citoyens qui peuvent profiter d'un emploi régulier.

Ainsi, il y a donc dans ce vaste territoire des terres forestières qui pourraient être aménagées par des individus RÉSIDENTS. Une politique les favorisant leur permettrait de se créer des emplois lucratifs et permanents, d'acquérir des biens fonciers en propre et d'ainsi contribuer à mettre sur pied et à gérer un patrimoine national québécois. Ce patrimoine, nos petits-enfants vont en avoir grandement besoin pour compenser, un tant soit peu, la fabuleuse dette dont ils vont hériter.

L'inventaire de ces terres est connu de tous ceux qui œuvrent dans le domaine de la foresterie; il s'agit, pour cette seule partie du Québec, de 7 000 milles carrés de forêt domaniale (FORÊT HABITÉE) en plus des 18 000 milles carrés de forêt publique.

Plusieurs études, appuyées par les témoignages d'aussi nombreux forestiers évaluent qu'un forestier, pour se bâtir

un avenir suffisamment lucratif, doit posséder de 4 à 5 terres (400 à 500 acres). En conséquence, le potentiel, pour ce seul territoire, est de plusieurs milliers d'emplois. Des emplois qui seraient le fait de producteurs forestiers indépendants, des gens qui seraient l'équivalent de producteurs agricoles et qui seraient dévoués à la sylviculture et à l'exploitation des forêts.

Ainsi, si l'État versait à un bénéficiaire de l'aide sociale, pour un temps limité, une subvention en échange d'une somme de travail en aménagement des terres forestières, ce même État pourrait éventuellement en faire un forestier capable de se bâtir un avenir, de devenir un mandataire de l'État et, partant, de travailler à la reconstruction des communautés rurales du Québec.

Le bénéficiaire d'une telle mesure verrait son nom changer de place dans le bilan financier du gouvernement, son dossier serait porté du poste Dépenses à celui du poste Investissements. Il deviendrait ainsi un élément essentiel du développement du capital national. Ne pas avoir de statut social, être incapable de dire ce qu'il fait dans la vie, est certainement un des plus grands malheurs qu'un être humain puisse subir. Être producteur est un statut social, être bénéficiaire est une situation qui ne devrait survenir que dans les seuls cas d'impossibilité de travailler. Les gens qui dans ces régions seraient visés par cette mesure sont capables des travailler.

Dans cette partie du bilan on verrait apparaître un nouveau statut pour le bénéficiaire d'aide sociale devenu propriétaire de terres forestières :

Il doit produire une quantité déterminée de travail en échange du salaire qu'il reçoit ;

il est devenu un mandataire de l'État, responsable du développement d'un bien qu'on lui a confié

il est devenu un payeur de taxes foncières ;

il est devenu, à moyen terme, lorsque son exploitation sera devenue rentable, un employeur et un payeur d'impôts ;

il est devenu propriétaire, après quelques décennies, de fermes forestières dont la valeur a centuplé et pour lesquelles l'État retrouve sa mise de fonds ;

d'individu classé avec les pauvres, les exclus, les marginaux, il est devenu, notamment, un citoyen qui remplit ses obligations, capable d'assumer ses responsabilités et de réclamer ses droits.

Quelques forestiers québécois (excluant les spéculateurs) ont trouvé le moyen de vivre et d'accumuler des biens en exploitant leurs forêts, tout en augmentant le potentiel de ces dernières. Ces forestiers sont des agents du milieu dont les témoignages et les performances peuvent être réunis et pour élaborer un projet national d'investissement possédant toutes les garanties, s'il est bien conçu, d'atteindre la rentabilité tout en créant un nouvel environnement social.

Afin qu'un semblable projet devienne celui de toute la collectivité :

Il appartient à l'État de partager la richesse équitablement entre ses citoyens et de témoigner, devant ceux qui paient les impôts, du bien fondé des fonds versés dans une telle entreprise. Il lui faudra aussi démontrer que les ententes qui pourront exister entre le bénéficiaire et l'État comportent, à moyen terme, des garanties de recouvrement des sommes investies. La chose est faisable. Il faut d'abord une volonté politique de faire.

Les Américains, nos voisins du sud, possèdent une grande réserve de ressources forestières grâce, entre autres moyens, au plan autorisé par leur président des années 30, T.D. Roosevelt, *The American New Deal*. À quand un plan portant en titre le nom de notre Premier ministre ?

Le gouvernement devrait mettre en évidence le rapport de la 82^e réunion annuelle des manufacturiers de pâtes et papiers qui s'est tenue à Montréal en février 1995. Les dirigeants de ce regroupement évaluent en effet que la demande du marché du papier va doubler d'ici 20 ans pour atteindre 500 millions de tonnes (en plus du bois d'œuvre). Pourrons-nous répondre à cette demande? L'intensification de l'aménagement forestier des forêts publiques est certainement une voie à pratiquer. Mais les fermes forestières ont elles aussi un grand potentiel. Elles permettraient, en plus, de s'attaquer au problème du chômage chronique d'une partie de la population en plus de favoriser la revitalisation des villages ruraux.

En gros, on peut décrire ainsi les grandes caractéristiques d'un programme de développement de fermes forestières. Ce programme ferait l'objet d'une *Loi concernant l'aménagement des fermes forestières*. La loi fixe les termes de l'entente entre l'État, le propriétaire d'un boisé privé et le mandataire de l'État selon le cadre suivant :

le bailleur de fonds : les caisses populaires

Le rôle du gouvernement :

- a) L'État se porte garant des fonds qui seront affectés à l'exécution du projet ;
- b) Promulguer les directives s'appliquant à la gérance des fermes forestières :
 - i) les normes de reboisement et d'aménagement ;
 - ii) les restrictions d'exploitation ;
 - iii) la conservation des ressources ;
- c) les fonds investis sont des prêts à moyen et à long termes qui devront être remboursés par le propriétaire d'un boisé privé ou par le mandataire bénéficiant de l'exploitation ;
- d) les arbres de ces forêts ne pourront être coupés avant d'avoir atteint leur maturité. Les coupes seront effectuées

d'après la croissance naturelle... Il est interdit de détruire ou de dévaster une forêt (exception faite des causes naturelles évidemment), et tout contrevenant devra rembourser les fonds investis et assumer le coût des correctifs des dommages ;

- e) un comité des citoyens ayant choisi parmi 5 ou 7 des lauréats du mérite forestier (années antérieures) sera, par la loi, autorisé à établir les normes de reboisement, d'aménagement et d'exploitation des fermes forestières ;
- f) les règlements et directives émanant du ministère de l'Énergie et des Ressources (MER) devront au préalable avoir été acceptés par ce comité des lauréats¹.

Pourquoi les caisses populaires ?

- a) pour s'assurer que les fonds serviront uniquement à l'aménagement des fermes forestières² ;
- b) les directions des caisses populaires situées en milieu rural sont toutes assumées par des citoyens des paroisses rurales où l'on retrouve ces forêts habitées.

Les propriétaires de boisés privés

Les forestiers mandatés par l'État pour effectuer les travaux seraient des paroissiens du milieu, jugés aptes à rem-

-
1. Si Clémenceau prétendit que l'armée était une institution trop importante pour en confier l'administration aux généraux, il en va de même pour nos ingénieurs forestiers formés dans un système qui n'a pour idéologie que le profit et l'action à court terme – parce que l'on ne peut plus tolérer le gaspillage.
 2. Le propriétaire d'un boisé qui, a) y a déjà mis beaucoup de travail (que l'on pense aux retraités, aux gens qui aménagent des boisés pendant les fins de semaines et les vacances) ; b) y a aussi investi des fonds ; c) dont l'intérêt n'est autre que l'aménagement du boisé en question ; d) qui sait n'en jamais tirer aucun bénéfice (en raison de son âge par exemple) que de le léguer ou de laisser des traces d'aménagement... ce propriétaire n'a aucune garantie que ce boisé ne sera pas anéanti en quelques jours par un quelconque conducteur de débardeuse. Dans ces conditions, pourquoi vouloir bâtir pour l'avenir, un tant soit peu, si même l'État n'y voit aucun intérêt ? À cette question, il ne peut y avoir qu'une seule réponse : il faut interdire aux spéculateurs de détruire ces forêts.

plir les tâches et à s'acquitter des obligations qui en découlent. Il ne faut pas oublier que les caisses populaires sont un regroupement de citoyens et de citoyennes qui se prêtent à eux-mêmes pour accomplir un projet collectif.

Si l'on veut conserver le presbytère, l'école, le bureau de poste, le marchand et... aussi la caisse populaire, c'est-à-dire si l'on veut garder les régions ouvertes et empêcher la perte sèche que leur fermeture entraînerait (des pertes de plusieurs ordres, y compris le refoulement des nouveaux chômeurs vers les centres urbains), il faut trouver un moyen d'alimenter l'activité économique rurale. Dix emplois stables, ce serait déjà plus que ce dont plusieurs paroisses de l'arrière-pays disposent actuellement.

Une forêt pour vivre

En créant des fermes forestières l'État pourrait, dans un projet à moyen terme, créer graduellement des milliers d'emplois permanents et bien rémunérés : au plan humain, l'impact serait considérable, notamment en donnant espoir à une jeunesse qui n'est pas loin d'implorer qu'on lui porte secours. Le chômage chez les moins de 30 ans, en 1996, atteignait 18,9%.

Une forêt pour vivre est le titre d'un ouvrage de Léonard Otis publié par les Presses de l'université du Québec à Rimouski. Cet ouvrage fait la démonstration technique et financière de la rentabilité des fermes forestières pour le Québec. Le témoignage de monsieur Otis est exemplaire. Cet homme a mis au moins trente ans à faire la démonstration qu'il est possible de baser l'économie des villages de l'arrière-pays sur l'exploitation rationnelle de la forêt au profit du producteur et de son milieu. Le titre de son ouvrage devrait devenir le slogan de mobilisation de tous ceux et celles qui veulent assurer un avenir à nos enfants en veillant à constituer un patrimoine forestier qui fera vivre les générations futures. ♦



Qu'est-ce qu'on ne ferait pas
POUR VOUS !

La modération a bien meilleur goût... **Educ'Alcool**



Peuplier ou peuple plié

**De quel bois se chauffe
la francité québécoise ?**

Jean-Luc Gouin

«L'être qui peut être compris est langue.»

H.G. Gadamer, *Vérité et Méthode*

Le constat général de la maîtrise relâchée et approximative de la langue française au Québec est re/devenu un poncif de salon. Plus d'un – dont Georges Dor, le fameux auteur entre autres des beaux textes musicalisés *Pays et paysages*, *Un homme libre* et *La complainte de la Manic* – y sont en effet revenus dans les dernières années. Aussi je n'entends pas dans ces lignes procéder de nouveau à la démonstration de l'évidence. J'irai donc droit à la question conséquente au diagnostic : Mais comment diable ! avons-nous pu accepter, comme collectivité, une démission sinon une capitulation aussi généralisée, profonde, intériorisée ?

C'est notre propre humanité – notre dignité d'être pensant – que nous foulons aux pieds en accordant une valeur si relative à l'instrument de la pensée. Instrument du penser d'abord, certes ; mais non moins outil fondamental, essentiel,

à une vie émotive et affective « intelligible » (*intellegere* => *ligare*, lien), et notamment génératrice de rapports compréhensibles et compréhensifs entre les individus et les nations. Quand on ne peut s'exprimer correctement, il ne reste plus en effet que le cri ou le coup. Et ultimement, la griffe du loup. Au mieux (quoique la chose ne soit pas même certaine), et à l'instar des morts déambulant de Félix : l'incommunication. Forme d'excommunication par l'intérieur.

Il est à se demander – sérieusement – si l'humanité n'est pas en pente sur le versant descendant de l'asymptote de l'évolution. Car il faut dire que si le problème se révèle singulièrement prégnant chez nous, nous n'en sommes pas pour autant les uniques « victimes » – quelque soumis et consentants que nous fussions. Quand des sociétés entières refusent en quelque sorte (le phénomène est documenté) d'assumer adéquatement la fonction suprême de l'être intelligent, qui est le langage, c'est qu'il y a taire en homme comme il y aurait ver en pomme. Par delà même des valeurs douteuses, voire criminelles (*ave* Saddam! *ave* Slobodan!), et/ou des comportements ponctuels extrêmement discutables chez certains individus ou sociétés, il m'est d'avis que c'est le cœur même de l'Homme que l'on atteint ici à la faveur d'un pareil relâchement. Comme si le « délangagement » (ou délanguissement) constituait le prodrome d'une forme de désengagement vis-à-vis de notre statut phylogénique d'*homo sapiens sapiens*. Retour à la barbarie? Et bientôt à l'animalité...?

De fait nous recommençons ici, au Québec, à déployer la langue molle, incertaine, que nous utilisions massivement il y a maintenant plus de trente ans. Toutefois, nous étions alors en pente ascendante – en voie de sortie d'un long tunnel obscur et jusque-là embourbé dans un marasme collectif bicentenaire. Il y avait donc espoir : on se dégluait progressivement. « On se promettait », si je puis me permettre d'inoculer une modalité intransitive à ce verbe. Or l'espèce de renoncement qui nous habite désormais – de

machouillement en déstructuration syntaxique, de promiscuité confuse des genres (masculin/féminin, singulier/pluriel) en pauvreté de vocabulaire, de l'anglaisement systématique en parler anacoluthé (aphérèses et apocopes incluses) –, et que d'ailleurs nous semblons moins subir que sciemment « choisir » (à l'instar de nos « caricatures d'humoristes » à la Martin Matte et autres Maxim Martin* *made in TQS*), m'apparaît participer de cette reddition contemporaine plus globale.

Aussi, et en outre par opposition à l'enseignement de l'anglais dès la première année de l'élémentaire (ainsi que le suggérait godichement Jean Charest dans la dernière campagne électorale), il faut, me semble-t-il bien modestement, amorcer sur-le-champ les plus grands efforts en vue de la promotion de la qualité de notre langue derechef cruellement enchevêtrée dans nos cordes vocales. Et ce à commencer par l'embauche de maîtres et d'enseignants qui aiment celle-ci, la parlent et la possèdent correctement ensuite et qui, enfin, la respectent véritablement. C'est là une question éminemment politique dans l'acception la plus noble, voire démosthénienne, du terme.

La connaissance réelle, solide, affinée de la langue française n'est pas ici affaire d'élites ou de haut-lettrés débranchés du « vrai monde ». Ni de coterie. Moins encore de coquetterie. C'est une question de vie, farouche, ou d'inaïtion. Drûment.

Mais serait-ce au fond l'absence d'un vrai pays qui en dernière analyse nous interdirait, ainsi prostrés dans un *No man's land*, l'appropriation gourmande, entière et légitime de notre propre personnalité collective? Laquelle personnalité se voit définie d'abord par cette langue que nous semblons, du bout des lèvres, refuser à moitié. ♦

* Maxime, c'est sûrement trop français...

UN ATOUT POUR L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC

A collage of images representing the Quebec economy. The background features a large, stylized clock face with numbers 1 through 12. In the foreground, there is a group of people, a car, and a lottery ticket. The text "UN ATOUT POUR L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC" is at the top. The Loto-Québec logo is at the bottom right.

02 10 23 29 31 33 37
04 13 17 22 25 30 34
04 20 27 33 35 36 38
03 04 05 10 20 22 24
02 03 05 10 14 15 22 24
12 14 15 22 24 25 26 27

loto-québec

L'intolérance canadienne

Martin Dion

Non content d'avoir eu un geste fautif et déplacé en demandant à la France, en 1997, d'abandonner l'émission d'un timbre soulignant le trentième anniversaire du voyage historique du général De Gaulle au Québec, le représentant du Canada anglais, le premier ministre Jean Chrétien, récidive à nouveau. L'émission d'un timbre est un acte régalien touchant à la souveraineté d'un pays mais la France a fait montre de faiblesse devant l'intolérance canadienne et le Canada en a pris acte. Il espère à nouveau un recul semblable de la France en protestant auprès des autorités françaises à propos de la présence du Québec à une réunion ministérielle à Paris sur le développement culturel.

Le premier ministre canadien a déclaré à la Chambre des Communes le 10 mars 1999 que "...la ministre de l'Héritage [sic] du Canada était complètement bien [sic] avisée d'agir comme elle l'a fait, et j'ai moi-même protesté auprès du premier ministre français...". Ce que le Canada se permet de reprocher à la France, c'est d'avoir invité le Québec, aux côtés de représentants de pays latino-américains, à une réu-

nion sur la coopération et le pluralisme culturel; une rencontre informelle organisée en marge de la réunion de la *Banque interaméricaine de développement* afin de discuter et réfléchir sur la diversité culturelle. Avec ces propos du principal francophone de service à Ottawa, la France découvre que l'image de défenseur de la pluralité culturelle que veut se donner le Canada au niveau international ne s'applique pas sur son territoire.

Ceci en dit long sur le respect de la constitution canadienne et des ententes internationales par le gouvernement canadien. Selon cette constitution, la culture relève de la compétence québécoise. Le peuple québécois vit dans une Amérique fortement dominée par la culture anglo-saxonne et sa culture est reconnue et appréciée mondialement. Il a des points de vue et une expérience à faire valoir dans les domaines de sa compétence et sa présence aux tables où l'on discute de diversité culturelle devrait être naturelle. D'autre part, lors de sa visite au Québec en décembre 1998, le premier ministre de France, monsieur Lionel Jospin, a signé une déclaration conjointe avec le Québec disant clairement que la France et le Québec entendaient agir de concert pour défendre la pluralité culturelle.

Le double langage canadien

Mais le Canada n'a aucun respect pour la diversité culturelle à l'intérieur de ses frontières et il ne reconnaît pas la culture du peuple québécois qu'il assimile à «un groupe ethnique et culturel». Il y a un double langage au Canada. D'une part, on veut se donner une belle image au niveau international et, d'autre part, la majorité anglophone, avec l'aide de francophones de service, se construit un **État-nation canadien** à coups de précédents au mépris total des ententes et des besoins de la nation québécoise.

Rappelons que la constitution canadienne de 1867 constituait un compromis s'inscrivant dans le cadre d'une longue

lutte du peuple francophone (conquis en 1760) pour acquérir l'autonomie nécessaire à son expression nationale et l'ÉGALITÉ avec la majorité anglophone. C'est ce compromis qui est à l'origine du caractère fédératif de cette constitution et, dès 1865 lors des débats sur la future confédérative, le futur premier ministre du Canada confédéré, John A. MacDonald, expliquait le REJET D'UN ÉTAT UNITAIRE dont il était partisan en ces termes : « ...Il a été compris que toute proposition qui impliquerait l'absorption de l'individualité du Bas-Canada [soit le Québec d'aujourd'hui], ne serait pas reçue avec faveur par le peuple de cette section. » « ...Nous savons que le Bas-Canada se prononcerait comme un seul homme contre pareille constitution. »¹

Et pourtant, le Canada fournit la preuve que la Constitution de 1867 n'a pas été respectée et que le gouvernement fédéral a adopté depuis longtemps une approche centralisatrice favorable aux intérêts de sa majorité anglophone ; la marche vers un ÉTAT UNITAIRE met l'État fédéral au service de la majorité anglophone qui défend ses intérêts en y imposant ses décisions sous la forme de « *normes nationales* ». Dans ce Canada, les francophones ne représentent plus un des peuples fondateurs mais un simple groupe « ethnique et culturel » voué à l'assimilation.

Depuis le début, les francophones ont dû choisir entre insister sur le respect du contrat ou se faire les collaborateurs de ceux qui en veulent à leur existence. Mais entre l'honneur du refus et une collaboration servile, entre refuser de participer à un régime fédéral qui divise et l'oubli qui permet le bénéfice de ses largesses, plusieurs francophones ont choisi l'oubli et la collaboration servile.

Alors, si depuis plusieurs années des Québécois ont presque toujours participé à l'édification de l'État Nation canadien, c'est qu'ils ont choisi de fermer les yeux sur l'état

1. Voir Gil Rémillard, *Le fédéralisme canadien*, Québec/Amérique, Montréal, 1983, page 94.

réel du fédéralisme canadien. Au service de la majorité anglophone, ils s'assurent les bonnes grâces de cette dernière au mépris des intérêts et de la reconnaissance même de leur propre peuple. Les 30 dernières années nous ont appris qu'il a été extrêmement désavantageux d'avoir des francophones de service à Ottawa qui ont pour principale tâche de remettre le Québec à sa place et lui barrer la route du progrès et de l'affirmation nationale.

Au référendum de 1995, les francophones du Québec ont voté à 61 % en faveur d'une nouvelle ENTENTE D'ÉGAL À ÉGAL (la souveraineté-partenariat) entre le Québec et le Canada (49,5% en incluant le vote des minorités québécoises) mais les francophones de service à Ottawa, le premier ministre Jean Chrétien en tête, n'ont rien fait pour répondre à cette demande. Au contraire, ils échafaudent des plans (dont le plan B) qui vise à contraindre les Québécois à accepter le statut quo, soit une évolution inexorable du Canada vers cet *état unitaire* au service de la majorité anglophone. Même la violation des règles démocratiques est envisagée : après plusieurs référendums où la règle de 50%+1 s'est appliquée comme dans d'autres pays et après que la province de Terre-Neuve soit entrée au Canada avec 52% des voix et que le Québec ait choisi d'y rester par seulement 50,5% des voix, voilà qu'on envisage de hausser la barre au deux tiers des voix pour empêcher le Québec d'exiger un nouveau partenariat d'égal à égal. Les Soviétiques n'auraient pas fait mieux.

Le Canada a réussi à marginaliser et assimiler en grand nombre les francophones du Canada hors Québec ; il s'attaque maintenant au peuple québécois qu'il ne veut pas reconnaître en voulant faire du Québec une province comme les autres devant se contenter d'appliquer les décisions de la majorité. Notons qu'au recensement de 1996, les Canadiens anglais sont unilingues à 91%. Du côté francophone, dans les 9 provinces anglophones, sur une population d'origine française de 1,8 million de personnes, seulement

618 500 ont conservé le français comme langue d'usage. Les taux d'assimilation sont tragiques : de 70,7% en Saskatchewan à 38,6% en Ontario. La preuve est faite que le déclin démographique francophone au Canada hors Québec se poursuivra jusqu'à l'extinction dans le régime fédéral anglophone. Seul un nouveau partenariat d'égal à égal entre le Québec et le Canada peut assurer un regain de vie française dans certaines provinces anglophones si la parité des services et privilèges est donnée à chaque minorité.

C'est à usage international, pour donner une belle image du Canada, qu'on perpétue la fiction du « Canada bilingue ». En réalité, le bilinguisme est étranger au fonctionnement quotidien du Canada et les attaques contre les francophones sont multiples. À titre d'exemple, le président de la Fédération des francophones de Saskatoon, Richard Nadeau, n'hésite pas à qualifier, en 1998, la situation des Fransaskois de véritable « ethnocide ». Le Québec a toujours représenté l'OASIS pour le peuple francophone, le reste du Canada le DÉSERT. Maintenant que le désert est sous contrôle, on s'attaque à l'oasis.

En définitive, le pouvoir fédéral est totalement entre les mains d'anglophones et les collaborateurs francophones à Ottawa, ces francophones de service sont acceptés par la majorité anglophone dans la mesure où ils servent exclusivement ses intérêts. Et ce que nous observons au sein du parti libéral du Canada (et sa succursale libérale à Québec où on y a placé le représentant Jean Charest) est pathétique. En d'autres mots, le peuple québécois appartient à cette catégorie des petits peuples malmenés par une partie de ses propres représentants sous domination et au service des intérêts d'un autre peuple majoritaire au sein des institutions communes d'un État.

Le 15 mars 1999, le premier ministre Lucien Bouchard a signé avec le président de la Catalogne (une province autonome espagnole) une déclaration conjointe affirmant l'importance de la défense des identités culturelles dans le

contexte de la mondialisation économique. Cette déclaration est semblable à celle signée en décembre 1998 avec le premier ministre français Lionel Jospin. Le Canada grince des dents à nouveau mais cette réaction démontre qu'il est urgent de dénoncer au monde l'avalissant campagne contre le Québec à laquelle se livre le Canada. Tout ce qui est dit et fait n'est que mépris et intolérance à l'égard de la langue française, de la francophonie canadienne et des légitimes aspirations du Québec. ♦

Avis aux Internauts !

***L'Action nationale* est maintenant sur le Web !**

<http://www.action-nationale.qc.ca>

Vous y retrouvez :

- l'éditorial
- des articles : social – culture – politique
- des faits saillants sur l'épargne
- des billets hebdomadaires
- des textes majeurs parus dans la revue
- l'abonnement en ligne

Venez naviguer et donnez-nous vos commentaires ou suggestions !

Notre courriel : revue@action-nationale.qc.ca



Pierre Allard
Comptable agréé

Pierre Allard, c.a.

980, rue Saint-Antoine Ouest
Bureau 308
Montréal (Québec)
H3C 1A8
Téléphone : (514) 874-0838
Télécopieur : (514) 874-3638



Plus de
32 000 membres
au cœur
du Québec

SSJB CENTRE DU QUÉBEC

449, rue Notre-Dame, Drummondville
819-478-2519

*Organisme régional d'entraide
et de fierté québécoise*



SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL
Maison Ludger-Duvernay

82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal H2X 1X3
Tél. : 843-8851 Télécopieur : 844-6369

Mouvement national des Québécoises et Québécois

2207, rue Fullum, Montréal
(Québec) H2K 3P1
Téléphone : 527-9891
Télécopieur : 527-9460



*Avec les hommages
du MNQ et de ses
sociétés affiliées*

Entreprendre, c'est agir ensemble.

Nous sommes la banque des gens d'action.

Des gens d'affaires.

Nous sommes au cœur des réalisations
de ceux qui ont l'esprit d'initiative.

Partenaires pour entreprendre.

Et réussir.



**BANQUE
NATIONALE**

**Patrimoine
et porteurs d'eau**

PATRIMOINE ET PORTEURS D'EAU

« Le pays est agité jusqu'aux moelles par le pressentiment d'événements graves, d'où sortira tôt ou tard, un état politique nouveau. A quoi servira-t-il au gouvernement de pousser le peuple dans la voie nationaliste, de hâter la solution au problème qui surgit, si les gouvernements provinciaux donnent en partage à qui veut le prendre, le sol même sur lequel on veut édifier la nationalité ? »

Olivar Asselin, *Le Nationaliste*, 19 juin 1904

Qui sont nos Porteurs et nos Porteuses d'eau ?

Louise Vandelac 43

Déporteurs d'eau ou maîtres de notre patrimoine ?

Le commerce de l'eau à l'heure de l'ALÉNA

Marc Chevrier 45

La langue de l'eau : des signes vitaux...

Hélène Pedneault 56

Vous ne grugerez pas nos eaux

François Patenaude 63

Eau Secours !

Suzanne Jacob 68

Eau Secours !

460, Ste-Catherine Ouest, bureau 805, Montréal, H3B 1A7
Tel : 392-9833 Fax : 861-8949 Courriel : rqge@cam.org

Qui sont nos Porteurs et nos Porteuses d'eau ?

Louise Vandelac¹

Les Québécois et les Québécoises ont été traités de « porteurs d'eau » pendant de longues décennies de mépris qui ont fini par devenir des siècles. Le temps du mépris a été long. Il n'est pas encore fini. Nous n'avons même pas eu besoin des autres pour nous mépriser. Des gens de notre peuple sont même allés siéger sur une colline parlementaire pour mieux nous regarder de haut et perpétuer la tradition du mépris. Des « porteurs d'eau », dans leur bouche, ça voulait dire qu'on ne valait pas la peine. Ça voulait dire que nous n'avions pas d'autre identité que celle des peuples soumis et sans histoire à qui on ne reconnaissait que la capacité de porter l'eau des autres, courbés et muets. Les gens dont le but ultime est de soumettre sont toujours arrogants.

Le temps du mépris n'est pas fini, mais la soumission, elle, a fait son temps. Nous revendiquons aujourd'hui ce titre de « porteurs d'eau ». Porter de l'eau est un beau métier quand c'est notre eau que nous portons sur nos épaules. Nous avons construit un pays le long de l'eau. L'eau nous a servi de route et de puits pour notre soif. L'eau est un sang bleu qui coule dans les veines de notre terre. L'eau est notre langue maternelle, aussi coulante, aussi impétueuse et aussi vitale. Ceux qui prétendent que l'eau n'est qu'une vulgaire marchandise à prendre et à vendre, qu'ils viennent d'ici ou d'ailleurs, qu'ils parlent français, anglais, arabe ou russe, trouveront tout le peuple du Québec sur leur chemin. Ici, nous parlons la langue de l'eau et notre langue n'est pas à vendre.

1. Chercheure, centre pour l'étude des interactions biologiques entre la santé et l'environnement de l'UQÀM. Porte-parole de la Coalition Eau Secours!

Dans la Coalition *Eau Secours*, il y a des porteurs et des porteuses d'eau. Des citoyens et citoyennes au-dessus de tout soupçon qui ont accepté de mettre leur intelligence et leur notoriété au service de l'eau. Ils livrent avec nous ce qu'il conviendra de nommer « la bataille de l'eau » dans l'histoire. Voici nos premiers porteurs d'eau. Beaucoup d'autres vont se joindre à eux bientôt comme un beau barrage contre toute idée de privatiser notre eau, de la capter ou de l'exporter sans réfléchir et sans notre consentement collectif.

Déporteurs d'eau

ou maîtres de notre patrimoine ?

Le commerce de l'eau à l'heure de l'ALÉNA

Marc Chevrier²

Des navires remplis d'eau alcaline font la navette entre les côtes pluvieuses de la Colombie-Britannique et les côtes desséchées de la Californie, des pompes siphonnent l'eau pure des nappes phréatiques du Québec pour alimenter l'industrie ou pour remplir des millions de bouteilles et de citernes, des pipelines et des canaux détournent vers les villes américaines assoiffées le trop plein de nos rivières et de nos lacs. Scénario du futur ? Les grandes réserves d'eau du Québec et du Canada ont depuis longtemps attisé la convoitise de nos voisins américains. Le commerce à grande échelle de l'eau n'est déjà plus une simple possibilité théorique. À Terre-Neuve, une entreprise, McCurdy Enterprises, a manifesté son ambition de se lancer dans l'exportation de l'eau de lac. En Colombie-Britannique, plusieurs entreprises, avant que l'État provincial n'impose un moratoire sur l'exportation en vrac en 1991, avaient obtenu des permis d'exploitation à cette fin. Suffirait-il que tous les gouvernements imposent un moratoire pour arrêter ces projets de commerce tout azimut de l'eau ? Plusieurs considèrent qu'un moratoire à l'exportation s'impose. Ce serait l'un des seuls moyens d'éviter l'exportation d'eau en vrac, exportation qui pourrait modifier le statut de l'eau, qui de ressource naturelle passerait à celui de marchandise, faisant alors tomber les eaux canadiennes sous l'Accord de libre-échange nord-américain – l'ALÉNA –. Selon ces observateurs cela risquerait de nous entraîner vers une appropriation privée de ces ressources patrimoniales et d'en limiter le contrôle public et démocratique.

2. Juriste, étudiant au doctorat en sciences politiques. Article paru dans *l'Agora* sous le titre, « L'eau, le sang de la Terre », mars-avril 1999, vol. 6, numéro 2.

L'ALÉNA et le commerce de l'eau

Comme l'observait le chroniqueur du *Globe and Mail* de Toronto, Eric Reguly, le 17 décembre 1998, tandis que la forêt au Canada disparaît à vue d'œil, la seule ressource dont l'abondance n'a pas d'égale ailleurs dans le monde demeure l'eau. Or, aux États-Unis les avocats surabondent, et fort heureusement pour eux, il n'y a pas de politique nationale de l'eau au Canada qui puisse les arrêter. Ils ont maintenant une arme puissante pour ouvrir aux Américains l'accès aux ressources hydrauliques du Nord : l'ALÉNA.

L'Accord général sur les tarifs et le commerce, auquel ce dernier renvoie, désigne l'eau en vrac comme une ressource commercialisable. Ainsi l'ALÉNA pourrait recouvrir aussi bien l'eau de surface que l'eau souterraine. C'est du moins l'opinion de plusieurs spécialistes de l'ALÉNA. La loi du parlement fédéral qui met en œuvre l'ALÉNA soustrait l'eau de l'application de l'ALÉNA. Cette exemption n'a cependant pas de valeur en droit international et ne peut donc s'imposer aux arbitres saisis d'un différend régi par l'ALÉNA.

L'ALÉNA protège tout particulièrement les droits des investisseurs contre toute restriction faite aux « investissements » qu'ils auront réalisés pour entreprendre un commerce. Ainsi, par exemple, le gouvernement québécois ne saurait traiter différemment les demandes d'un investisseur américain de celles d'investisseurs québécois ou canadiens. Si par exemple Terre-Neuve autorisait la demande de l'une de ses entreprises d'exporter l'eau en vrac vers les États-Unis, l'eau pourrait alors devenir une marchandise au sens de l'ALÉNA, régie par les règles du libre-échange, et ce pour l'ensemble de la fédération canadienne. Et alors les Américains pourraient établir leurs entreprises d'exportation d'eau partout au Canada. Si un gouvernement entreprend d'interdire la vente d'eau à un investisseur au sens de l'ALÉNA, cet investisseur pourrait en théorie prétendre être lésé et réclamer une pleine compensation financière. Les

États au Canada peuvent bannir l'exportation en vrac, mais l'ALÉNA leur interdit de limiter leur interdiction aux entreprises américaines ou mexicaines, tout comme il leur proscriit d'imposer à elles seules des taxes ou des droits. En d'autres termes, une fois que l'exportation d'eau en vrac est autorisée, il deviendra difficile de faire marche arrière, sauf à s'exposer à des poursuites judiciaires très coûteuses. Selon certains spécialistes, le Canada et le Québec pourraient être même tenus de respecter les droits des investisseurs de pays bénéficiant de la clause de la nation la plus favorisée.

Une première poursuite fondée sur l'ALÉNA

Une entreprise américaine, la Sun Belt Water inc. a intenté en novembre 1998 une poursuite contre l'État de Colombie-Britannique. L'entreprise s'appuie entre autres sur les dispositions de l'ALÉNA. Elle réclame à l'État provincial une compensation se chiffrant à plus de 450 millions \$ pour son refus de lui octroyer le permis d'exportation d'eau qu'elle avait demandé. En effet, au début des années 1980, la Colombie-Britannique avait annoncé une nouvelle politique favorable à l'exportation d'eau par voie de navire citerne. Or, en 1988-89, pour une sixième année de suite, la sécheresse frappait le sud de la Californie. Devant la pénurie d'eau, certaines villes californiennes en vinrent à envisager l'importation d'eau. En 1990, la Sun Belt s'allia avec une entreprise de la Colombie-Britannique, la Snowcap Waters, pour l'exploitation du convoi maritime de l'eau ; cette dernière possédait une des six licences d'exploitation délivrées par les autorités de la Colombie-Britannique. Cependant, la Colombie-Britannique ne désirait guère traiter avec ce consortium, prétend la Sun Belt. L'État provincial, soutient-elle, avait conclu une entente secrète avec une autre entreprise canadienne, la Western Canada Water (WCW), qui lui garantissait un prix préférentiel de l'eau. Le titre de la WCW fit l'objet de transactions entre initiés et l'entreprise déclara faillite en 1993, engloutissant les épargnes d'une

multitude d'actionnaires américains. En mars 1991, les deux partenaires finirent par décrocher d'un district de la Californie un contrat d'approvisionnement en eau par navire citerne. Quelques jours plus tard, le gouvernement de la Colombie-Britannique annonçait un moratoire sur l'exportation d'eau. La compagnie canadienne a été indemnisée, mais pas la compagnie américaine, qui allègue la discrimination.

Il se dessine déjà au Canada anglais un lobby qui applaudit à l'exportation industrielle de l'eau. Dans son éditorial du 12 février 1999, le *National Post* de Toronto invite le Canada à ouvrir largement le robinet, au motif qu'un État qui possède, dit-on, 9% de l'eau renouvelable du monde ne peut « punir » les 40% de la population mondiale qui manque d'eau. Le même jour, le chroniqueur Andrew Coyne accuse les écologistes et les opposants à l'exportation d'eau d'entretenir une « religion de l'eau ». Selon Coyne, il faut cesser de penser que l'eau est une ressource différente des autres. Plutôt que de consentir au gaspillage de l'eau, il faut la traiter comme une simple marchandise et lui fixer un prix, suivant les recettes du marché. Ce qui nous forcera, croit-il, à l'employer à meilleur escient.

Selon madame Louise Vandelac, professeure titulaire du Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal, les vues du *National Post* et des partisans du libre commerce de l'eau sont loin d'être partagées par les tenants d'une gestion publique et cohérente de l'eau. Parmi ces derniers, se trouvent le Water Watch, large front commun canadien réunissant le Canadian Environmental Law Association (CELA), le Canadian Union of Public Employees (CUPE-SCFP) et le Conseil des Canadiens. Au Québec, on rencontre notamment la Coalition Québécoise pour une gestion responsable de l'eau, Eau Secours, réunissant la CSN, CEQ, SFPQ, le Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE), etc. ainsi qu'une trentaine de Porteurs d'eau dont Ricardo Petrella, Yves Michaud, Gilles Vigneault, etc. Pour ces grandes coalitions, l'eau est une ressource vitale et col-

lective, un bien public qu'il faut gérer dans une perspective à long terme.

Louise Vandelac, chercheure au Centre pour l'étude des interactions biologiques entre la santé et l'environnement (CINBIOSE) de l'UQÀM, travaille depuis plusieurs années sur les enjeux sociaux du dossier de l'eau, en lien, notamment avec la Coalition Eau Secours. Interrogée par l'AGORA, elle souligne les réserves de nombreux groupes environnementaux et sociaux concernant dit-elle, le peu de transparence, le peu de perspectives globales, intégrées et à long terme, avec lesquelles les gouvernements ont jusqu'ici traité la gestion et la commercialisation des ressources en eau. D'ailleurs, devant les menaces d'appropriation privée de la ressource et l'imposition éventuelle des règles de l'ALÉNA à l'ensemble des eaux canadiennes, limitant alors les pouvoirs de gestion publique, la Coalition Eau Secours a demandé publiquement à l'État québécois à plusieurs reprises depuis un an d'adopter avant qu'il ne soit trop tard, un moratoire sur l'exportation d'eau ainsi que sur de nouvelles autorisations de captage d'eau souterraine.

L'eau, un multiplicateur de valeur ajoutée

Bien qu'il faille éviter, selon madame Vandelac, de tomber dans les pièges que poserait l'ALÉNA, le projet d'exporter de l'eau, n'est pas en soi indéfendable. Elle fait valoir que le Québec a cependant tout intérêt à tenir compte de la complexité des enjeux géopolitiques et environnementaux. Le Québec aurait surtout intérêt à mettre en valeur collectivement ses grandes ressources en eau. Plutôt que de se laisser guider par une politique à courte vue qui consiste à céder le patrimoine collectif à des intérêts privés en échange de quelques emplois, les Québécois devraient être plus intelligents et avant-gardistes en devenant porteurs d'un projet collectif de valorisation de la ressource axée sur l'agriculture, la recherche et développement, l'industrie environnementale et la haute technologie, notamment l'informa-

tique, qui a besoin d'eau très pure. Cela vaudrait mieux dit-elle que de jouer les «déporteurs d'eau». Elle fait remarquer, à titre d'exemple, que la production d'une tonne de céréales nécessite 1000 tonnes d'eau et qu'il est donc dans l'intérêt collectif que la mise en valeur de nos produits se réalise au Québec même, avec notre eau, au lieu de laisser littéralement couler cette ressource dans les goussets de certains.

L'exportation de l'eau, un projet viable ?

La viabilité économique de l'exportation massive d'eau, notamment du Québec vers l'Afrique et le Moyen-Orient souligne Mme Vandelac, a été fortement contestée par nombre d'experts, qui ont souligné que les coûts de transports à eux seuls dépassaient de loin les coûts de dessalinisation d'eau de mer dans ces régions. Quant aux impacts environnementaux, nos connaissances fort partielles sur l'état précis des ressources et sur les impacts en cascades de prélèvements massifs sur tout le régime des eaux, (risques d'affaissements de terrain, de détérioration de la qualité et de la quantité d'eau disponible, etc.) devraient nous inciter, dit-elle, à une grande prudence. En fait, ce sont essentiellement les exportations destinées vers les États-Unis qui en théorie, et si on fait abstraction de l'accord de l'ALÉNA et des impacts environnementaux, pourraient être concevables, soit par détournement de certains cours d'eau ou par le transport d'eau en vrac par navire, citerne, pipeline, etc.; le cas de l'embouteillage étant déjà un élément distinct dans le traité de l'ALÉNA.

Les éléments d'une politique québécoise et cohérente de l'eau sont-ils réunis ?

Suite aux nombreuses pressions des groupes sociaux et environnementaux, le 30 octobre 1998, le ministre de l'Environnement, M. Paul Bégin, a donné au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat de

tenir une consultation sur la gestion de l'eau au Québec. Le 10 février dernier, le gouvernement fédéral annonçait la mise sur pied d'une stratégie visant à prévenir l'exportation massive d'eau et enjoignait les États provinciaux d'imposer un moratoire sur l'émission de permis de prélèvement d'eau à grande échelle. Les éléments sont-ils réunis pour que les gouvernements assument pleinement le contrôle d'une précieuse ressource?

À partir de ce qu'on a pu observer au cours des dernières années, souligne Mme Vandelac, les pouvoirs publics semblent ne pas saisir l'importance, pour l'avenir du Québec, d'éviter de dilapider cette ressource patrimoniale. Elle estime également que le Québec est encore mal outillé, tant en matière d'aménagement global de son territoire, intégrant la gestion des eaux, qu'en matière de protection économique et environnementale de cette ressource. Comme l'ont fait remarquer plusieurs observateurs, la gestion gouvernementale de l'eau par les organismes de l'État mériterait d'être mieux intégrée. Il importerait également d'éviter les conflits potentiels d'usage entre les citoyens, les petits producteurs et les grands consommateurs d'eau, pour ne mentionner que ces aspects.

À cela s'ajoutent les lacunes dans les connaissances scientifiques précises et exhaustives des ressources en eau du Québec et l'absence d'approches multidisciplinaires et intégratrices, attentives aux préoccupations des citoyens. Partiellement financés par l'État, les instituts de recherche ne jouissent pas de toute l'indépendance financière voulue pour approfondir ces questions.

Ainsi, dans la région de Montréal, où plus de la moitié de l'alimentation en eau provient du fleuve Saint-Laurent, les bouleversements climatiques risquent d'entraîner, d'ici quelques décennies, une baisse du niveau d'eau du fleuve, allant jusqu'à 40 %, d'après certaines hypothèses. Cette baisse pourrait affecter non seulement la navigation mais également la qualité de l'approvisionnement en eau provenant du

fleuve. Cela devrait alors nous inciter, affirme Louise Vandelac, à protéger davantage encore les eaux souterraines de la grande région de Montréal, fort convoitées pour l'embouteillage.

Comme l'a souligné Eau Secours, le cadre législatif et réglementaire dont dispose à l'heure actuelle le Québec est nettement insuffisant. Ainsi, observe Mme Vandelac, la législation québécoise n'interdit pas formellement l'exportation de l'eau en vrac, contrairement à certains États américains de la Nouvelle Angleterre, et certaines provinces canadiennes. Cette absence d'interdiction désarme le Québec vis-à-vis des velléités d'entreprises qui voudraient invoquer l'ALÉNA à l'appui de leurs projets.

Par ailleurs, elle comprend mal que le Québec continue, pendant la consultation publique du BAPE, à étudier des projets de captage d'eau sous l'actuel régime. Cela compromet l'élaboration d'une politique plus contraignante, et risque, s'il y a changement de la législation, de nous exposer à d'onéreuses poursuites juridiques de la part de firmes étrangères. Elle rappelle que les grandes entreprises étrangères qui contrôlent les deux tiers des emplois dans le secteur de l'eau embouteillée, une industrie de plus de 100 millions \$ par année, prospectent surtout les richesses en eau de la région de Montréal. De plus, une fois qu'un permis de captation est délivré par le ministère de l'Environnement, il est rare que les demandes d'augmentation du débit d'eau capté soient par la suite refusées.

Certes, les groupes environnementaux et sociaux préoccupés par les projets d'appropriation privée de l'eau, poursuit Mme Vandelac, sont heureux qu'on ait agréé à leur demande de tenir cette consultation publique sur l'eau sous les auspices du BAPE. Néanmoins, regrette-t-elle, le BAPE se voit confier un mandat limité, voire tronqué, puisqu'il exclut les eaux tombant sous la gouverne d'Hydro-Québec, et celles qui alimentent les barrages privés. Par ailleurs, comment le BAPE traitera-t-il des eaux transfrontalières et voies

navigables – sous juridiction du gouvernement fédéral ou de la Commission mixte internationale?

Compte tenu des nombreuses demandes de permis d'exploitation des eaux souterraines, compte tenu de la privatisation progressive de la gestion des réseaux d'eau des municipalités, de la multiplication des petits barrages privés et des projets de dérivations de rivières d'Hydro-Québec, sans parler des impacts éventuels du dossier de l'ALÉNA, la politique de l'eau du Québec ne risque-t-elle pas de résulter davantage de faits accomplis que de la consultation publique, se demande-t-elle? D'où l'urgence d'un moratoire, réclamé par de nombreux groupes, pour éviter, qu'on ne puisse plus établir de politique du tout, ce qui serait navrant, voire même «absurde» après trente ans de débats, la première commission québécoise sur l'eau – la commission Legendre – datant de 1968.

La stratégie « nationale » du gouvernement fédéral : ouvrir les vannes à l'exportation ?

Également, tant la coalition Water Watch qu'Eau Secours ont remis en question la stratégie nationale annoncée par le gouvernement fédéral en février dernier. Ce gouvernement a demandé aux États provinciaux d'imposer un moratoire sur l'eau, ce qui respecte leur compétence. Mais comment interpréter qu'un pays qui dit posséder 20 % des réserves d'eau douce et 9 % des eaux renouvelables demande à la Commission mixte internationale, dont est membre son principal partenaire économique et seul voisin, menacé d'une pénurie d'eau, de se pencher sur les impacts d'éventuelles dérivations de cours d'eau et d'exportation d'eau en vrac sur les eaux transfrontalières? S'agit-il d'un « *déni de souveraineté nationale* »? Cela dit, pour imparfait qu'il soit, le recours à la commission mixte internationale, qui a déjà montré par le passé une certaine sensibilité aux impacts environnementaux, est peut-être préférable au renvoi devant la commis-

sion de l'environnement de l'ALÉNA, dont on peut craindre une approche par trop économique.

Toutefois, n'est-il pas «discutable» que le gouvernement fédéral ait confié à cette commission l'examen de questions dont la portée est aussi vaste et qui semblent implicitement avaliser l'idée de déviations de cours d'eau et d'exportation massive? En effet, la commission devra entre autres faire rapport sur : 1- «*Les demandes actuelles et futures en eau pour fin de consommation*»; 2- «*Les déviations actuelles et potentielles d'eau vers et à l'extérieur des bassins transfrontaliers, incluant les prélèvements d'eau pour d'éventuelles exportations*». Dans un communiqué, la Commission fait état de «*projets visant à dévier ou exporter d'importantes quantités d'eau*», des bassins situés le long de la frontière canado-américaine. Bref, la déportation massive d'eau du Canada vers les États-Unis n'est plus une simple hypothèse d'école. Si la stratégie fédérale vise «*à garantir la sécurité à long terme de l'approvisionnement en eau douce au Canada*», alors que la fédération possède des ressources hydrauliques surabondantes, est-ce que cela signifie qu'on s'apprête à laisser aller vers les États-Unis une partie importante de nos ressources hydriques? Ne peut-on voir dans cette formule floue, dit-elle, l'aveu implicite que le gouvernement fédéral veuille rendre réalisable l'exportation d'eau en vrac vers les États-Unis? Mme Vandelac déplore la précipitation dans laquelle a été annoncée la consultation confiée à la commission mixte internationale, le peu de temps laissé aux intervenants pour se préparer et l'absence de financement conséquent qui leur est offert et de données précises et documents de travail centrés sur l'objet même de la consultation. Le Québec, au moins, finance un peu mieux la participation des intervenants devant le BAPE.

Le développement viable de l'eau québécoise

Si l'État québécois n'adopte pas rapidement un moratoire sur l'exploitation de l'eau et un nouveau cadre législatif

réglémentant son exportation, la consultation publique y perdra sa crédibilité, car les dés risquent d'être vite pipés, craignent nombre d'intervenants sur l'eau. C'est à ces conditions qu'un débat serein et démocratique pourra avoir lieu. L'eau, une simple ressource naturelle? Non, rétorque la sociologue, elle est aussi un élément essentiel de l'identité québécoise. Le Québec pourrait collectivement se doter d'une expertise sur l'eau de calibre mondial et faire avec la mise en valeur de cette ressource un outil aussi puissant que la nationalisation de l'hydroélectricité en ses débuts. À lui de jouer. S'il s'en abstient, d'autres que lui détourneront à leur profit les affluents de ce limpide trésor.

La langue de l'eau : des signes vitaux...

Hélène Pedneault³

Dans toutes les religions, toutes les civilisations et tous les mythes, l'eau est Mère et matrice, source de toutes choses, instrument de purification ou de régénérescence, promesses de développement. Elle est un symbole universel de fécondité et de fertilité, de pureté, de sagesse, de grâce et de vertu. Elle est l'origine et le véhicule de toute vie. La sève des arbres est de l'eau, et avant de naître, tous les êtres baignent dans l'eau amniotique. Quand on veut changer de vie, on dit qu'on veut « retourner aux sources », se « ressourcer ».

Où est l'eau ? Comme le dieu du petit catéchisme gris de notre enfance, l'eau est partout, même dans les déserts, sous forme d'oasis, dans nos yeux, sous forme de larmes, sur nos corps, sous forme de sueur. L'eau est libre et sans attaches, elle se laisse couler en suivant les pentes ou le courant. Elle s'abandonne. L'eau est une force Yin, dite féminine, mais elle a aussi ses côtés sombres. La force de l'eau, on l'a vu au Saguenay à l'été 1997, à Winnipeg, dans le Midwest des États-Unis, en Chine. Elle s'insinue partout. Lors d'un incendie, c'est souvent l'eau qui détruit tout, davantage que le feu.

L'eau est une bénédiction. Dans certaines religions, on compare le cœur d'un sage à un puits, à une source, et sa parole à la puissance d'un torrent. L'eau est aussi le symbole de la vie spirituelle : eaux du baptême, eaux de Pâques. Tout lieu de pèlerinage a son point d'eau, sa source sacrée ou sa fontaine. L'eau guérit. À moins que les humains l'aient salie, l'eau est une matière parfaite, pure, féconde, totalement transparente. Elle possède une vertu purificatrice et pour cette raison, elle est considérée comme sacrée. Elle fait partie de tous les rites initiatiques. Dans plusieurs mythes, il faut traverser un cours d'eau pour se purifier ou accéder à la connaissance.

3. Écrivaine, membre de la Coalition Eau Secours !

Les eaux calmes symbolisent la paix et l'ordre. L'eau est aussi la substance de la glace. Elle est solidaire de la lune pour faire ses marées. L'eau, c'est l'origine du monde. La notion d'eaux primordiales, d'océan des origines, est quasi universelle. L'eau, c'est le sang, la sueur, l'humidité, le symbole des énergies inconscientes, des puissances informes de l'âme, des motivations secrètes et inconnues : l'eau est la parole des rêves, celle que les humains ne contrôlent pas. Elle éteint le feu jusqu'à le faire disparaître, et le feu fait bouillir l'eau jusqu'à la faire disparaître en entier. Elle est féminine, sensuelle et maternelle. Tout passe par l'eau.

On peut avoir soif de vérité, soif d'amour, soif de rêves, soif de connaissances, toutes soifs vitales pour une destinée humaine. Mais la soif principale avec laquelle nous naissons et sans laquelle nous ne pourrions pas vivre, c'est la soif de l'eau, cette chose évidente, toute simple, qu'on prend pour acquise, là où nous habitons, parce que nous avons la chance de posséder l'une des plus grandes réserves d'eau douce au monde. Parce que l'eau tombe du ciel, parce qu'elle sort de la terre en source jaillissante, parce qu'elle coule et s'infiltre partout, portée par son courant, parce qu'elle s'étale sur notre terre en grandes surfaces, on l'a prend pour acquise.

On prête à certaines eaux des pouvoirs, des vertus guérissantes. Il y a des eaux miraculeuses, dit-on, des eaux de Pâques, des eaux qui réparent les énergies brisées. Il fut même un temps récent où l'on croyait que l'eau lavait tout. On pouvait y jeter tout ce qu'on voulait, tant qu'on voulait, simples citoyens ou multinationales : vidanges, mercure, BPC, purin de porc et autres coliformes. Jusqu'au moment où il a bien fallu se rendre compte qu'il fallait, de toute urgence, laver l'eau elle-même. Des gens avaient crié pourtant, depuis longtemps. Des écologistes qu'on prenait – et qu'on prend encore – pour de doux illuminés avaient pourtant tiré sur toutes les alarmes possibles. Mais il a fallu que l'eau se mette à attaquer les humains dans leurs corps pour qu'on perde notre surprenante naïveté, nous les humains les

plus savants, les plus informés, les plus évolués – nous vantons-nous – de toute l'histoire de l'humanité. L'eau ne pouvait plus se défendre seule contre nous, les barbares. L'eau est vivante. Dorénavant, elle avait besoin de nous, de ces mêmes barbares qui l'avaient salit, elle avait besoin que nous fassions de la conscience un nouveau mode de vie. L'eau avait besoin de nous pour rester vivante, comme nous avons besoin d'elle pour vivre. L'eau avait besoin de nous pour se laver, pour se nourrir, pour se maintenir en vie. Mais elle, nous ne pouvions pas la brancher pour la prolonger. Nous avions déjà réussi à acidifier les pluies jusqu'à tuer des lacs entiers. Mais le plus beau de l'affaire, c'était que rien n'y paraissait. On pouvait donc continuer. On dit qu'il n'y a pas de lac plus beau, plus clair et plus transparent qu'un lac mort, où toute vie a été tuée.

Nous aurions dû pourtant savoir depuis longtemps que la vie est un équilibre, un échange de bons procédés, d'alliances et de subtils compromis avec les autres règnes vivants, animal ou végétal, et avec les quatre éléments : l'air, l'eau, le feu et la terre. Et comme nous sommes supposés avoir ce que les autres n'ont pas, c'est-à-dire un cerveau, nous portons en plus la responsabilité du bien-être de tous les règnes avec lesquels nous partageons cette terre. Mais nous ne savons pas bien ce genre de choses. Nous savons tout le reste et même beaucoup plus, mais nous ne savons pas vivre. Nous savons accélérer des particules, fissionner l'atome, guérir des maladies, reproduire le vivant, communiquer dans l'instant d'un bout à l'autre de la planète, mais nous ne savons pas vivre.

Il fut un temps récent, aussi, où des Seigneurs aux pratiques féodales, qui avaient la conscience placée ailleurs que dans la vie, au fond de leurs poches, se mirent à reluquer l'eau comme une courtisane dont on pouvait acheter les faveurs. Ils se mirent à pomper l'eau invisible, celle de nos nappes phréatiques, celle qui dort ou circule sous nos pieds, selon qu'elle est libre ou captive. Ils n'avaient et n'ont encore

qu'à posséder un terrain pour y pomper. Selon la loi, qui est de leur côté, l'eau souterraine leur appartient s'ils sont propriétaires de la terre au-dessus, peu importe si la nappe phréatique s'étend sur dix kilomètres à la ronde. Ils enfermèrent donc cette eau dans des bouteilles. Ils allèrent jusqu'à la coter en bourse alors que deux milliards 400 millions d'êtres humains étaient privés d'eau au même moment. On se mit à traiter l'eau non pas pour ce qu'elle est, une substance vitale, mais comme une vulgaire marchandise dont on pouvait faire le commerce.

Tout cela se passe dans l'époque, dans le dernier quart du XX^e siècle.

Dans cette même époque, l'astrophysicien Hubert Reeves, provocateur de conscience s'il en fut, dit, à la radio, le 15 mars 1999, que le XXI^e siècle devra être un siècle vert, sinon nous ne nous rendrons pas, comme espèce, jusqu'au XXII^e siècle. Hubert Reeves, le grand scientifique à la rigueur impeccable, dit publiquement qu'il nous reste à peine quelques décennies avant que les dommages que nous avons infligés à la terre deviennent irréversibles.

Nous sommes les agresseurs de la Terre, nous fabriquons ses plaies.

Le Québec est un pays d'eau. Il s'est construit le long des grands cours d'eau, il l'est toujours. Sur la carte, le Québec est un pays vide d'humains, habité seulement le long des grands cours d'eau, à l'intérieur d'une bande au sud avec quelques incursions au nord, et le pays des Inuits au nord du nord. On dit qu'il y a un million de cours d'eau sur cette terre, dont 700 000 lacs. Il y en a tant que sur ce nombre, il n'y en a que 30 000, qui portent un nom. Les autres lacs ont des domiciles fixes, mais pas d'identité. Il y a tellement d'eau au Québec qu'on se demande comment on arrive à naître sur la terre ferme!

L'eau est notre cœur et nos artères. On ne vend pas son cœur et ses artères. Jadis, les cours d'eau étaient nos seules routes, le seul lien entre nous. Ils nous ont permis d'explorer le pays et le continent. Le Québec s'est bâti autour des cours d'eau comme les villages se sont construits autour des églises. Encore aujourd'hui, si vous suivez le St-Laurent, vous suivez l'histoire des gens de ce pays. L'eau est notre histoire. Elle n'est pas un bien de consommation à vendre, elle est notre patrimoine commun. Nous en sommes tous propriétaires, à parts égales. Nous sommes prêts à la partager avec ceux qui n'en ont pas, à investir pour la laver quand il est nécessaire de le faire à cause de nos désinvolture passées, à investir aussi pour rajeunir les canaux artificiels qui la portent jusqu'à nos foyers. Nous l'avons prouvé. Depuis le début des années 80, nous avons investi plus de 8 milliards de dollars dans l'assainissement de nos eaux. Mais l'eau, c'est d'abord et avant tout le sang qui coule dans nos veines.

Vouloir toucher à l'eau, au Québec, c'est comme vouloir toucher à la langue française, comme si l'eau était notre langue maternelle. Les Québécois ont des réactions viscérales quand on veut toucher à la langue ou à l'eau. L'émotion monte comme un raz-de-marée, d'un seul coup, des pieds à la tête. Allons-nous encore dire que ce sont des réactions irrationnelles? Comme la langue, l'eau est beaucoup plus qu'un simple outil pour les Québécois: c'est un symbole fondamental, qui fait partie non seulement de notre patrimoine mais de notre inconscient collectif. L'eau nourrit les corps, les imaginaires, la littérature, le cinéma, les chansons. S'y attaquer, c'est blesser ce que nous avons de plus précieux, c'est voler notre identité. L'eau est le symbole d'une lutte beaucoup plus vaste que l'eau elle-même, qui fera reculer – je le crois – ceux qui veulent vendre ou acheter le Québec à la carte, non pas pour le bien-être collectif, mais pour aller grossir leurs avoirs au soleil des paradis fiscaux.

Les Québécois ont été traités avec mépris de « porteurs d'eau » pendant des siècles. Le mépris n'est pas mort. Certains

voudraient que nous restions des porteurs d'eau. Mais aujourd'hui, il faut de nous-mêmes songer à revendiquer ce titre de « porteurs d'eau ». Ce qui a été une insulte doit devenir notre identité fondamentale, notre mission, celle d'être les protecteurs et non les dilapidateurs de l'eau. Aujourd'hui, ce n'est plus nous qui portons l'eau, c'est l'eau qui nous porte, cette eau qui se raréfie, qui devient objet de convoitise et enjeu de plus d'une cinquantaine de batailles, voire de guerres de l'eau, en cours sur cette planète. L'eau est devenue l'or bleu du XXI^e siècle. Moins il y aura d'eau, plus il y aura de déserts. On parle déjà de raréfaction de l'eau, de pénurie. On parle de désertification de la terre. Le désert est déjà bien présent, bien installé dans la vie psychique des êtres humains et des civilisations. Nous volera-t-il aussi la terre ?

Nous sommes prêts à faire ce qu'il faut pour prendre soin de l'eau, à ne pas la gaspiller comme des héritiers irresponsables. Nous sommes riches d'eau et cette richesse qui coule autour de nous, en rivières tumultueuses, en simples ruisseaux, en sources, en chutes, en fleuve ou dans le bel étalement tranquille des lacs, elle vibre avec nos corps qui sont faits eux aussi de 80 % d'eau. Nous sommes cette eau dont nous avons besoin pour vivre et pour prospérer. Nos corps ne sont pas à vendre. Nos âmes non plus. Le Québec est l'Arabie Saoudite, l'Eldorado de l'eau. Nous ne laisserons pas quelques « cheiks » s'emparer de notre richesse collective à leur seul profit et faire de l'argent comme de l'eau. Le gouvernement pense-t-il sérieusement à donner ce cadeau de roi à des compagnies dont la seule inquiétude est l'énormité de leurs profits et la taille des dividendes remis à leurs bienheureux actionnaires – qu'il s'agisse d'eau du robinet, de pompage des eaux souterraines ou d'exportation d'eaux de surface ?

Nous avons déjà fait la gaffe de tout transformer en industrie, même les arts : industrie de la chanson, industrie du disque, industrie du cinéma, industrie de la télévision, industrie de la spéculation sur la peinture et aujourd'hui, industrie du savoir. Toutes choses dont nous avons tué

l'essence et le sens. (Il n'y a à peu près que la danse qui ait échappé à ce vocable : elle n'est pas assez rentable !) Ne laissons jamais l'eau devenir une vulgaire industrie. Si la Coalition Eau Secours intervient depuis déjà deux ans avec une telle passion et une telle rigueur dans le dossier de l'eau, c'est que nous ne voulons pas attendre que la maladie devienne incurable. Si Eau Secours exige avec une telle urgence que le moratoire sur l'eau soit élargi et réactivé pendant toute la durée des consultations publiques – qui ont débuté le 15 mars –, c'est que nous voulons réfléchir en paix, sans que tout continue comme si de rien n'était dans les coulisses, comme en ce moment. Les symptômes sont suffisamment alarmants aujourd'hui – dans la région de Mirabel et ailleurs – pour justifier une intervention costaute des citoyens. Et cette intervention se résume en cinq mots : TOUCHE PAS À MON EAU. À l'eau la privatisation ou l'appropriation de l'eau par des intérêts égoïstes ! Et comme aurait dit ma mère : s'ils touchent à nos eaux, ILS VONT FRAPPER LEUR WATER-L'EAU ! Et dans les deux langues à part ça !!

En dernier lieu, sachez que le pays des écrivains et des écologistes n'est pas moins réel que celui des financiers. Entre ces deux mondes, celui qui défie l'argent et que la mort ou l'extrême pauvreté des autres indiffèrent, et celui qui défend la vie avec la seule force de ses rêves, incarnés dans la terre et non pas désincarnés, comme on voudrait bien le faire croire, c'est une bataille à finir. L'eau est un symbole qui dépasse largement l'objet de son combat actuel. Nous n'abandonnerons pas notre eau, nous ne la laisserons pas couler entre des mains sales. Et avec le Veda des Hindous, nous faisons cette prière :

*Vous, les Eaux qui réconfortez,
apportez la force, la grandeur, la joie, la vision.
Souveraines des merveilles,
régentes des peuples...
Vous les Eaux, donnez sa plénitude au remède
afin qu'il soit une cuirasse pour mon corps
et qu'ainsi je voie longtemps le soleil.*

Vous ne grugerez pas nos eaux!

François Patenaude⁴

Parlons d'eau, mais pas n'importe comment. Je vais aborder ce sujet fleuve à la mode d'aujourd'hui, c'est-à-dire à partir de l'angle économique. Car vous n'êtes pas sans savoir que la « nouvelle réalité » mondiale essaie de faire de nous des outils au service de l'économie.

Concrètement cela veut dire qu'il faudra s'habituer à vivre à genoux. On connaît cela au Québec. La seule différence c'est que ce n'est plus devant l'ultime absent, c'est-à-dire Dieu, qu'on sera à genoux, mais devant l'omniprésent, c'est-à-dire le marché.

La « nouvelle réalité » se manifeste, entre autres, par la privatisations des biens et des services publics.

L'eau fait office de barrage ultime à la logique des privatisations. Parce qu'une fois que l'eau est privatisée, tout peut être privatisé, sauf l'air... Pour le moment du moins!

Et pourtant, il est question de privatisation de l'eau à Montréal et au Québec. Cette belle idée est venue de la douce France. Il faut savoir que les compagnies françaises de l'eau sont les chefs de file mondiaux en la matière. Trois compagnies pas très nettes forment ce que l'on pourrait appeler le *trium verat* de l'eau. Il s'agit de :

- Vivendi, l'ex-Générale des eaux, qui est la première compagnie des services d'eau au monde. En 1997, son chiffre d'affaires était de 28,6 milliards \$ américains et elle était la centième plus grosse entreprise au monde.

4. Chercheur, Chaire d'études socio-économiques UQAM, membre de la Coalition Eau Secours!

Allocution prononcée le 13 avril 1999 lors du spectacle « La grande débâcle » au Spectrum de Montréal.

- Le groupe Suez-Lyonnaise des eaux. En 1997, son chiffre d'affaires était de 32,6 milliards \$ américains et elle était la 75^e plus grosse compagnie du monde. Power Corporation, qui est l'œuvre de M. Paul Desmarais, est au nombre des actionnaires importants de Suez Lyonnaise.
- Le groupe Bouygues n'est pas à négliger non plus. Son chiffre d'affaires était tout de même de 16,4 milliards \$ américains en 1997 et une de ses filiales québécoises est la firme Aquatech qui a déjà été associé avec SNC-Lavalin. Aquatech détient le plus grand nombre de contrats de gestion privée d'usines d'eau au Québec.

Ces trois compagnies sont présentes sur tous les continents et dans plusieurs secteurs d'activités. Non pas parce qu'elles ont toutes les compétences, mais parce qu'elles bénéficient d'une rente assurée. Rente qu'elles tirent des services qui étaient autrefois publics comme l'eau, l'énergie et la gestion des déchets. En contrôlant ces services essentiels ces trois compagnies imposent une sorte de taxe privée qui leur permet de financer leurs activités dans des secteurs lucratifs comme ceux des télécommunications et des services de santé.

Ces trois compagnies ont également des médias sous leur contrôle. TF1, la première chaîne de télévision française, appartient à Bouygues. Canal + est la propriété de Vivendi qui contrôle également des magazines tels que *L'Express*, *Le courrier international* et *Le point*, en plus de détenir un certain contrôle sur des journaux tels que *Libération* et *Le Monde*.

Comme vous pouvez le constater, ces compagnies ont le moyen d'imposer leurs idées... et ce malgré votre volonté!

Depuis quelques années, les compagnies françaises sont de retour dans nos eaux et elles veulent plus que nos pelletteries. Ce faisant, elles ont réveillé l'appétit des entrepreneurs locaux.

Au premier rang des intéressés par la privatisation de la gestion des aqueducs, il y a les firmes d'ingénieurs d'ici, tels que SNC-Lavalin et Tecsalt. Au bout de la longue liste des intéressés par la privatisation de l'eau il y a le Fonds de solidarité de la FTQ.

Mais il n'y a pas que l'eau privatisée qui intéresse notre « élite économique ». Il y a aussi l'eau embouteillée. Pour certains entrepreneurs la table est mise et ils *reluquent* la nappe en salivant. L'eau souterraine a beau faire partie de notre patrimoine collectif, ils réussissent, les scélérats, à tordre les nappes phréatiques et à faire couler l'argent dans leurs poches sans qu'un seul sous de redevance ne tombe dans celles de l'État!

La force de l'eau en intéresse également plus d'un. S'il a été utile à une certaine époque de confiner des chevaux d'écume à l'intérieur de vastes barrages afin d'électrifier le pays, on doit aujourd'hui mettre fin aux désirs des Barons du Béton qui veulent harnacher et bétonner nos rivières pour exporter de l'électricité à rabais aux États-Unis.

Enfin, certains nouveaux penseurs sortis d'on ne sait quelle institution (mais probablement suite à la désinstitutionalisation) ont souhaité exporter de grandes quantités d'eau du Québec. C'est le cas de ce pharmacien qui a les mêmes initiales que Jésus Christ. D'où lui est venue l'idée d'exporter l'eau par bateau? Mystère. S'est-il dit: si lui marchait sur l'eau moi je me contenterai de l'exporter. Re-mystère. Toujours est-il que le projet *grosse balloune* ne s'est pas concrétisé. Il était moins cher pour les pays en manque d'eau de désaliniser l'eau de mer, plutôt que de l'importer par bateau.

Les vrais dangers de l'exportation massive d'eau se trouvent plutôt du côté de chez l'oncle Sam. Dès qu'il y aura eu un précédent d'exportation d'eau en vrac à partir du Canada, l'eau sera considérée comme un bien de commerce et devra

circuler librement entre le Canada et les États-Unis conformément à ce que dit l'Accord de libre-échange.

Et pourtant notre gouvernement souverainiste est favorable à l'exportation massive d'eau ! Il n'a pas vu et ne voit toujours pas la contrepartie de ses visées exportatrices, c'est-à-dire la perte de souveraineté sur ses eaux !

Face à tout cela, je me dis que si ça continue on va l'avoir le pays. Ah oui, on va l'avoir le pays ! On va l'avoir le passeport américain ! On va peut-être perdre les Rocheuses, mais on va gagner le désert de l'Arizona.

Oui, si cela continue, on va l'avoir le pays. Et bientôt à part ça ! Mais ce pays là ça ne sera pas le Québec. Ce pays là ne sera pas le pays que je souhaite. Ce sera une méga zone franche située dans un réservoir de richesses naturelles pillées, peuplé par une main d'œuvre bon marché. Et cette chose en devenir ce ne sera pas le Québec, ce sera : l'Absurdistan.

Nous sommes un peuple d'eau et si vous voulez la privatiser ou l'exporter, vous nous trouverez sur votre route et nous serons nombreux car l'eau est la cause qui regroupe toutes les causes.

La raison en est bien simple. Aujourd'hui, tout ce qui est une entrave au marché est jetée à l'eau. Les droits humains, l'esprit critique, l'équité, la solidarité sociale et j'en passe, tout cela est jeté par-dessus bord. Quant au navire de la démocratie, il prend l'eau de toutes parts.

Alors défendre la cause de l'eau, c'est défendre toutes les causes.

Nous sommes un peuple d'eau. Car c'est tout ce qui nous reste. Et nous y tenons !

C'est pourquoi je dis aux carnassiers affairistes et aux prédateurs de richesses naturelles : vous ne grugerez pas nos eaux !

Déjà, grâce à vos bons soins, le Québec est un pays pelé, un pays à vif : vous nous avez volé nos peaux. Le Québec est un pays rasé : vous nous avez volé notre forêt. Le Québec est un pays avec des trous dans l'âme : vous avez creusé la terre et acheté notre fer à une cenne la tonne.

Que nous reste-t-il maintenant ? Il nous reste une histoire de colonisés. Il nous reste un fleuve qui nous tient lieu d'épine dorsale. Un fleuve dans lequel viennent se jeter des dizaines de rivières. Il nous reste aussi des milliers de lacs et de cours d'eau, des chutes majestueuses. Et toutes ces eaux forment notre squelette, notre ossature. Et sur un squelette comme celui-là on peut tout construire, parce que ses eaux portent la vie.

Oui, il nous reste un squelette et nous sommes les fiduciaires de ses eaux. Or voilà qu'après les avoir polluées avec votre mentalité du profit d'abord, vous voulez nous les vendre. Vous avez du culot !

Mais peut-être est-ce parce que vous savez que nous tenons plus du fleuve tranquille que de la rivière tumultueuse.

Nous sommes patients. Très patients. Trop patients ! Mais notre patience a des limites !

Oui, ce qu'il nous reste c'est un squelette. Non, messieurs les prédateurs de richesses naturelles, vous ne grugerez pas nos eaux !

Eau Secours!

Suzanne Jacob⁵

Premièrement :

Ce n'est pas parce que je ne comprends pas.

Je comprends le français, donc je comprends :

« l'Arabie Saoudite », « l'Eldorado », c'est ici.

L'Eldorado, aujourd'hui, à l'heure qu'il est,
c'est notre chance, notre dernière chance,
de liquider – c'est le cas de la dire – notre dette.

C'est ça que je comprends.

Donc, ce n'est pas parce que je ne comprends pas
que je reste là sans bouger,

c'est tout simplement parce que je ne le crois pas.

Comment est-ce que je pouvais croire

qu'on allait raser les forêts avant qu'elles soient rasées?

Aujourd'hui, elles sont rasées.

Aujourd'hui, il ne reste qu'une petite bordure de forêt
autour des lacs, au bord des routes,
autour des chalets.

Mais je n'arrive pas encore à y croire. Tu vois mon problème?

Deuxièmement, l'eau :

Imaginons maintenant que je le croie avant que ça soit fait,
que je prenne le risque de croire

que ceux qui ont juré de s'occuper de *nos* affaires

sont en train de faire *leurs* affaires sur *notre* dos

sont en train de nous préparer par en dessous

une souveraineté déshydratée.

Si je me mets à y croire, à ça,

5. Écrivaine, Porteuse d'eau pour la Coalition Eau Secours!

à une souveraineté sans héritage et sans descendance,
à une souveraineté sans autre loi
que la loi des grosses poches,
à une souveraineté de la misère,
à un partenariat de porteurs d'eau,
alors là, aussi bien continuer comme on est parti là,
à être les premiers au monde dans la stérilité volontaire,
aussi bien aller se noyer

pendant qu'il reste encore de l'eau pour le faire.

Ou alors, troisièmement :

Il va falloir se décider à faire une petite guerre.

Mais nous, la guerre, même la plus petite, on n'aime pas ça.

Nous on aime mieux mourir avant la guerre qu'après.

Nous, on n'aime pas voir couler le sang.

Sauf que le sang, **le sang de la terre, c'est l'eau.**

Quand tu vas donner ton sang, tu le donnes

parce que tu es sûr qu'il va t'en rester.

Si tu prenais conscience

qu'on était en train de te pomper tout ton sang

et de ne pas t'en laisser,

tu hurlerais

avec la voix du sang,

avec le cri du sang, tu hurlerais.

Et tu ferais la guerre

même si c'était ton propre frère

qui essayait de vendre ton sang.

**ADHÉSION
FACILE
ET
PEU
CÔTEUSE!**

**RENDEMENT
AVANTAGEUX!**

**CRÉDITS D'IMPÔTS
TOTALISANT 30%**

**UNE
ÉPARGNE
RETRAITE
ADMISSIBLE
AUX DÉDUCTIONS
SUPPLÉMENTAIRES
À TITRE DE REER.**

ADHÉRER À FONDATION

**C'EST PARTICIPER
À UNE ENTREPRISE
COLLECTIVE
QUI VISE
À MAINTENIR ET À CRÉER
DES EMPLOIS AU QUÉBEC,
TOUT EN BÉNÉFICIAIRE
D'AVANTAGES
FISCAUX
FACILITANT
L'ACCUMULATION
D'ÉPARGNE
POUR LA RETRAITE**

**MAINTIEN
ET
CRÉATION
D'EMPLOIS**

**INVESTISSEMENT
DANS
L'ENTREPRISE
QUÉBÉCOISE**

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE...**

**UNE
CONSCIENCE
SOCIALE
EN ACTION!**

FONDATION

LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT
POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

FORMULAIRE D'ADHÉSION AU :

SIÈGE SOCIAL

**2100, de Maisonneuve Est,
Montréal (Québec) H2K 4S1**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

**Téléphoner au : 1 800 253-6665
ou (514) 525-5505**

Ceci n'est pas une offre publique de valeurs. Pour de plus amples renseignements, consulter le prospectus FONDATION disponible au siège social.

Camille Laurin

Guy Rocher*

Il ne m'est possible de parler de Camille Laurin que d'une manière personnelle. Une vieille amitié et une longue complicité nous ont liés durant plus de 60 ans. Nous nous sommes connus en 1935 : j'entrais au Collège de l'Assomption. Il avait douze ans, j'en avais onze. Il était une classe devant moi.

Mon premier souvenir de Camille, c'est sa voix. Avant qu'elle ne mue, il avait une voix de contralto. Quand il chantait, sa voix emplissait la chapelle. Nous l'écoutions, retenant notre souffle. Camille aimait le chant, la musique. Il avait une âme d'artiste, un sens artistique très développé. Dans tout ce qu'on a dit sur lui depuis son décès, je n'ai rien lu sur cet aspect de lui, qui a pourtant été le premier que j'ai connu. Et, à mon avis, c'est aussi cet aspect de la personnalité de Camille qui a dominé sa vie : c'est en artiste qu'il a pratiqué la médecine et la psychiatrie et qu'il a fait de la politique. C'est avec un cœur d'artiste qu'il a passionnément aimé et servi le Québec.

* Professeur, faculté de Droit, Université de Montréal.

Il y avait chez Camille un grand fond romantique, qu'il exprimait librement dans le chant, mais qui affleurait sans cesse dans ses discours, ses écrits et dans sa conversation quotidienne avec ses proches, son entourage. Et ce qui m'a toujours frappé, c'est que Camille a su allier ce romantisme jamais nié avec une discipline d'esprit scientifique et un sens politique aigu.

C'est dans cet équilibre qu'a résidé, à mes yeux, la source principale de la force qu'on s'est plu à reconnaître à l'homme, qu'il soit le psychiatre ou le politicien.

Au collège, Camille a été de ceux qui m'ont initié à la lecture. Il avait toujours un livre dans chaque poche de son veston perpétuellement ballant.

Et c'est vers des romantiques que Camille allait le plus spontanément. Il m'a invité à lire « tout Chateaubriand », m'a-t-il dit un jour, et Kipling en anglais.

Camille n'avait qu'une année de plus que moi. Une année d'âge et une année d'étude. Mais je l'ai toujours considéré comme mon aîné. Il est toujours demeuré mon aîné. Il n'a cessé d'avoir une année de plus que moi ! C'est lui qui, à plusieurs reprises, est venu m'inviter à m'associer à ses entreprises. Esprit d'avant-garde, dès les années 1950, il voulait embaucher un sociologue à temps plein à l'Institut Albert-Prévost, dont la seule fonction, me disait-il, serait de regarder vivre l'institution, de la comprendre et de la faire comprendre.

Par la suite, Camille fut parmi les premiers à rejoindre René Lévesque lorsque celui-ci fonda le Mouvement Souveraineté-Association (le MSA) en 1967, appelé à devenir la première base du Parti québécois. S'il m'a été donné de participer aux premières réunions du MSA, c'est parce que Camille est venu me chercher. Je n'oublierai jamais le moment d'étonnement que j'ai eu lorsque Camille m'a annoncé, de ce ton à la fois posé et décidé qu'on lui connaît, qu'il était prêt à abandonner sa carrière de médecin-

psychiatre pour se lancer dans la politique active en faveur de l'indépendance du Québec. Je découvrais à ce moment-là que mon ami Camille était indépendantiste depuis longtemps, avant René Lévesque et avant bien d'autres. Et avant moi une fois de plus, bien sûr!

Camille ne parlait pas pour rien. Les années suivantes ont bien montré que son intention était ferme. Il a fait partie de la première équipe des députés péquistes à l'Assemblée nationale de 1970. Puis, après l'étonnante élection du 15 novembre 1976, dans les premiers jours de décembre, Camille m'a fait un grand honneur: il m'a invité à devenir son sous-ministre, en m'annonçant que le Conseil des ministres venait de lui confier le mandat de la politique linguistique et qu'il me proposait de m'associer à cette œuvre. Quitter la vie universitaire, même pour un temps limité, ne m'était pas facile. Mais comment refuser, devant l'enthousiasme de Camille face aux tâches qui l'attendaient et qu'il prenait à bras le corps?

Travaillant quotidiennement avec Camille pendant deux ans et demi, je redécouvrais mon ami l'artiste dans un nouveau rôle, celui d'un homme d'État. Je peux témoigner que Camille Laurin avait un sens aigu de l'État, une grande idée des hautes responsabilités de celui et celle qui est investi du pouvoir politique. Par exemple, il n'est pas donné à tous les politiciens de savoir bien travailler avec les fonctionnaires et de les bien faire travailler. Respectueux des talents que recèle la fonction publique, le ministre Laurin savait aller y chercher le potentiel qu'on y trouve. En retour, ce même sens de l'État faisait que le ministre Laurin exigeait des fonctionnaires qu'ils respectent les orientations qu'un parti au pouvoir donne au gouvernement: c'est leur strict devoir et le ministre Laurin pouvait ne pas être tendre pour ceux qui y manquaient.

La vision que Camille Laurin avait du rôle de l'État, et particulièrement de l'État québécois, était large et généreuse. On garde du ministre Laurin avant tout le souvenir du rôle

prééminent qu'il a joué en matière de législation linguistique : on lui a, avec raison, attribué le titre de « père de la Loi 101 ». Mais il faut rappeler que cette législation était, aux yeux du ministre Laurin, une partie d'un ensemble plus large, qui était la politique du développement culturel à laquelle il accordait une place prioritaire dans ses interventions. Il suffit d'ailleurs de relire quelques passages du Préambule de la Charte de la langue française et du Livre blanc qui en avait accompagné le dépôt pour retrouver les larges pistes de la pensée politique de Camille Laurin en ce qui concernait les rapports entre la langue et la culture.

Psychiatre et homme d'État, Camille Laurin a été les deux avec une grande authenticité. Il demeurait psychiatre comme homme d'État et était déjà homme d'État en tant que psychiatre. En réalité, j'ai toujours considéré que Camille aurait pu mener une brillante carrière artistique : il avait la voix pour la réussir. Mais je crois que s'il a renoncé à une telle carrière pour embrasser la médecine, ce fut par ce souci des autres qu'il avait acquis jeune et gardé toute sa vie. Et la même motivation généreuse l'a fait par la suite sacrifier sa carrière de professeur et chercheur pour les aléas et les fatigues de la vie politique. Heureusement, il a trouvé en celle-ci assez de gratification et de succès pour la mener jusqu'à ce qu'il juge son terme venu.

Avec Camille Laurin, un grand Québécois s'est éteint. Mais il nous laisse un riche héritage que nous nous devons de faire fructifier. ♦

Les enjeux québécois de l'éducation civique

Maurice Le Pesant

Le projet souverainiste est omniprésent dans les grands dossiers québécois. Il peut se développer durablement si le Québec indépendant peut grandir au sein de la Communauté des Nations. La voie de l'éducation civique, pour préparer l'avènement d'une prochaine République du Québec, est tentante.

*La reconversion des services d'animation pastorale en services de soutien à la vie civique*¹, mise au rang des tâches prioritaires par la commission des États généraux sur l'éducation dans son rapport final à l'automne 1996, soulève plusieurs questions quant aux enjeux en cause.

L'État doit convaincre les communautés culturelles des avantages de l'intégration face au mirage du multiculturalisme, mais, surtout, définir les fondements d'une *culture publique commune* suffisamment enthousiasmante et crédible pour attirer chacun des membres de la collectivité québécoise.

1. *Ministère de l'éducation, Rapport final de la commission des États généraux sur l'éducation*, Québec, 1996, p. 56.

coise. Il ne peut, en effet, y avoir d'adhésion à un quelconque civisme sans un minimum de représentation tangible du projet de société invitant à vivre en tant que citoyen.

1. Choix d'une approche stratégique

L'approche stratégique convient mieux qu'une approche fonctionnelle ou conflictuelle. Il s'agit d'analyser les enjeux qui se nouent autour de la définition et de la transmission des valeurs communes à notre société. L'analyse stratégique reconnaît à l'individu le rôle « d'électron libre » auquel pensait probablement Boris Vian lorsqu'il disait : *L'homme peut tout ce qu'il veut, en gros. Il s'agit de l'homme digne de ce nom, c'est-à-dire de l'homme libre de choisir, ce choix supposant une connaissance approfondie des éléments du problème pour signifier quelque chose*². Et c'est justement le rôle ultime dévolu à l'éducation civique.

Nous choisissons de suivre ce modèle d'analyse du fait politique d'inspiration stratégique, car il apparaît le plus rassembleur, le plus approprié pour voir surgir les acteurs d'un dialogue dont on espère qu'il aboutira au compromis nécessaire pour résoudre les difficultés présentes dans les trois domaines précédemment évoqués :

- l'intégration des communautés culturelles
- la définition d'une *culture publique commune*.

2. Évolution de la notion d'éducation civique

2.1 L'exemple français

C'est en 1763 que l'on voit poindre, dans la France prérévolutionnaire, une notion d'éducation civile. Un survol chronologique nous a dévoilé l'évolution de l'éducation civique en France. Issue d'un simple enseignement des insti-

2. Boris Vian (présentation, notes et commentaires de Guy Laforêt), *Traité de civisme*, Paris, Christian Bourgeois, 1979, p. 121.

tutions à la Révolution, elle a progressivement promu l'idéal révolutionnaire, la neutralité philosophique, la démocratie, l'éducation aux valeurs et à l'éthique, pour devenir enfin un instrument de socialisation.

2.2 L'exemple canadien

Au Canada, dans les années 50, l'émergence de la notion de citoyenneté, occultée jusqu'alors en raison notamment des concepts d'allégeance inhérents au régime politique en vigueur, a nécessité la formation de la population à ses droits et à ses obligations. L'éducation civique joue alors un rôle semblable à celui imaginé en France par Condorcet dans son projet de loi sur l'instruction publique (1791-1792) [pour enseigner] *la Constitution et les lois*³. Cette conception vise l'adhésion des citoyens au processus de légitimisation de l'autorité étatique dans le but d'assurer au système démocratique une stabilité politique⁴. L'école joue alors un rôle d'*agence de socialisation politique collective de la société*⁵.

Nous pouvons avancer que si l'éducation civique ne recouvrait que ce seul objectif, s'y opposer pourrait signifier, pour ses détracteurs, une remise en cause des règles démocratiques qui régissent la société. Kenneth Osborne estime d'ailleurs que l'éducation politique insuffisante limite, notamment en Ontario, les individus à une vision passive de leur rôle plutôt que de développer leur compréhension du jeu politique.

Mais cette société évolue, et l'école ne peut faire autrement que d'évoluer. Le concept lui aussi se transforme, ici comme ailleurs, vers la promotion d'un projet de société. Il est probable que ce que nous sommes en train de vivre,

3. Mogniotte, *Les débuts de l'instruction civique en France*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1991, p. 19.

4. André-J. Bélanger et Vincent Lemieux, *Introduction à l'analyse politique*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1996, p. 94.

5. Raymond Laliberté, *L'éducation et le système politique*, dans *Analyse sociale de l'éducation*, éd. par Renée Cloutier, Jean Moisset et Roland Ouellet, Montréal, Boréal, 1983, p. 264.

c'est la réédition, suivant un processus accéléré, de ce que nous avons vu se dérouler en France sur une période de plus de deux siècles.

2.3 Rôle de l'école en matière de socialisation politique

Avec la famille, l'école est l'un des premiers et des plus efficaces lieux de socialisation des individus. Il est un aspect particulier de cette socialisation qui intéresse notre recherche, c'est la socialisation politique. Ce concept recouvre le processus d'assimilation des valeurs et des normes spécifiques au domaine politique et [l']*inculcation idéologique obligatoire de tous les citoyens depuis la maternelle jusqu'à l'âge de 16 ans à tout le moins*⁶.

Par les projets éducatifs propres aux écoles, cette socialisation peut prendre des tournures différentes d'un milieu à l'autre, d'autant que les parents démontrent une certaine réticence dans ce domaine, tout autant qu'en ce qui concerne l'éducation sexuelle, et d'autant plus, d'après Annick Percheron, que *l'éducation politique est rarement ouvertement abordée*⁷.

D'après cette sociologue, tenir la politique à l'écart de l'école relèverait d'un sentiment de méfiance envers le politique, *le protéger [l'enfant] contre quelque chose d'impur*, mais aussi d'une crainte de perdre un certain contrôle, *Laisser un enfant se politiser, c'est accepter le risque « qu'il n'appartienne plus à sa mère »*.

C'est, en fait, plus souvent par l'influence des pairs et de quelques échanges formels avec des *profs sympas* que s'effectue la transmission des modèles de conduite, alors que

6. Raymond Laliberté et Marcel Robert, *Étude de projets éducatifs québécois, tome 1 : problématique et analyse générale* dans *Les cahiers du LABRAPs*, vol. 3, n°1, Ste-Foy, Université Laval, 1987, p. 65.

7. Carmen Fuente et Mercedes Munoz-Repiso, *Préparation à la vie dans une société démocratique*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1982, p. 35.

l'éducation civique pourrait être utilisée comme un véhicule certainement plus rigoureux, l'impartialité des enseignants conditionnant la crédibilité du système scolaire.

La socialisation politique rejoint l'éducation à la démocratie quand elle enseigne les institutions, les tendances, les processus décisionnels et lorsqu'elle stimule les futurs citoyens à participer aux consultations électorales. L'école est cependant beaucoup plus que cela, puisque selon l'analyse que Mohamed Cherkaoui fait des travaux de Durkheim, *une des propriétés essentielles des systèmes éducatifs* [réside en leur qualité] *de moyen de lutte pour les groupes politiques dominants*⁸.

3. Contexte québécois actuel

L'État doit déconfectionnaliser le système scolaire, stimuler l'intégration des Néo-Québécois et offrir à tous un projet collectif rassembleur.

Intégration

En ce qui concerne l'intégration des Québécois d'arrivée récente, les difficultés que rencontrent les minorités baptisées honteusement de visibles, mais qui pourraient aussi bien être qualifiées d'audibles, sont comparables à la discrimination dont sont l'objet toutes sortes de catégories que notre société intolérante tend à exclure :

- les aveugles que l'on nomme mal-voyants,
- les nains que l'on appelle personnes de petite taille,
- les vieux que l'on qualifie d'âge d'or,
- les pauvres qui deviennent déshérités.

Ce n'est pas en modifiant une appellation que l'on réglera le problème ou uniquement en discriminant posi-

8. Mohamed Cherkaoui, Socialisation et conflit : les systèmes éducatifs et leur histoire selon Durkheim, Paris, CNRS, *Revue française de sociologie*, vol. XVII, n°2, 1976, p. 197.

vement, mais plutôt en éduquant au respect de la personne humaine, et c'est là qu'intervient l'éducation civique.

La composition ethnique du Québec de 1998 et les projets d'immigration commandent, en effet, que l'on prenne en compte des valeurs humanistes, acceptables par tous (promotion de la paix, de la liberté, de l'égalité, du respect de soi et des autres, etc.), plutôt que certaines caractéristiques culturelles d'origines spécifiques.

La présence de cadres culturels différents nécessite une éducation aux valeurs communes, car ces dernières ne sont pas toujours implicites et demandent donc à être explicitées si on ne désire pas devoir les imposer.

L'éducation civique est l'un des courants d'idées actuels dans le domaine de l'éducation des clientèles scolaires multiethniques. Dans son rapport consacré à l'étude de ces courants d'idées, le Conseil supérieur de l'éducation souligne que *C'est le courant le plus récent et il émerge comme une voie d'avenir permettant de dépasser l'exacerbation de l'ethnicité d'une part et, d'autre part, l'écrasement des identités différentes sous le poids de l'identité collective traditionnelle de la société d'accueil*⁹.

4. Actions et stratégies autour des États Généraux sur l'éducation

*Il y a autour des questions scolaires une mise en scène politique où différents groupes sociaux s'affrontent dans une volonté de faire valoir leurs intérêts, et plus largement leur projet de société. Chacun veut s'assurer un contrôle sur l'appareil lui-même ou s'assurer que sera institué ou maintenu un mode de gestion étatique des écoles qui leur convient*¹⁰.

9. Conseil supérieur de l'éducation, *Courants d'idées actuels en éducation des clientèles scolaires multiethniques*, Québec, 1993, p. 79.

4.1 Génèse de l'introduction de la notion d'éducation civique

Que s'est-il donc passé pour que nous en arrivions à cette proposition de transformation de l'animation pastorale en services de soutien à la vie civique?

En ce qui concerne la déconfectionnalisation, et au moment où ce texte est rédigé, l'arène dans laquelle se joue l'action est balisée par l'article 93 de la Constitution et par la Loi 107. Le grand nombre de mémoires qui abordent le sujet de la transmission des valeurs démontre la place que le débat sur la déconfectionnalisation occupe dans la société québécoise actuelle.

Notre compréhension de l'éducation civique nous a amené à ne pas nous restreindre au seul enjeu de la déconfectionnalisation. Il est cependant nécessaire de mentionner qu'entre les principaux acteurs impliqués dans ce débat spécifique, les laïcistes se démarquent par leur soutien à l'introduction d'outils permettant le développement d'une culture républicaine au Québec¹¹.

Dans l'exposé de la situation, les commissaires soulignent l'importance des *divergences entre les tenants de la laïcité et ceux de la confessionnalité*¹², reconnaissant d'ailleurs que ces divergences existent même au sein de la Commission des États généraux.

Le politique ne peut être dissocié du milieu dans lequel, et pour lequel, il existe. C'est pourquoi, forts d'un consensus *en faveur du rôle de l'école dans l'éducation aux valeurs, dans la transmission de l'héritage culturel québécois, dans la connaissance culturelle des religions*, les commissaires ont

10. Pierre Dandurand et Robert Ouellet, Les grandes orientations de la recherche en sociologie de l'éducation au Québec : un bilan bibliographique, *Les Cahiers du Labraps*, 1990, vol. 6, p. 37.

11. Daniel Baril, La logique tordue de Jean Larose, *Le Devoir*, 8 novembre 1996.

12. Ministère de l'Éducation, *États généraux sur l'éducation*, Exposé de la situation, Québec, 1996, p. 112.

tenté de *déverrouiller le débat*¹³. *Ce sont leurs propres mots. Ils soulignent, par cette expression, le sentiment de blocage qu'ils ont constaté et qu'ils cherchent à faire évoluer.*

Il faut dire que les enjeux sont énormes, et pas seulement inspirés par la spiritualité. Ainsi, les commissaires mentionnent au nombre de ces enjeux *l'existence de postes protégés et d'écoles ethniques et religieuses*. De même, plus récemment, l'établissement laborieux d'un consensus officiel visant à la création de commissions scolaires linguistiques sur l'ensemble du territoire québécois a fourni une preuve supplémentaire de l'étendue des ramifications de ce dossier.

C'est alors qu'est proposée, dans les questions à débattre du chantier sur la confessionnalité, la question numéro 5 : *En ce qui a trait au besoin de soutenir les jeunes dans leur quête de sens, soubaite-t-on que sa réponse passe par les services d'animation pastorale ou par un service d'animation civique qui rassemblerait les jeunes autour des valeurs que voudrait promouvoir l'école ?*

Cette suggestion, dont on apprend qu'elle est souhaitée *dans tous les milieux*¹⁴, est présentée dans les mémoires de deux organismes consultatifs de la manière suivante :

Conseil permanent de la jeunesse

Le secondaire a besoin d'une petite révolution. Il faudrait d'abord viser la formation d'un citoyen. (...) Civisme, respect d'autrui, esprit critique, conscience historique...

Conseil des communautés culturelles et de l'éducation

Invitant à ne pas donner dans la fragmentation des clientèles scolaires, le Conseil insiste sur l'importance d'une

13. *Ibid.*

14. Le rapport final des États généraux sur l'éducation consacre ce constat lorsqu'il précise qu'il faut accueillir la demande répétée, dans tous les milieux, d'un véritable cours d'éducation civique.

École commune publique et laïque qui met l'accent sur une éducation civique. Par éducation civique, on entend une initiation à la vie démocratique sur les plans politique, juridique et historique, mais aussi un apprentissage des valeurs communes qui prévalent dans la société québécoise (valeurs de responsabilité et de devoir, valeurs de droits et de libertés...). Cela contribuera à la cohésion sociale, à l'intégration de la diversité ainsi qu'à la résolution pacifique des conflits.

L'idée de *construire un espace civique commun* provient, en fait, d'un avis du Conseil supérieur de l'éducation datant de 1993 intitulé *Pour un accueil et une intégration réussis des élèves des communautés culturelles*. Cette suggestion prend appui sur la nécessité constatée par une majorité d'intervenants scolaires et de chercheurs d'introduire progressivement des valeurs de socialisation politique.

Jean Hénare, chercheur au ministère de l'Éducation, nous dit que *l'on assiste en milieu scolaire, principalement urbain, à une prise de conscience de l'existence de comportements violents répétés, de l'absence chez plusieurs jeunes de repères propres à permettre leur intégration psychosociale, d'un rapport déficient aux institutions*. C'est ce constat qui a amené, nous dit-il, à la recherche d'une solution pour *promouvoir une société de droit, dégager les valeurs et les normes vues comme légitimes et cultiver la mémoire historique sur laquelle fonder l'avenir collectif*.

Suivant le système d'action et de régulation politique, l'État qui définit les règles du jeu s'est fait transmettre par ceux qu'il contrôle le message qu'il veut entendre et que personne ne conteste. Suivant la théorie de l'acteur d'Alain Touraine, *la citoyenneté*¹⁵ *ne se construit pas sans développer un rapport avec l'environnement*. L'individu socialisé, le citoyen, est capable de critique autant au plan théorique

15. Dans un travail plus conséquent, il serait utile de confronter les notions d'éducation civique et d'éducation à la citoyenneté pour établir certaines distinctions.

qu'à celui de l'agir. Il est donc essentiel que les jeunes générations intègrent les mécanismes institutionnels de la société dans laquelle ils vivent si nous voulons qu'ils puissent la faire évoluer.

4.2 Les avantages pour un gouvernement péquiste à introduire l'éducation civique

L'introduction du concept d'éducation civique dans le débat nous apparaît rejoindre les intérêts du gouvernement en favorisant un rapprochement des acteurs impliqués dans la défense d'intérêts actuellement opposés dans chacun des domaines évoqués dans cet essai.

Éducation civique et déconfessionnalisation

La transmission des valeurs communes, notamment d'inspiration judéo-chrétienne, serait assurée.

Éducation civique et capacité d'intégration

Les communautés culturelles résistent encore à adhérer au projet souverainiste dans lequel plusieurs de leurs membres ne se retrouvent pas. Pourtant, combien d'entre eux ont quitté un pays dans lequel les mots *civisme* et *démocratie* n'avaient aucun sens. Leur offrir une « garantie civique » serait probablement un atout.

Éducation civique et culture publique commune

L'éducation civique pourrait être un instrument très fort pour amplifier un sentiment d'appartenance suscité après un référendum gagné et l'urgence d'une cohésion nationale.

Éducation civique et souveraineté

Le régime politique d'un Québec souverain n'est pas totalement défini, mais il sera de toute manière démocra-

tique. L'un des principaux enjeux confiés à l'éducation civique pourrait être celui de forger «un nouveau peuple¹⁶».

Pour la majorité des auteurs consultés, l'éducation civique n'est pas une fin en soi, mais un levier vers l'autonomie. Nous trouvons là quatre raisons suffisantes à l'introduction d'une dose conséquente d'éducation civique dans le cursus scolaire.

5. Les prémices d'une culture publique commune

5.1 Une culture publique commune est-elle possible ?

Au Québec, dans les faits, deux politiques cohabitent et s'entrechoquent : l'interculturalisme et le multiculturalisme. Les nouveaux venus, souvent éblouis par la promesse de vivre au Canada de la même manière que chez eux¹⁷, ont de la difficulté à comprendre la politique québécoise basée à la fois sur l'intégration progressive et sur le respect des différences culturelles. Les Québécois natifs ont, quant à eux, et pour des raisons historiques et conjoncturelles, des relations difficiles avec les peuples autochtones. Cette situation ne correspond pas vraiment à la *Paix universelle* tant souhaitée par Kant, mais l'espoir d'une vie commune harmonieuse est possible dès lors que l'on efface de la notion de cohabitation son caractère ségrégationniste, ghettoïsant.

La première condition à l'établissement d'une culture publique commune est sa définition¹⁸. Viennent ensuite *les exigences de la transmission, diffusion et respect de cette*

16. L'analyse des contenus, non encore disponibles, du futur cours d'éducation civique serait d'un grand secours pour cet élément de notre argumentation.

17. Pierre Elliot Trudeau n'a-t-il pas dit qu'un Chinois doit pouvoir vivre de manière identique à Hong-Kong et à Montréal ?

18. On se référera aux travaux du Centre justice et foi pour suivre le développement de la réflexion entamée suite à plusieurs essais de Gary Caldwell et Julien Harvey.

culture [qui devrait] *avoir priorité sur les exigences de toute autre culture*¹⁹. Mais tout ce qui est réalisable n'est pas nécessairement souhaitable.

5.2 Une culture publique commune est-elle souhaitable ?

Nous pensons que l'identité collective se fonde sur des rapports sociaux de proximité dans un environnement ouvert mais cohérent. L'éclatement des États-nations dans une perspective communautariste ne nous semble être que le reflet de l'individualisme forcené dont cette fin de millénaire est porteuse. Retournerons-nous vers l'autonomie des cités moyenâgeuses, laisserons-nous au marché tout l'espace décisionnel ?

En milieu pluriethnique, les bases culturelles varient d'un individu à l'autre. Se pose alors un problème de cohérence entre les différents modèles culturels et les valeurs sous-jacentes.

Un peuple, aussi accueillant soit-il, sur un territoire donné, doit promouvoir la culture qui lui est propre s'il désire conserver sa cohésion. Le problème qui nous occupe est la détermination de cette culture préalablement à sa transmission. Si la culture est *l'ensemble des idées, des connaissances, des normes, des valeurs, des pratiques, des structures par lesquelles les membres d'une société se représentent le monde où ils vivent*, une réelle unanimité doit être obtenue pour que chacun s'y reconnaisse. Est-il encore temps ?

En ce qui concerne le domaine du politique, en l'absence de culture publique commune, il n'y a pas de processus équitable possible. Le système de représentation des intérêts ne peut fonctionner au bénéfice de tous, que si chacun inté-

19. Gary Caldwell, *Immigration et la nécessité d'une culture publique commune*, *L'Action nationale*, vol. 78 n°8, 1988, p. 709.

gre des données semblables. La première des ressources du pouvoir est, à notre avis, la connaissance du processus.

Seul l'*homo-civicus* peut créer et maintenir un équilibre entre les conditions du développement harmonieux de l'*homo-sociologicus* et la poursuite des activités productives de l'*homo-economicus* actuellement omniprésent.

5.3 Quelle culture publique commune pour le Québec ?

Nous ne nous limiterons pas à la perspective politique pour définir les référents culturels propres à bâtir au Québec une culture publique commune. Nous en arrivons à regrouper ses principales caractéristiques en trois grandes catégories.

5.3.1 Ce qui fonde la vie collective

- Une langue officielle de communication, d'enseignement et de travail, le français.
- Un régime politique d'inspiration démocratique et de type parlementaire.
- La recherche d'un équilibre entre droits collectifs et droits individuels.

5.3.2 Ce qui enracine l'inconscient collectif

- Des traditions occidentales d'inspiration judéo-chrétienne. La composition ethnique du Québec de 1997 et les projets d'immigration commandent cependant que l'on prenne en compte plusieurs caractéristiques culturelles dont les origines sont planétaires.
- La reconnaissance de l'apport historique de la minorité linguistique anglophone.
- La compréhension des valeurs amérindiennes et du cheminement historique du peuple québécois.

5.3.3 Ce qui projette dans un avenir collectif

- La promotion de valeurs laïques sans exclure la préservation du capital culturel religieux.
- Un système économique reconnaissant l'interaction des secteurs public, privé et coopératif.
- Un système social respectueux de la diversité, et responsable du bien-être de ses membres, notamment des plus fragiles.

6. Tentative de définition des objectifs d'une éducation civique moderne

Nous croyons que l'éducation civique doit permettre :

- la connaissance des principes universels ayant valeur de référence pour tous les êtres humains. L'obligation de dignité est le premier devoir civique ;
- l'éveil et la formation du sens critique (incluant la capacité à débattre) face à un déluge d'informations où le sensationnel et le promotionnel priment sur l'objectif et le réflexif ;
- l'apprentissage des attitudes (écoute, compréhension, ouverture d'esprit, doute) concourant à la progression de la moralité humaine ;
- le développement du sens de la justice et la réhabilitation de la politique par la formation de citoyens exigeants ;
- l'initiation aux droits et aux devoirs nécessaires à la vie en société incluant les connaissances liées à leur application.

Il s'agit *d'incliner la volonté libre vers le bien*²⁰. Mais sans oublier la mise en garde formulée dès 1792 par Condorcet, *L'État a le devoir de former des citoyens sans créer une sorte de religion politique et violer la liberté*²¹.

20. Georges Roche, *L'apprenti-citoyen, une éducation civique et morale pour notre temps*, Paris, ESF éditeur, 1993, p. 55.

21. Condorcet, Discours à la Convention nationale, avril 1792, cité par Georges Roche dans *L'apprenti-citoyen*.

Un débat semble vouloir naître autour de la destination de cette matière, formation morale ou histoire. C'est à notre avis un faux débat. L'éducation civique ne doit pas être la chasse gardée de certains professeurs qui s'en spécialiseraient. C'est la responsabilité des parents et de tous les éducateurs, au premier rang desquels les enseignants, que d'éveiller les jeunes au respect d'autrui, au souci du bien commun, à l'honnêteté notamment intellectuelle, à la réflexion, à la discussion. Encore faut-il croire en ces valeurs et les vivre.

7. Les paradoxes d'une telle mesure

Dans le contexte actuel de suspicion vis-à-vis des élites politiques, le doute est de mise. Le gouvernement aura-t-il le courage de former ses citoyens à l'exercice du sens critique? Le pouvoir économique autorisera-t-il la venue de conditions propres à la remise en cause de l'idéologie dominante? Comme le souligne Georges Roche, agrégé d'histoire-géographie, *les citoyens formés à la réflexion, à la critique, à la facilité d'expression, sont des citoyens difficiles*²².

Être un bon citoyen, ce n'est pas seulement respecter les équipements publics et participer aux élections. C'est aussi : s'informer avant de voter, oser dénoncer les corruptions, refuser de se faire passivement complice des exploitations économiques que la pensée unique propage mondialement.

Georges Roche nous offre le témoignage d'un enseignant qui estime que *l'éducation morale et civique passe par l'oubli de la performance*²³. L'éducation civique interviendrait donc à contre-courant de la compétition et de la concurrence ; elle pourrait avoir pour effet de stimuler une prise de conscience dans des domaines non évoqués dans cet essai. Pensons au chômage, à la précarité et à l'exclusion, fruits de la tendance à la crise générée par les sociétés capitalistes

22. Roche, *op.cit.*, p. 130.

23. Roche, *op.cit.*, p. 81.

avancées et, plus particulièrement, par l'idéologie néolibérale. C'est en grande partie parce que la majorité des citoyens n'ont pas conscience de leur pouvoir²⁴ que ce système demeure légitime.

Conclusion

La reconversion des services d'animation pastorale en services de soutien à la vie civique proposée dans le rapport final des États généraux sur l'éducation nous a donné l'occasion d'une réflexion sur la notion d'éducation civique.

Après avoir vérifié que cette proposition recouvrait bien le concept large de la transmission de valeurs, nous avons choisi d'appliquer le modèle de l'analyse stratégique à l'étude des enjeux et du système d'action ayant abouti à son introduction dans l'arène politique.

Nous avons suivi sur deux siècles l'évolution du concept d'éducation civique en France, et nous l'avons ensuite comparé à la compréhension canadienne. D'un simple enseignement aux institutions, ce concept s'est rapproché progressivement de la notion de socialisation politique dont nous avons abordé la composante scolaire.

La quasi-totalité des travaux consultés pour documenter la problématique de la déconfessionnalisation s'inscrit dans une démarche d'affrontement avec les tenants de la confessionnalité ou, à tout le moins, de défense active. Nous avons opté pour une vision positive démontrant que, dans une période où les défis sont nombreux, les combats les plus inattendus peuvent être menés sans perdre de vue l'objectif principal. En effet, les difficultés rencontrées face à la déconfessionnalisation du système scolaire et à l'intégration des nouveaux arrivés engendrent des conflits que l'État doit

24. Notamment au sens donné par Raymond Boudon à la capacité pour un acteur d'adapter ses ressources et leur emploi par une stratégie appropriée. *Pouvoir*, dans *Dictionnaire critique de la sociologie*. Paris, Presses universitaires de France, 1982, p. 428.

gérer tout en mettant en œuvre les conditions de l'accession à la souveraineté du Québec. Ceci s'effectue en collaboration avec nombre d'acteurs aux intérêts divergents.

De manière diffuse, une tendance à resserrer, chez les jeunes, la compréhension des règles du jeu collectif s'est dessinée suite au constat public de violences répétées et à tout le moins d'un désabusement face à la chose publique. Cette tendance s'est concrétisée dans plusieurs mémoires présentés aux États généraux sur l'éducation, par la proposition objet de notre recherche : introduire des cours d'éducation civique.

Ayant démontré que l'éducation civique dépasse de loin le seul problème de l'apprentissage du fonctionnement des institutions en ouvrant plutôt le large débat de la place de l'individu dans la société, et plus particulièrement de son rapport avec l'État, nous avons choisi d'avancer que l'éducation civique peut être une réponse à plusieurs problèmes actuels. Pensons à la déconfessionnalisation du système scolaire, à l'intégration des immigrants et à la cohésion sociale dans la perspective d'un changement constitutionnel majeur.

Pour arriver à ces objectifs, la promotion d'une culture publique commune spécifique au Québec apparaît nécessaire. Nous proposons des jalons pour la définir et suggérons une vision de l'éducation civique élargie.

Dans la conception actuelle du rôle de l'école, *la reconversion des services d'animation pastorale en services de soutien à la vie civique* pourrait, cependant, ne pas être l'introduction du souffle de liberté souhaité pas plusieurs, mais plutôt la continuation d'un asservissement des mentalités à la pensée d'une classe dominante.

Si le système scolaire est un lieu de socialisation et que cette socialisation vise à préparer les jeunes à jouer un rôle préétabli dans la société, ayons alors l'honnêteté de ne pas en appeler à l'héritage des Pères de l'instruction civique.

Si, par contre, l'éducation vise le développement global de ceux qui fréquentent l'école, alors oui, il est essentiel, à travers des cours d'éducation civique, de préparer les futurs citoyens à jouer pleinement leur rôle. C'est alors leur autonomie qui s'en trouvera développée. Dans le respect des opinions d'autrui, cela leur permettra d'analyser sereinement la société dans laquelle ils vivent, de la juger et d'y saisir tout le champ de responsabilité que leur lucidité et leur courage les inciteront à prendre. ♦

PASSEZ À L'HISTOIRE !

Depuis 1985, *Cap-aux-Diamants* vous présente les multiples facettes de l'histoire du Québec. Chaque parution explore une thématique captivante. Découvrez la grande ou la petite histoire d'ici racontée par des auteurs choisis pour leur compétence. De plus, retrouvez une multitude de photographies et illustrations d'époque. Alors...

Passez à l'histoire
et abonnez-vous !

JE M'ABONNE (Taxes incluses)

Pour 1 an ☐ (4 N^{os} 30\$), pour 2 ans ☐ (8 N^{os} 55\$)

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____

CODE POSTAL _____

TÉL.: () _____

(Vous recevrez le prochain N^o: Mars, juin, septembre ou décembre)

LA REVUE
D'HISTOIRE
DU QUÉBEC

CAP-AUX-DIAMANTS

POUR VOUS ABONNER

Par téléphone : (418) 656-5040

Par télécopieur : (418) 656-7282

Par la poste :

C.P. 26, succ. Haute-Ville

Québec QC G1R 4M8

BIJOUTERIE EMBLÉMATIQUE

C. Lamond & Fils Ltée
Robert Bourget, Président

125, rue Alfred
St-Gabriel-de-Brandon
(Québec) J0K 2N0
Tél. : 1 800 567-9771

ASSURANCES

**Poitras, Larue &
Rondeau Inc.**

Courtier d'assurances
3925, rue Rachel Est, bur. 200
Montréal H1X 3G8
Tél. : (514) 899-5377

*Avec les employé(e)s de la SAQ,
la vente aux mineurs, c'est non!
Mais la souveraineté, c'est oui!*



Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la SAQ
1065, rue St-Denis, Montréal H2X 3J3 • Téléphone: (514) 849-7754
extérieur de Montréal 1-800-361-8427 • Télécopieur: (514) 849-7914

Jean-Nicolas Brousseau
Conseiller en placements

Tassé & Associés, Limitée

630, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1200
Montréal (Québec) H3B 1S6 Tél. : (514) 879-3900

TRANSLATEX⁺ Communications

RÉDACTION • RÉVISION • TRADUCTION

Claude Ghanimé

1669, rue Cartier, Longueuil (Québec) J4K 4E2
Téléphone : (450) 463-0204 • Télécopieur : (450) 463-0227



LABORATOIRE DR RENAUD

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE À L'AVANT-GARDE
DE LA SCIENCE DERMOCOSMÉTIQUE

1040, AVENUE ROCKLAND, OUTREMONT H2V 3A1



MAXIMA CAPITAL INC.
COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES

Sans frais : 1-800-363-6294
E-mail : maxcap@istar.ca

Gilles Bertrand

Président, Directeur-général

MEMBRE DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

321 de la Commune Ouest, Suite 100, Vieux Montréal (Québec) H2Y 2E1
Télécopieur : (514) 843-0418

Téléphone : (514) 843-4000



Sansregret, Taillefer & Associés inc.

Conseillers et administrateurs en avantages sociaux

Michel Taillefer

Président

Téléphone : (514) 355-7869 - (800) 782-5799

Télécopieur : (514) 355-7923

mtaillefer@sta-conseil.com

5125, rue du Trianon, bureau 560, Montréal (QC) H1M 2S5

*Au cœur du Quartier Latin, dans une rue calme,
découvrez un hôtel de charme.*



HÔTEL DU COLLÈGE DE FRANCE



★★ NC

7, rue Thénard, 75005 Paris

Tél (33) 1 43 26 78 36

Télécopie (33) 1 46 34 58 29

-15 % aux lecteurs
de *L'Action nationale*

Le prix Richard-Arès 1998

Depuis 1991, *L'Action nationale* décerne un prix en hommage à Richard Arès. Jésuite, membre du concile Vatican II, collaborateur pendant 30 ans à la revue, le père Arès était un visionnaire. Son œuvre considérable a éclairé d'une façon nouvelle la question nationale.

Le prix Richard-Arès a pour but d'encourager l'expression de la pensée. Doté d'un montant de 2000 \$, le prix récompense un(e) auteur(e) qui témoigne de son engagement pour éclairer ses concitoyens sur les grandes questions d'intérêt national.

Pour 1998, les membres du jury sont : M. Roland Arpin (directeur du Musée de la Civilisation), Gérard Bouchard (directeur de l'IREP), Henri Brun (professeur de droit International, Université Laval), Simon Langlois (sociologue, Université Laval). Ils ont choisi d'attribuer le prix à M. Claude Bariteau pour son livre ***Québec, 18 septembre 2001***.

Le prix a été remis le 10 avril dernier lors du Salon du livre de Québec.

Présentation du livre

Québec, 18 septembre 2001

par Gérard Bouchard¹

A l'unanimité, les membres du jury du prix Richard-Arès 1998 ont arrêté leur choix sur le livre du professeur Claude Bariteau : *Québec, 18 septembre 2001* (publié chez Québec-Amérique). Ils y ont vu un ouvrage courageux qui présente une conception renouvelée de la nation québécoise, soucieuse de rassembler toutes les couches et composantes de la population – ou du moins de n'en exclure aucune *a priori*. L'ouvrage est inspiré du modèle de la nation civique et libérale du philosophe et sociologue allemand Jürgen Habermas, dont Claude Bariteau propose une version personnelle, adaptée à la situation du Québec. Selon l'auteur, cette nation se définirait d'abord par référence à la langue française, comme instrument de communication et comme dénominateur commun culturel. Ce premier fondement est assorti d'une culture publique commune, nourrie de droits universels et de grandes valeurs de civilisation. La conception de Claude Bariteau appelle aussi la mise en œuvre d'un véritable projet de société. Pour le reste, cette nation civique réaliserait un objectif strict d'ethnicité zéro, récusant ainsi la culture canadienne-française traditionnelle comme composante de l'identité nationale. Une philosophie très libérale, très individualiste, présiderait à la vie collective : le pouvoir d'intervention de l'État serait limité, il n'y aurait pas de reconnaissance de droits collectifs à aucune sous-population (sauf à des conditions très exceptionnelles et à titre provisoire), et le reste. En parallèle, l'ouvrage offre une réflexion originale, à la fois politique et stratégique, sur l'accès du Québec à la souveraineté ainsi que des analyses bien documentées sur divers sujets connexes, allant de la mondialisa-

1. Professeur, Département des Sciences humaines, Université du Québec à Chicoutimi, Institut interuniversitaire de recherches sur les populations (IREP)

tion à l'*Indirect Rule* comme mode de fonctionnement de la fédération canadienne.

Les membres du jury ne sont pas nécessairement d'accord avec chacune des propositions de Claude Bariteau, mais ils ont beaucoup apprécié l'effort de synthèse, la cohérence et l'envergure de la réflexion, l'effort de documentation et la qualité de l'écriture. Enfin, il leur a semblé que cet ouvrage, en plus de refléter l'esprit du concours et les préoccupations de l'organisme qui le parraine, était de nature à enrichir et à stimuler le débat sur la question nationale au Québec et ailleurs.

Allocution de M. Claude Bariteau

Merci Messieurs Robert Laplante, Simon Langlois, Gérard Bouchard et Normand de Bellefeuille de vos propos élogieux. Merci aux deux autres membres du jury, messieurs Roland Arpin et Henri Brun, d'avoir sélectionné, de connivence avec messieurs Langlois et Bouchard, *Québec, le 18 septembre 2001* pour le prix Richard-Arès.

En écoutant la présentation de monsieur Gérard Bouchard, j'ai eu l'impression d'avoir été inspiré en écrivant ce livre. Chose certaine, lorsque j'ai lu la lettre de madame Laurence Lambert, ça m'a fait chaud au cœur d'apprendre que le choix des membres du jury s'est fondé sur : 1) la problématique du texte ; 2) la cohérence des idées ; 3) la valeur de l'argumentation ; et 4) la qualité de la langue. Cela m'a fait chaud au cœur parce que ce sont précisément les points que je valorise dans mon enseignement. Qu'ils se retrouvent dans ce livre, voilà qui me conforte.

Vous n'auriez toutefois pas eu l'occasion de choisir ce livre n'eut été de l'accueil de monsieur Rosaire Morin, que je salue du cœur, à un texte que je lui ai soumis en 1996, texte intitulé «Pour une conception civique du Québec». Sa publication dans *L'Action nationale* m'a encouragé à revoir

un manuscrit qu'il m'avait été impossible de terminer avant le référendum de 1995.

Aussi, votre choix n'aurait pu s'exprimer sur ce livre sans l'accueil au manuscrit revu et corrigé de la part de messieurs Normand de Bellefeuille de Québec-Amérique et Alain-G. Gagnon, directeur du Programme d'études sur le Québec de l'Université McGill. Je les en remercie. D'autres personnes sont complices de cette publication. Monsieur Michel Beauchamp m'a encouragé à écrire ce livre. J'ai bénéficié des conseils et des remarques de madame Manon Boulianne et de messieurs Yves Martin et Alain-G. Gagnon. Je remercie aussi monsieur Claude Frappier, le réviseur, monsieur André Roy et madame Alberte Couture qui m'ont facilité la mise en forme du manuscrit et madame Madeleine Eykel pour la page couverture.

Ce livre est le produit de ma réflexion sur le Québec. Elle n'aurait pas pris cette forme si je n'avais pas été responsable du cours «Anthropologie du Québec» pendant plus de quinze ans à l'Université, ce qui m'a permis de bénéficier d'échanges multiples avec les étudiants et les étudiantes qui l'ont suivi ou se sont intéressés à la réalité québécoise. Dans ses propos, monsieur Gérard Bouchard a fait écho au contenu de ce livre. D'une certaine façon, il constitue une réponse aux interrogations de Richard Arès concernant la confédération canadienne de 1867. Son livre, *Dossier sur le pacte fédératif de 1867*, publié en 1967, se termine sur la question suivante : «quels rapports existent et doivent exister entre les deux principales nationalités du pays? des rapports de majorité à minorité – c'est à quoi aboutit la théorie de la loi pure et simple – ou des rapports d'associés égaux dans une même œuvre politique à accomplir comme l'exige la théorie du Pacte?» (p. 250).

Cette interrogation a toujours été – et l'est encore pour certains – au cœur de la question du Québec. Les Québécois d'origine française, hier les Canadiens français, ont eu une propension à concevoir le Canada tel un pacte entre deux

nations, ce qui ne fut que rarement le cas des Canadiens anglais. En 1982, le rapatriement de la Constitution canadienne fut la réponse à l'interrogation de Richard Arès. Depuis, la thèse du pacte a perdu tout sens quoi qu'en disent les Claude Ryan et leurs semblables. Au Canada, il n'y a dorénavant qu'une nation et des minorités de toutes sortes, dont les autochtones et les Québécois d'origine française. Je rappelle que, pour Richard Arès, de la réponse à la question qu'il posait dépendait «l'avenir du Canada, du Canada français et du Québec» (p. 250). *Québec, le 18 septembre 2001* traite de l'avenir du Québec. Pas de celui du Canada. Ni celui du Canada français. Seulement du Québec. En cela, il est une suite aux interrogations de Richard Arès.

Dans ce livre, comme l'a souligné monsieur Gérard Bouchard, j'aborde plusieurs thèmes. Si j'essaie de les hiérarchiser, je suis tenté d'insister sur deux d'entre eux. Le premier est la nécessité de sortir la question du Québec de la problématique canadienne. Pourquoi?

D'abord, parce qu'avec cette problématique, le recours à *l'Indirect rule* aidant, le Québec ne peut aspirer qu'au statut de simple province où s'activent une minorité nationale du Canada et divers autres groupes, dont les autochtones. Ensuite, parce que, dans l'univers actuel de la mondialisation et de la création d'ensembles supranationaux, les minorités nationales sont en touche, notamment celles qui se retrouvent au sein de fédérations car ces dernières recentrent leurs pouvoirs. Alors, ces minorités nationales, surtout celles qui aspirent à créer un État souverain – c'est le cas au Québec –, sont placées devant le dilemme suivant : ou bien elles prennent le chemin qui les conduira à la souveraineté ; ou bien elles acceptent de demeurer parmi les exclus de l'histoire.

En un mot, sortir de la problématique canadienne, c'est choisir d'entrer dans l'histoire.

Le deuxième thème est l'importance de retoucher certains aspects du projet souverainiste afin de mieux définir ce que sera le Québec devenu pays membre à part entière des Nations unies. À cette fin, il m'apparaît impérieux de mettre l'accent sur la citoyenneté plutôt que la culture québécoise. Il s'agit même d'un passage obligé. Il ouvrira la porte à la participation des Québécois et des Québécoises toutes origines confondues. Ce sera un atout à la suite d'un référendum gagnant et cet atout le sera encore plus si le projet souverainiste vise à densifier la vie démocratique avec une constitution qui définit une culture politique commune dont le français est la langue de la citoyenneté.

Parallèlement, il faut préciser les relations que le Québec entend avoir avec le monde et concevoir tous les réarrangements internes découlant des nouveaux pouvoirs qui seront nôtres : la défense et l'armée, les douanes, les communications, la citoyenneté, les relations avec les autochtones, l'immigration, la dette, les finances, la monnaie, etc.

C'est peut-être à cause de ces thèmes que Gabriel Gagnon, de la revue *Possibles*, considère mon livre et celui de John Saul (Réflexions d'un frère siamois), deux ouvrages susceptibles d'orienter de façon significative notre réflexion.

Il y a toutefois une nette différence entre ces deux livres. Celui de John Saul propose de refaire encore une fois le Canada ; le mien, de faire enfin le Québec. Surtout pas de le refaire dans un Canada à refaire.

Le Canada est fait. C'est le Québec qui tarde à se faire, obnubilés que sont bon nombre de Québécois par des rêves qui n'aboutissent pas mais grugent inutilement temps et énergies, génération après génération.

J'ai apprécié les propos de Gabriel Gagnon. Par contre, s'agissant d'orienter notre réflexion, force est de constater que le livre de Saul a eu plus d'écho médiatique, du moins jusqu'à maintenant. Québec-Amérique a fait une promotion qui visait un écho analogue. Sans succès. Les médias au

Québec sont en trop bonnes mains. Et les responsables des sujets à débat savent qu'il ne faut pas les mordre. Ils savent ce qu'il faut taire et ce qu'il faut connaître.

Aussi, recevoir le prix Richard-Arès contribuera probablement à une plus grande diffusion des idées que contient *Québec*, le 18 septembre 2001.

Les responsables des médias s'y intéresseront peut-être. Personnellement, j'en doute.

Je termine en vous disant que ce prix m'honore et que votre présence me touche. ♦

MAGAZINE **GASPÉSIE**

Un courant d'avenir en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Le seul magazine gaspésien !

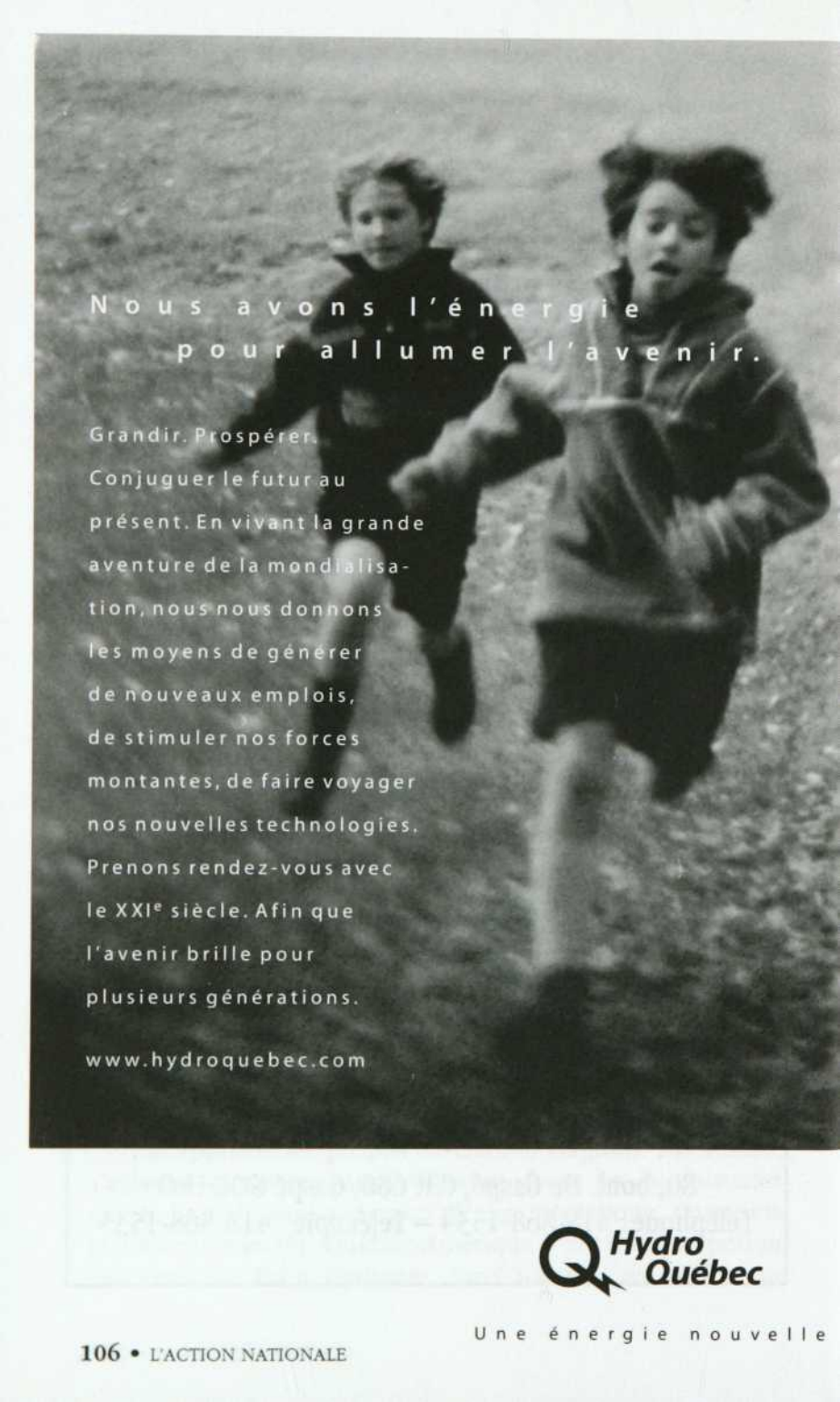
Publié par le Musée de la Gaspésie en collaboration avec le CRCD de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Socio-économique, culture et arts, histoire et patrimoine.

Pour ceux qui s'intéressent à la Gaspésie d'hier et d'aujourd'hui.

80, boul. De Gaspé, C.P. 680, Gaspé GOC 1R0

Téléphone : 418-368-1534 – Télécopie : 418-368-1535

A black and white photograph of two young children running through a grassy field. The child in the foreground is slightly out of focus, wearing a light-colored jacket and dark shorts, running towards the right. The child in the background is also running, wearing a dark jacket, looking towards the camera. The background is a soft-focus field of grass.

Nous avons l'énergie
pour allumer l'avenir.

Grandir. Prospérer.
Conjuguer le futur au
présent. En vivant la grande
aventure de la mondialisa-
tion, nous nous donnons
les moyens de générer
de nouveaux emplois,
de stimuler nos forces
montantes, de faire voyager
nos nouvelles technologies.
Prenons rendez-vous avec
le XXI^e siècle. Afin que
l'avenir brille pour
plusieurs générations.

www.hydroquebec.com



Chronique francophone

Océan Indien (2)

Mayotte

par

Michel Tétu

Professeur à l'Université Laval,

Directeur de *L'Année francophone internationale*

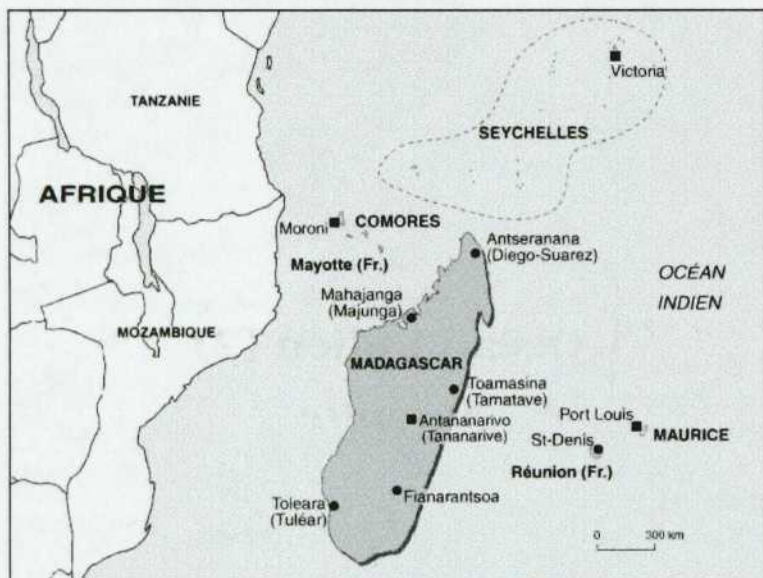
et

Réjean Beaudin

Documentaliste à *L'Année francophone internationale*

Mayotte

Île de l'océan Indien, Mayotte est une « collectivité territoriale française d'outre-mer à caractère départemental », de l'archipel des Comores. Elle s'est séparée du reste de l'archipel en 1974 et elle a décidé de rester française en 1976.



Géographie

Située au nord du canal de Mozambique, l'île la plus proche de Madagascar, surnommée « l'île aux parfums », elle comprend deux îles principales totalisant 375 km², la Petite Terre et la Grande Terre, séparées par un bras de mer de 2 km, et toutes deux entourées par un récif corallien parmi les plus beaux et les plus grands du monde. L'île possède plusieurs baies dont la plus vaste est celle de Boueni et quelques sommets dont le point culminant est à 680 mètres ; elle bénéficie d'un vaste lagon et elle abrite une base navale française.

La Grande Terre, où se trouve la capitale Mamoutzou, au littoral fortement découpé, a la forme d'un hippocampe qui est d'ailleurs le symbole de l'île. La Petite Terre, quant à elle, comprend l'îlot de Pamandzi et le rocher de Dzaoudzi, reliés par une digue surnommée le «Boulevard des crabes». Le lac volcanique de Dziani, au nord, est célèbre pour ses eaux sulfureuses et ses «pouvoirs».

L'île a un climat tropical maritime, chaud et humide. La saison des pluies durant la mousson du nord-est dure de novembre à mai tandis que la saison sèche est plus fraîche et s'étend de mai à novembre.

Climat

Mayotte, protégée du courant d'alizé oriental par Madagascar, jouit d'un climat tropical maritime, comprenant une saison sèche et tempérée de mai à octobre, une saison chaude ou saison des pluies de novembre à avril, arrosée par la mousson venant du nord-ouest de décembre à mars. La température moyenne annuelle est de 25° C avec un maximum de 28° C de janvier à mars et un minimum de 24° C de juillet à septembre. Il fait jour de 5 heures du matin à 7 heures du soir en été, de 6 h du matin à 6 h du soir en hiver, comme c'est le cas en général sous les tropiques.

Population

La population, qui s'élève à 105 000 habitants, descend d'Arabes venus au XV^e siècle et d'Hindous. En 1998, 60 % de la population a moins de 20 ans. Le français est la langue officielle mais on retrouve également les composantes linguistiques de l'archipel comorien, l'arabe et un dialecte swahili. Au point de vue religieux, la population est musulmane à 99 % avec quelques chrétiens, majoritairement catholiques.

Gouvernement

Le chef d'État bien sûr est le président de la France, Jacques Chirac. Il est représenté par un préfet. Le chef du gouvernement local est le président du Conseil général (Younoussa Bamana depuis 1977), élu par les membres du Conseil (67 membres) pour un mandat de six ans.

Économie

L'activité économique est basée sur l'agriculture, l'élevage et la pêche. Mayotte doit importer une grande partie de ses produits alimentaires, surtout de France. L'économie et le développement de l'île dépendent fortement de l'aide financière de la France. Le pays produit de la vanille, l'ylang-ylang (une essence à parfum), le café, le coprah. Une petite industrie est née de l'exploitation récente du homard et des crevettes.

Les exportations sont dirigées pour 80 % vers la métropole, 15 % vers les Comores et le reste vers la Réunion, tandis que les importations viennent de France (66 %), d'Afrique (14 %), et d'Asie du Sud-Est (20 %). On importe de la farine, du riz, des vêtements, des matériaux de construction, des métaux, des produits chimiques, de la machinerie et de l'équipement de transport. L'éloignement de l'île est par ailleurs un obstacle à son développement touristique assez limité.

Communications

Mayotte possède un grand port, Dzaoudzi, et un aéroport à piste pavée. Il y a 72 km de routes pavées et 21 km de routes non pavées, pour un total de 93 km.

L'île dispose d'un système téléphonique administré par la France, d'un relais radio à ondes courtes et de communications par radiotéléphone. Il y a une station de radiodiffusion AM : on estimait le nombre d'appareils de radio à 30 000

en 1994. Il n'y a pas de centre local de télédiffusion mais le pays disposait d'environ 3 500 téléviseurs en 1994.

Histoire

Les origines

À partir du IX^e siècle, on note la présence musulmane. Arrivent dans les îles Mayotte et les autres Comores des migrants sudarabiques, des Persans, des populations proto-malgaches d'origine malayo-polynésienne et précédant des populations arabo-perso-bantoues venues de la côte nord-est de l'Afrique.

Au XII^e siècle, arrivent en plusieurs vagues les Shiraziens du nord-ouest d'Ormuz. Ils construisent des villages sur les collines, à fonction défensive, fortifiés par de hauts murs de maçonnerie qui abritent les nobles et leurs esclaves domestiques. Les classes inférieures habitent les hameaux périphériques.

Vers 1600 arrive une population africaine via Madagascar. À l'aube de la colonisation, la puissance publique appartient à l'aristocratie arabisée, d'origine anjouanaise avec un chef établi à Tsingoni qui prend le titre de sultan.

Les dernières années du XVIII^e siècle, l'île souffre de razzias malgaches qui causent le dépeuplement de la Grande Terre. Elle devient un territoire malgache où les envahisseurs entreposent leurs prisonniers et traitent avec les négriers blancs pourvoyeurs en main-d'œuvre des colonies de Bourbon (Réunion) et d'Île de France (Maurice).

Avec les nombreuses invasions successives, Mayotte est un mélange d'influences arabe, musulmane et française. Après les émigrations des Malgaches, les Swahilis laissent à Mayotte sa religion : l'islam.

De 1806 à 1841, les querelles dynastiques mettent l'île à feu et à sang.

Mayotte devient française

En 1832, Adrian Souli, roitelet malgache, quitte Madagascar et se réfugie à Mayotte auprès du sultan. Il s'empare bientôt de l'île entière. Mis en place par les troupes anjouanaises comme gouverneur de l'île, il se proclame sultan.

Le 25 avril 1841, il signe un traité de cession de Mayotte sur laquelle il règne. Le commandant français Passot achète Mayotte à cet usurpateur contre une rente viagère personnelle de 1 000 piastres. La vente est entérinée par le roi de France, Louis-Philippe, en février 1843. Passot prend possession de l'île le 13 juin suivant. La population est alors de 3 000 habitants.

Le rapprochement franco-mahorais entraîne la perte du sultan dont la pension convertie en boissons alcoolisées accélère la disparition, mais établit une solide domination française qui repose sur la toute-puissance du « résident » et la possibilité d'utiliser les terres des indigènes si l'utilité publique l'exige. La prise de possession permet d'évincer les rivaux allemands et français.

L'administration coloniale met souvent l'accent sur les possibilités d'occupation des sols, compte tenu de la faible population. L'ordonnance de 1845 permet la mise en place d'une procédure d'appropriation, prévoyant la cession de terres incultes ou présumées telles à des planteurs en échange de leur mise en valeur. La contrainte incluse d'en laisser une part pour des cultures vivrières et de n'employer que des travailleurs libres est rarement respectée.

Sur la Grande Terre, la compagnie des Comores, à capitaux essentiellement nantais, obtient la concession d'une des plus riches vallées de Mayotte pour y cultiver la canne à sucre. Des colons réunionnais s'y installent, des ouvriers

viennent d'Europe, des Mahorais sont réintégrés dans leurs biens. Le ravitaillement des colons est en grande partie assuré depuis Madagascar et la Réunion.

Les débuts de la colonie s'avèrent difficiles. L'île est insalubre. Une ordonnance royale du 9 décembre 1846 abolit l'esclavage mais le remplace par un engagement obligatoire de 5 ans au profit de la France, ce qui entraîne la fuite aussi bien des esclaves que de leur propriétaires, tous se repliant dans le reste de l'archipel.

Ce n'est qu'à partir de 1858 que la population de l'île s'accroît par le retour des Mahorais émigrés dans les autres îles et la venue massive d'Anjouanais, de Grands Comoriens et d'Africains recrutés par les planteurs (11 731 habitants en 1866).

En 1860, Mayotte compte 29 concessions totalisant 10 300 hectares soit 30 % de la Grande Terre mais peu d'entre elles sont mises en valeur. Le but des concessionnaires européens et réunionnais est de faire de Mayotte une île à sucre.

En 1855, Mayotte produit 285 tonnes de sucre. Dix usines sont en activité en 1860 et chacune produit en moyenne 220 tonnes de sucre. Les planteurs-concessionnaires sont attirés par la fertilité de la Grande Terre, son hydrographie, l'hospitalité de ses côtes, le nombre de ses rades, et sa situation générale sur la ligne de la Réunion à la mer Rouge.

L'histoire récente

Mayotte prend peu à peu de l'importance. En 1875, il y a près de 12 000 habitants sur les 65 000 de l'ensemble des Comores, et 18 000 vingt ans plus tard.

Pourtant, à la veille du protectorat français sur les Comores (1886-1887) les sucreries ne connaissent que des déboires. La baisse des prix du sucre, l'accroissement des charges des propriétaires, les fléchissement des rendements des terres, des calamités climatiques, comme le cyclone de

1898 déterminent une crise grave. Des domaines changent de mains, des usines ferment, les travailleurs désertent.

Après la crise de 1905, arrivent les grandes sociétés coloniales agro-industrielles, dont la société Comores Bambao créée en 1907. En 1908, Mayotte est rattachée aux autres Comores déjà sous protectorat. L'archipel est sous la responsabilité du gouvernement général de Madagascar, sans que soit supprimée l'autonomie administrative et financière. Mais l'acte du 25 juillet 1912 proclame colonie française l'ensemble comorien et ouvre la voie à l'assimilation de l'archipel par la Grande île. Le décret du 23 février 1914 réalise la complète absorption de la colonie des Comores pour en faire une simple province d'une colonie malgache sous un gouvernement indigène malgache. Les Comores sont alors soumises au travail forcé et subissent une destruction assez brutale de leur structures socio-politiques, ce qui explique en partie le soulèvement de 1915 en Grande Comore.

En 1945, la société Comores Bambao gère 6 000 hectares à Mayotte (25 % du sol cultivable). Devant la forte poussée démographique et de désir des populations de cultiver des produits vivriers, les dirigeants politiques réclament une réforme agraire. La Société doit alors vendre une partie de ses domaines.

D'autres sociétés rivalisent avec la Bambao et surtout la Société des plantes à parfums de Madagascar. La citronnelle se répand lentement dans l'île. Le *Cymbogopon citratus* connaît une grande période jusqu'en 1935. La concurrence des Indes et de la Chine entraîne sa disparition vers 1970.

En même temps que la citronnelle, on cultive la vanille ; puis le sisal, par défibrage des feuilles de l'agave, servant à fabriquer cordes de marine, sacs et ficelles d'emballage. La concurrence des fibres synthétiques entraîne à son tour une chute rapide des cours et l'abandon du sisal. D'autres cultures, café, cacaoyer, cannelle, basilic violet, cocotier échouent.

Lors de la consultation populaire du 22 décembre 1974, à Mayotte, 65 % des votants refusent l'indépendance tandis que dans les autres îles une quasi-unanimité s'exprime en sens inverse. Après quelques hésitations, les autorités françaises décident par la loi du 3 juillet 1975 que Mayotte pourra rester dans le giron de la République si elle le souhaite. Malgré l'indépendance des autres îles comoriennes, proclamées unilatéralement le 6 juillet 1975, Mayotte reste française. Mais Paris n'a pas renoncé à convaincre les Mahorais de se rallier à l'État comorien. Le 8 février 1976, la population mahoraise est invitée à se prononcer sur une réintégration aux Comores : ce que refusent la quasi-unanimité des votants qui tiennent à bénéficier des nombreux avantages accordés par la métropole.

Après le référendum de 1976 où les Mahorais rappellent leur vœu de rester Français, la France érige l'île en « collectivité territoriale », qui n'est ni un DOM ni un TOM mais compte un statut hybride qui lui donne une forme quasi départementale (préfet, Conseil général, communes...) mais où les lois ne s'appliquent que sur « mention expresse ». Mayotte fait partie de ces petits territoires encore français dans le monde, les « confettis de l'empire », comme les appelait Hélène Carrière d'Encausse. ♦



L'Année francophone internationale édition 1998 présente le panorama de l'espace francophone le plus complet à l'heure actuelle dans toute la francophonie.

Cet ouvrage de plus de 400 pages se divise en trois parties : Éditorial ; Pays et régions ; Idées et événements.

Pour chacun des pays traités dans la seconde partie le lecteur pourra prendre connaissance des faits marquants de l'année dans les domaines suivants : politique, économie, société, culture, sports et une bibliographie, souvent commentée, des plus importantes parutions en français dans chacun de ces pays. La troisième partie traite quant à elle des grands courants de pensée ayant animé

la Francophonie ainsi que des principales organisations internationales qui y œuvrent.

Grâce à l'implication de plus de 200 collaborateurs, la plupart d'entre eux étant d'éminents universitaires bénéficiant d'une reconnaissance internationale, *L'Année francophone internationale* est un ouvrage de référence incontournable tant pour le spécialiste que pour ceux, de plus en plus nombreux, qui souhaitent une analyse sérieuse et une synthèse complète de l'actualité récente.

***L'Année francophone internationale* est disponible dans toute bonne librairie ou en retournant le bon de commande ci-dessous.**

Bon de commande

Veuillez m'expédier ____ exemplaire(s) de *L'Année francophone internationale* édition 1998 au prix de 19,95 \$ chacun plus 5,00 \$ de frais de port unitaire.

Nom : _____

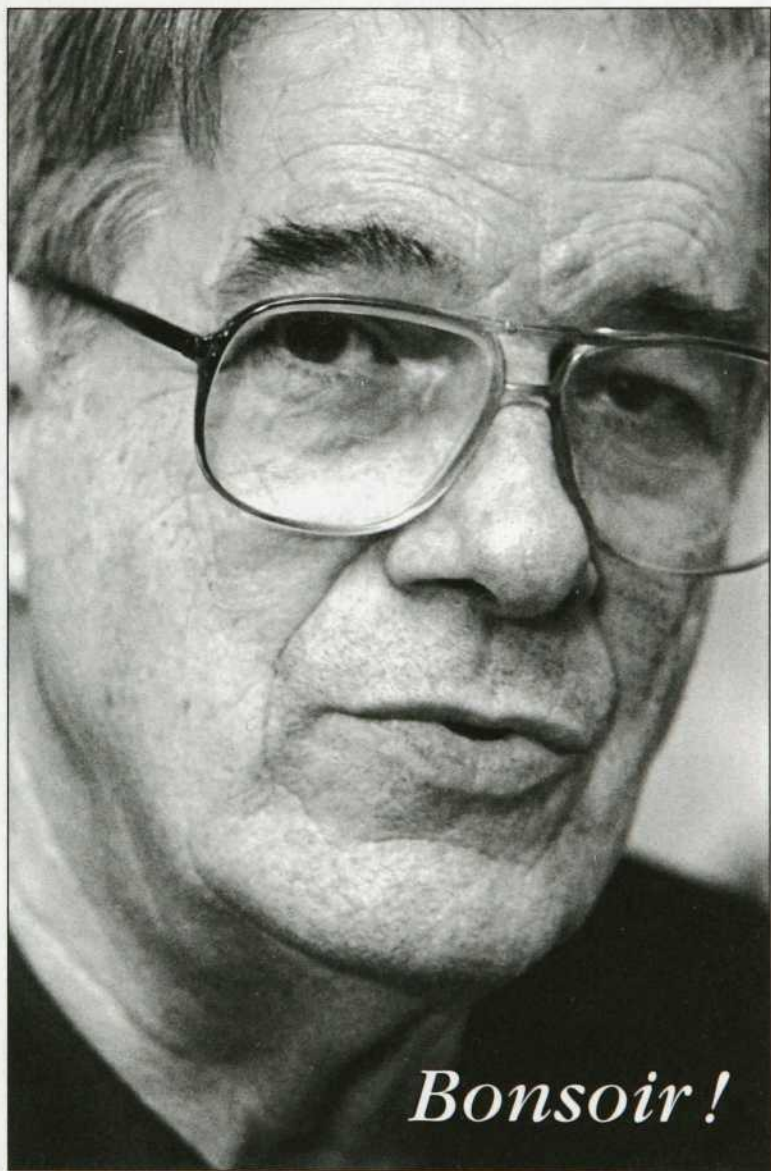
Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Pays : _____

Adresse de retour : *L'Année francophone internationale*
Faculté des lettres
Université Laval
Sainte-Foy (Québec)
G1K 7P4 CANADA

S.V.P. établir votre chèque à l'ordre de *L'Année francophone internationale*.



Rosaire Morin
† 1922-1999

**Nous avons reçu de
nombreux messages de
sympathie et de condoléances.**

**Amis et lecteurs
de *L'Action nationale* rendent
hommage à M. Rosaire Morin.**

Message du premier ministre du Québec

Québec, le jeudi 15 avril 1999. Voici le message que le premier ministre du Québec, monsieur Lucien Bouchard, a adressé aux parents et amis de monsieur Rosaire Morin, décédé hier :

« Au nom du gouvernement du Québec et en mon nom, je tiens à vous exprimer ma plus vive sympathie à la suite du décès de votre père.

Grand brasseur d'idées, homme d'action et de conviction, monsieur Morin a consacré sa vie à défendre les intérêts du Québec. Travailleur acharné, doté d'un solide esprit critique et talentueux communicateur, il avait à cœur de faire bouger les choses. Il a profondément marqué l'évolution du nationalisme québécois.

Tout au long de sa vie, il a généreusement partagé ses réflexions et ses analyses sur plusieurs aspects de notre société. La langue, la culture, l'économie et l'identité québécoise ont monopolisé ses énergies, et il nous laisse en héritage de nombreuses publications. D'un enthousiasme éminemment contagieux, il a, au cours des dernières années, insufflé un dynamisme constamment renouvelé à la revue *L'Action nationale*. Les Québécoises et les Québécois garderont le souvenir d'un homme engagé, déterminé et ayant le courage d'exprimer ses opinions.

Mon épouse se joint à moi pour offrir nos sincères condoléances aux membres de sa famille ainsi qu'à ses amis. »

Source : cabinet du premier ministre.

Rosaire Morin, combattant de l'ombre

Depuis la disparition de Rosaire Morin, tout a été écrit ou presque, sur l'homme et son œuvre : «éminence grise», «Père des États généraux», «défricheur de la liberté», etc. Bref, les hommages se succèdent pour saluer la mémoire de ce grand défenseur de la cause nationale.

Je souscris d'emblée à ces témoignages. Mais je voudrais également mettre en relief la dimension de combattant de l'ombre qui dictait à notre ami Rosaire une extrême discrétion, le tenant à l'écart des remous médiatiques.

Réservé, voire pudique, Rosaire Morin n'en fut pas moins un militant acharné et le maître d'œuvre de multiples réalisations. Un des théoriciens du renouvellement du nationalisme québécois, militant désintéressé, il a pendant plus de 50 ans contribué à façonner la conscience de notre peuple. N'eût-il conçu, animé et réalisé que les seuls États généraux du Canada français, gigantesque consultation populaire représentative de toutes les forces vives québécoises de l'époque, qu'il aurait droit à la reconnaissance de la patrie.

Mais ce vaste rassemblement ne fut qu'une étape de son cheminement vers la concrétisation d'un idéal qui aura, hélas, trop tardé à venir pour qu'il puisse en voir les fruits.

À son palmarès, citons encore la présidence de Ligue d'action nationale, la direction de la revue qu'il a tirée d'une profonde léthargie pour en faire un haut lieu intellectuel, la fondation du Conseil d'expansion économique qui devait inspirer la création de la Société générale de financement et tant d'autres.

J'ai participé avec émotion, pour faire son éloge, à la soirée hommage que le Mouvement souverainiste du Québec rendait à Rosaire Morin l'an dernier en lui décernant le prix Jean-Olivier Chénier. Le mois dernier, dans le discours du budget, j'ai de nouveau insisté sur la pertinence et les résultats concrets du dernier grand volet de son œuvre : les

études, réflexions et actions à prendre quant la gestion de l'épargne nationale. Il est d'ores et déjà certain que cette ultime contribution de Rosaire Morin a fait rentrer au Québec des milliards de dollars d'épargne qui consolident l'emploi et la croissance économique.

L'ensemble de l'œuvre de cet homme, aussi déterminé que modeste et effacé, le place au rang des grands patriotes de notre temps.

Bernard Landry, Vice-premier ministre, Montréal, avril 1999

(publié dans *Le Devoir*, 22 avril 1999)



Avec Rosaire Morin disparaît un des plus persistants observateurs, un des plus courageux analystes de la réalité québécoise.

Il avait de l'intérêt national une très haute idée. Par le rôle de directeur et d'animateur qu'il a joué à *L'Action nationale*, par ses travaux récents sur l'épargne au Québec qui sont venus couronner l'ensemble de son œuvre, par son observation minutieuse de tout ce qui touchait l'évolution du Québec, par ses convictions profondes, Rosaire Morin a bien mérité de la patrie.

À ses proches, à ses collaborateurs et collaboratrices, à ses amis, j'offre mes plus sincères condoléances.

Jacques Parizeau, Montréal, 14 avril 1999



Mon dernier message pour Toi

Monsieur Morin,

Mon cher Rosaire Morin, tu es parti le même jour qu'une autre personne très proche de ma famille. Ton souvenir n'en sera que plus présent dans mon esprit. Mais je voudrais m'adresser à toi comme membre d'une société nationale, celle de l'Est du Québec, en plus de l'individu que je suis. Nous avons apprécié le petit geste que vous avez posé pour la SNEQ en février, un geste qui nous a beaucoup impressionnés. Merci beaucoup de nous avoir manifesté votre amitié. Nous voguons spontanément entre le tu et le vous car nous avons pour vous un immense respect, mais vous étiez tellement amical dans nos trop brèves conversations.

Je ne vous ai pas connu beaucoup en personne et c'est en lisant *Le Devoir* ce matin que j'ai compris le sens du « Bonsoir ». Je le partage maintenant en même temps que je le regrette. Pour être bref, je dirai que nous n'avions pas besoin d'être très près pour découvrir rapidement que vous étiez toujours au travail et que la maison de Rosaire Morin était ouverte à tous les Québécois et toutes les Québécoises. Actuellement, on se rappelle davantage de votre travail sur l'épargne québécoise, ou sa déportation, mais avec les années, nous pourrons revoir plus globalement l'œuvre entière, comme il commence déjà à en être question.

Je vous salue Monsieur Morin. Les membres du conseil d'administration, y compris notre président Lucien Cimon, vous saluent tous et toutes, et vous remercient pour votre inlassable travail de Québécois acharné. N'eût été de notre assemblée annuelle qui nous occupera jusqu'à samedi et d'autres obligations plus personnelles, j'aurais sans doute voyagé les kilomètres qui nous séparaient pour être plus près de vous et de vos proches. Maintenant que vous êtes auprès de chacun de nous, continuez de nous aider à franchir ces derniers pas. Le pays que vous souhaitiez, il vivra !

Vous étiez de la trempe des Camille Laurin et des Pauline Julien. À vous tous et toutes dans l'au-delà, vous pouvez nous donner ce coup de pouce qu'il nous faut. Je suis certain que vous n'auriez pas été aussi poli pour le dire. Allez, dites-le !

Aux membres de votre famille, à vos collaboratrices et collaborateurs de *L'Action nationale*, à vos amis, nous offrons aussi nos sympathies.

Gaston Beauchesne,
directeur général, La Société nationale de l'Est du Québec.

*Le fou de l'île n'est pas toujours celui qu'on croit.
Car un peuple qui n'a pas le courage d'assumer un pays
ne le mérite pas.*

Marie-Iseut Laurin, C.É.C. Montréal



Chers amis de *L'Action nationale*,

C'est avec tristesse que j'ai appris ce matin dans *Le Devoir* la mort de Rosaire Morin. Sans le connaître personnellement, sinon pour lui avoir parlé à quelques reprises au téléphone, j'avais pour lui une grande estime et de la gratitude pour son engagement total envers la cause nationaliste et pour la lutte opiniâtre qu'il n'a cessé de mener en faveur des plus démunis. Le Québec perd un grand patriote.

Je transmets à toute l'équipe de *L'Action nationale* ainsi qu'aux proches de Rosaire Morin mes plus sincères condoléances.

Serge Cantin, 17 avril 1999



Ténacité et persévérance

Homme discret, Rosaire Morin parlait rarement de lui-même. Ce qui l'intéressait, c'était parler de ses idées et de ses projets, parler du Québec, de la souveraineté, de l'affirmation économique des Québécois, de *L'Action nationale* qu'il avait remise sur pied. Il laissait volontiers aux autres les tribunes et les projecteurs pour se consacrer à la réflexion qu'il ne manquait jamais de traduire en action. (...)

Jamais il n'a abandonné, sachant que sa ténacité donnerait mauvaise conscience à ces militants découragés par un échec et qui, le voyant poursuivre la lutte, viendraient le rejoindre dans l'action. (...)

Partisan de la souveraineté du Québec, Rosaire Morin était convaincu que la libération économique en était la clé. (...)

S'il travaillait pour bâtir demain, M. Morin avait aussi une conscience aigüe du pays réel. Au cours de cette même entrevue qu'il nous accordait en 1996, il se montrait inquiet. « *Si l'avenir du Québec dépend du présent, où allons-nous ?* », demandait-il en regrettant que pour des milliers de Québécois, ce présent soit fait de chômage, d'aide sociale, de décrochage scolaire. Son engagement trouvait son sens dans le bien de la collectivité.

Persévérant, cet homme de bien l'aura été jusqu'à la fin de sa vie, comme en témoignent ces quelques phrases écrites dans l'éditorial qu'il signait en décembre dernier dans *L'Action nationale*: « *Devant les soleils couchants qui scintillent sur la neige blanche, je rêve d'un pays qui « ne veut pas venir au monde ». Si je le pouvais, j'aimerais retrouver la force de mes vingt ans pour empêcher les pauvres de s'affaiblir et les millionnaires de s'enrichir. Je crois à l'éternel, à l'avenir.* »

Bernard Descôteaux, Rédacteur en Chef,
Le Devoir (extrait), 17-18 avril 1999, p. A-10



Hommages à Rosaire Morin

Nos condoléances aux parents et amis ainsi qu'à toutes les personnes qui ont travaillé à ses côtés pour le combat général de *L'Action nationale* mené en faveur des Canadiens-Français et des Québécois, hommes ou femmes.

La lutte de Rosaire Morin a été, tout au long de sa vie, une lutte pour la défense, l'affirmation et la présence des Canadiens-Français dans le monde, dans le respect d'eux-mêmes et des autres. Il aura su apprendre aux plus jeunes et à ceux de sa génération qu'être soi-même ne nous empêche pas de respecter les autres.

Malgré certaines balises établies dans les cercles nationalistes canadiens-français, Rosaire Morin a toujours su reconnaître les opinions divergentes et même, parfois, en prendre la défense. Espérons que cette ouverture d'esprit saura guider ses successeurs dans cette tâche difficile pour faire reconnaître le Québec comme lieu national de la majorité canadienne-française dans le respect des uns et des autres.

Bruno Deshaies - bd@rond-point.qc.ca

Directeur, Le Rond-Point des sciences humaines, 17 avril 1999



Très estimé Robert Laplante,
Chère, très chère Laurence Lambert,
Chers membres du comité de rédaction,
Chers membres du personnel,

À tous je viens ici offrir mes plus sincères et profondes sympathies pour la perte incommensurable de notre ami, monsieur Rosaire Morin.

Je pleure avec vous le décès de cet homme exceptionnel qui a consacré sa vie entière à la lutte d'émancipation de la nation candienne-française et à l'avènement d'un État québécois souverain comme le lieu possible d'épanouissement du peuple québécois.

Je pleure avec vous le décès d'un homme d'une remarquable intelligence, d'une douloureuse lucidité, d'un courage quotidien inouï.

Je pleure avec vous le décès d'un homme qui n'a jamais consenti au moindre compromis qui, à ses yeux, aurait nui à la lutte pour l'Indépendance, et a fortiori, l'aurait fait reculer.

Pour moi, Rosaire Morin et «un homme qui se tient debout» sont de parfaits synonymes.

Andrée Ferretti, écrivaine, 15 avril 1999



J'apprenais la mort de Rosaire Morin il y a quelques heures à peine. J'en ressens une profonde tristesse, consciente de son engagement face à la revue, consciente de sa perspicacité face au développement d'un projet québécois susceptible d'engager vers l'identité d'un Québec français, ceci tout en intégrant l'autre, sans oublier le lien économique jouant sur le développement d'une société.

Tout comme d'autres qui, ces dernières années, nous auront quittés trop tôt, Rosaire Morin part en laissant tant à faire! mais aussi en nous privant d'une vision historique et d'un savoir-faire.

Sa perte sera ressentie profondément, car son regard embrassait l'horizon tout en étant capable d'aller chercher la profondeur de nos failles politique et culturelle. Son dernier dossier sur l'épargne québécoise en est un exemple marquant. A-t-il seulement été entendu? Nul doute que ce dossier mériterait d'être repris dans une vision politique

articulée, car l'économie orientée et greffée au projet politique pourrait être un mode rassembleur majeur à l'heure d'un mondialisme où les petites sociétés se font avaler par l'économie marchande.

Jeanne Gagnon, Écrivaine et fonctionnaire



Le goût de l'espérance

Rosaire Morin n'est plus. Ce que je connais de sa vie et de son œuvre est, à vrai dire, bien peu de choses, mais cependant bien suffisant pour que je ressente le devoir de lui rendre un hommage aussi vibrant que me le permettent mes moyens.

Je ne connaissais Rosaire Morin que depuis peu de temps. Quelques années à peine. Un exemplaire de *L'Action nationale* traînait sur la table d'un ami. Ma curiosité était piquée. J'y ai lu un article de Rosaire Morin, puis j'ai décidé d'aller rencontrer l'homme.

Je me suis présenté tel que je suis : Libanais d'origine, né au Québec et animé d'une passion grandissante pour ce coin de la terre. La chaleur de son accueil m'a renversé. J'ai passé près d'une heure à boire littéralement chacune de ses paroles, tant sa profonde culture et la fermeté de ses convictions soulevaient mon enthousiasme. À un point tel que j'ai décidé sur-le-champ de me joindre au Club des 100 associés de *L'Action nationale*.

Depuis lors, combien d'heures ai-je passées à discuter avec lui de sujets qui nous tenaient mutuellement à cœur? Même débordé de travail et affaibli par la maladie qui devait l'emporter, il a toujours été disponible et heureux de combler mon désir de mieux connaître mon pays et les voies souvent tortueuses de son évolution. Grand intellectuel, il m'a séduit par sa vision profondément humaniste de la vie.

Lorsque je lui disais que je désespérais presque de la lenteur des choses, toujours il me parlait de l'homme et de la nécessité d'en respecter le cheminement, sans toutefois jamais perdre l'espoir de l'avenir. Le combat, l'espérance. Tels sont les deux maîtres mots de l'existence de Rosaire Morin. À le fréquenter, j'ai repris le goût d'espérer. C'est avec une infinie tristesse que j'ai appris son décès. Mais il m'a laissé ce qu'il avait de meilleur : l'espérance. Je lui en saurai toujours gré et, à sa suite, je réitère aujourd'hui l'engagement dont lui-même m'a appris qu'il s'agissait du serment que, devenant citoyens, les jeunes Athéniens devaient prêter : « Je jure de laisser la patrie plus grande que je l'ai trouvée ».

Merci, Rosaire Morin

Claude Ghanimé



Rosaire Morin.

Homme d'Action, homme de Nation, homme de Résistance

1922 fut ce grand cru qui a vu naître sur nos terres les René Lévesque, les Camille Laurin, les Rosaire Morin. Au Québec, les authentiques guerriers ont le cheveu blanc. Voilà bien notre drame.

Fatalité de l'étant comme être-disparaissant. Rien à faire. Ça fait mal tout de même. Et beaucoup. L'Absent empoigne le réel. Il orpheline les tit-culs baroudeurs dont je suis.

Par lui qui décède, c'est un autre pan de société qui cède.

Ne tenons-nous plus qu'à un fil dans notre Inaction Nationale?

La tragédie par-delà l'homme dans son individualité, c'est que la vraie jeunesse québécoise – de Camille à Pauline, de Félix à Vallières, de Miron à Dumont, de René à

Raymond par Lévesque réunis, de Vigneault à Parizeau, de Vadeboncœur à Léveillé, de Georges Dor à bientôt Claude Gauthier, de Bourgault enfin à Rosaire, et certainement quelques oublié/es qui me pardonneront – habite le pays de la Septuagénie. Ou sinon chemine à son portique pour bientôt s'y engouffrer pour ne plus en sortir. Hormis par la discrète petite porte arrière.

Nous aimons mourir. C'est moins pénible ainsi. Sans doute. Restent les vieillards de vingt et trente ans. Occupés d'eux-mêmes et à se croire superbement de nulle part – pour mieux s'éviter la tâche de planter son pieu dans une terre intransigeante, et qui toujours réclame effort, humilité, labeur. Sans relâche. La terre de la Liberté. Aux antipodes, aux antipôles, du n'importe quoi et de l'indifférence : indifférence à un ici ou un ailleurs, au mieux ou au pire, à l'asservissement tranquille et indolore ou à la dignité, à un choix véritable enfin. Aussi. Néant de l'universel. Illusion de la suprême légèreté de l'être dans le poids infini des choses.

Rosaire Morin a été de ce monde bien avant moi (il eût pu être mon père, presque mon père-grand). Il tombait pourtant sous le sens, le mien, qu'il y serait et en serait bien après mon évanescence égoïté. Il nous condamne à la responsabilité, cet homme de toujours et de tous les fronts du pays – icelui tête habitée peut-être encore un peu par quelque spectral esprit de la Résistance. Il nous condamne ce Pandore. Que l'on voulait croire indestructible, éternel, afin qu'il puisse continuer à s'occuper de son petit coffret de combats. Et nous surtout de notre bonne conscience. Nous, insoucients enfants immobiles fêrus d'automobiles, de soirées, de soirées. Ne fût-ce qu'en pensées. Et de promotion sociale particulière faute d'être pour tous et citoyenne. Nous, superbes albatros aux ailes châtrées.

Il a labouré. Il nous faudra désormais, nous citadins propres et délicats, bêcher derechef. Mais comment ferons-nous, nous qui naissons vieux et mourons chène? Nous qui

opiniâtement, perpétuellement, choisissons d'être jeunes sur le tard?

Ombres à venir. Sombre avenir.

Merci Monsieur.

Infiniment.

Jean-Luc Gouin, homme d'ici, 14 avril 1999



Condoléances pour le décès de monsieur Rosaire Morin

À tous les membres du personnel et aux amis et membres du C.A. de *l'Action nationale* j'offre mes plus sincères condoléances pour la perte de ce grand Québécois Rosaire Morin. Depuis que je le connais, je n'ai cessé d'admirer sa force de travail, son humilité, son dévouement pour le peuple du Québec, son intolérance pour la médiocrité et la crainte d'agir de certains de nos dirigeants.

J'ai toujours admiré sa mémoire phénoménale, son sens de l'humour, sa foi en la jeunesse et son respect pour les femmes du Québec.

À ce grand homme qui nous a donné une œuvre magistrale juste avant de mourir, qui nous a indiqué les dangers de laisser aux autres le soin de gérer nos épargnes, je dis salut! Puisse sa ferveur indépendantiste nous habiter pour qu'advienne enfin l'indépendance du Québec, tant souhaitée et si nécessaire à la poursuite de nos projets de peuple français en terre d'Amérique.

Colette Lanthier, Vice-présidente de la ligue d'Action nationale et
Présidente de la Société nationale des Québécoises
et des Québécois de la Capitale, 17 avril 1999



Rosaire Morin, un Sisyphe patient et tenace

Rosaire Morin était un éveilleur de conscience. La conscience de ce que chacun doit à la collectivité qui a servi de cadre au développement de sa personnalité, la conscience des devoirs qui en découlent envers la nation, celle qui nous précède comme celle qui vient après nous. Il ne disait jamais : tu devrais faire ceci ou cela. Il lui suffisait de donner l'exemple, dans la réflexion comme dans l'action.

Parfois, dans ce combat d'idées toujours à recommencer, devant le découragement qui, insidieusement, démobilise, il suffisait de le regarder agir, Sisyphe patient et jovial, pour se dire : si Rosaire ne lâche pas prise, c'est qu'il y a de l'espoir, à condition de le porter avec lui.

Dans le combat pacifique qu'il menait depuis un demi-siècle, cet homme était, à lui seul, un régiment. Il n'attendait pas d'être rejoint pour mettre en route ses projets d'éveil national ; on se sentait moralement obligé de s'y joindre. Comment aurait-on pu plaider tel ou tel surcroît de travail pour refuser les tâches qu'il proposait quand lui était toujours disponible et semblait capable d'en accomplir plusieurs à la fois, y compris la vôtre si cela devenait nécessaire ?

D'où lui venait son inépuisable énergie ? Et cette confiance inébranlable dans la jeunesse du Québec, dont il me parlait lors de chacune de nos rencontres ? Il y aura bientôt 40 ans que j'observe le phénomène, depuis l'époque où, ayant pris conscience des dangers que comportait pour l'avenir du Québec le projet Fulton-Favreau de modification constitutionnelle, je me demandais, cloîtré dans mon université, comment en saisir l'opinion. Lui le savait et il s'employa à trouver les auditoires qui pouvaient faire écho à ces préoccupations. Ce fut le début d'une longue et fructueuse amitié.

Il me faut évoquer tout particulièrement les Etats généraux, dont les sessions se déroulèrent de 1964 à 1969. Il estimait que toute action nationale devait être fondée sur la connaissance la plus exacte possible de notre situation

économique et sociale. L'idéalisme de nos projets devait reposer sur la rigueur et le réalisme de nos analyses. D'où le vaste inventaire de nos forces et de nos faiblesses qui précéda les assises de 1967 et demeure jusqu'à aujourd'hui une référence utile, un point de comparaison.

Il fut l'âme des Etats généraux, mais il savait qu'il ne pourrait mener la barque, chargée de plus de 2000 participants venus du Québec et du Canada français, à bon port sans mobiliser toutes les énergies disponibles. Il sut obtenir la présence de représentants de tous les partis politiques (notamment celle de Georges-Emile Lapalme) et d'experts dans la plupart des secteurs de notre vie culturelle, économique et sociale.

Enfin – et c'est peut-être l'aspect le plus intéressant de la personnalité de Rosaire Morin –, il savait d'instinct que l'avenir politique du Québec ne pourrait reposer que sur la volonté librement exprimée des Québécois. Les conclusions des Etats généraux ne pouvaient donc être établies d'avance, comme l'auraient voulu certains groupes de participants. Aussi avait-il imaginé un système de questions portant sur une centaine d'aspects de la vie des Québécois et des minorités canadiennes-françaises. Ce n'était pas sans risque, mais il savait que le rôle du peuple serait déterminant et que tout ce qui serait bâti sans lui le serait sur le sable.

A bien des égards, les assises de 1967 et 1969 constituèrent de la sorte une manière de répétition générale des référendums sur l'avenir du Québec.

Cet homme était né démocrate. Toute son action, notamment dans le cadre de *L'Action nationale*, fut fondée sur l'idée que l'avenir d'un peuple placé dans les conditions que nous connaissons depuis plus de deux siècles, reposait en définitive sur l'éducation de sa jeunesse et la modernisation des valeurs héritées du passé.

Jacques-Yvan Morin, Ancien ministre du gouvernement Lévesque
(lettre publiée dans *Le Devoir* du 20 avril 1999)



Adieu Rosaire Morin

Il n'est jamais trop tard pour rendre hommage à un homme tel que Rosaire Morin. Je me souviendrai toujours de mon premier projet d'article pour *L'Action nationale*. A ma question quant au nombre de pages maximum, il m'avait répondu : « Tant que vous voudrez et je le publierai dans la prochaine édition. » Cette réponse immédiate m'avait à la fois surpris et ému par la totale confiance qui l'inspirait.

Rosaire Morin était un homme doué d'une grande intuition et d'un sens inné de l'organisation. Mais on était surtout impressionné par sa passion pour la cause du Québec.

Cela impliquait un sens communautaire extrêmement poussé, sa préoccupation au sujet des personnes défavorisées, le déclin démographique des francophones et, plus généralement, la menace de minorisation croissante des Québécois au sein du Canada actuel. Et ce, par opposition avec le discours de certains, optimistes béats, inconscients ou devenus myopes par opportunisme.

A certains égards, il luttait à contre-courant face à un prétendu nouveau libéralisme, marqué par un individualisme outrancier, un manque évident de conscience sociale et, trop souvent, une ignorance crasse des grandes leçons de deux siècles d'expériences économiques et sociales.

A contre-courant à court terme peut-être mais avec une vision essentiellement valable dans la perspective universelle d'une civilisation humaine digne de ce nom.

Rosaire Morin, homme d'action et penseur très équilibré, à la fois enraciné dans son pays et ouvert sur le monde et l'avenir.

Son nationalisme, comme celui d'une grande majorité de Québécois, relevait de la légitime défense et n'avait rien en

commun avec les déviations et le caractère impérialiste d'autres mouvements affublés du même terme.

En fait, il incarnait tout simplement la volonté d'un peuple soucieux de protéger sa personnalité propre, tout en coopérant de plus en plus avec les autres communautés et peuples.

A cet égard d'ailleurs, peu de pays peuvent se vanter d'être aussi pacifiques et ouverts que le Québec actuel.

Néo-Québécois depuis 1961, c'est grâce à des personnes telles que Rosaire Morin que nous avons appris tout de suite à aimer cette nouvelle patrie et que nous sommes résolus à la défendre comme un bien des plus précieux.

Car, avant de devenir un homme (homo) universel, il faut d'abord s'enraciner. Les branches de l'arbre (symbole de l'ouverture) sont à la mesure de ses racines, sinon elles se dessèchent et meurent. La voix de Rosaire Morin ne s'éteindra pas, c'est celle... de la conscience et de la dignité humaine.

Edmond Orban, Professeur d'université, 21 avril 1999
(lettre publiée dans *Le Devoir* du 28 avril 1999)



Le Mouvement estrien pour le français pleure la perte d'un grand ami du français. Rosaire Morin a toujours représenté pour nous un allié et une source de réflexion unique au Québec. Nous partageons une peine commune avec tous ceux qui l'aimaient. Son œuvre est immense, et dans plusieurs domaines. Merci monsieur Morin de nous avoir accompagnés. Nous demandons aux autorités de ne pas tarder à commémorer ce grand Québécois comme il le mérite.

Pour un Québec français.

Jacques Poisson, Président du Mouvement estrien pour le français,
17 avril 1999



Chers amis,

Je viens d'apprendre la mort de Rosaire Morin avec consternation. Rosaire Morin avait la force tranquille des hommes indomptables et de conviction. Patriote exemplaire, il était tout entier dévoué à la cause du Québec libre et de son peuple. Il était un homme de la Résistance, un rare exemple d'homme libre. Le Québec vient de perdre l'un des meilleurs des siens. Il n'aura pas vu la naissance de ce Québec libre auquel il a consacré tant d'efforts et tant d'intelligente ardeur au sein de votre admirable revue *L'Action nationale* mais il est l'un de ceux qui ont semé la graine qui un jour portera ces fruits. Recevez mes condoléances les plus attristées.

Vive le Québec libre.

Charles Saint-Prot, écrivain français



Le Québec est en deuil. La mort de l'économiste Rosaire Morin, que je viens d'apprendre aujourd'hui, par l'intermédiaire du *Devoir*, me bouleverse au plus haut point. Monsieur Morin a démontré à maintes reprises la persistance des inégalités socio-économiques entre les individus, les territoires, les régions et l'inaction de l'État pour les résoudre. Ces recherches nous ont appris que nos épargnes profitaient à d'autres et que la gestion des différents paliers de gouvernement n'était pas toujours des plus efficace. Bourreau de travail, Monsieur Morin était toujours fidèle à son poste. Il s'est toujours fait un devoir de répondre à mes questions.

En tant qu'étudiant, je lui dois ma première publication officielle parue en décembre 1996 dans cette revue qu'il chérissait tant. Ardent défenseur de l'indépendance du Québec, il n'aura pas eu le temps de voir l'un de ses rêves

les plus chers se réaliser. Monsieur Morin est un modèle à suivre.

Nous devons lui rendre un dernier hommage. À tout le personnel et aux collaborateurs de *L'Action nationale* ainsi qu'aux proches de Monsieur Morin, j'adresse mes plus sincères condoléances.

Majella Simard, UQAR, Rimouski.



Je viens d'apprendre le décès de monsieur Rosaire Morin. Je suis peiné de cette nouvelle.

Cet homme a donné une bonne partie de sa vie à l'intérêt des Québécois.

Avec lui, nous avons pris conscience de nos possibilités comme peuple.

Instigateur des Etats Généraux fin des années soixante (je suis un de ceux qui étaient présents à la Place des Arts à Montréal) où des milliers de Québécoises et Québécois ont pris conscience de leur existence comme peuple. Cette démarche collective nous a permis de mieux structurer nos moyens vers la création du pays du Québec.

Nous serons toujours redevables à monsieur Morin pour avoir su, pendant des années, nous démontrer nos capacités comme peuple, par ses écrits dans notre seul magazine national, soit *L'Action nationale*.

Si nous avons eu un père en ce qui concerne la sauvegarde de notre langue, nous avons, en monsieur Morin, le père de la prise de conscience nationale par toutes ces informations qu'il nous a transmises tout au cours de ces années à la direction de *L'Action nationale*.

Nous avons maintenant la responsabilité de suivre le chemin qu'il nous a tracé, en agissant de façon à ce que ses écrits soient connus des Québécois.

Il fait partie de ces personnes qui ont eu à cœur le Québec et l'histoire saura reconnaître en lui un de ces sauveurs de peuples. En fait, il est un patriote moderne.

Mes vœux vont à sa famille, ainsi que à tous ceux pour qui cet homme était un père spirituel.

Marcel Vaive

Cercle des souverainistes de l'Outaouais

P.S. J'espère que nos élus à l'Assemblée nationale sauront pendant quelques instants tenir silence en sa mémoire. Il mérite bien notre reconnaissance.

*« L'indépendance n'est pas une récompense,
mais une responsabilité. »*

Pierre Bourgault



À la mémoire d'un iconoclaste

Parlant d'une certaine bureaucratie et d'une élite politique souverainiste qui n'aiment pas beaucoup la critique, le départ de Rosaire Morin représente une perte incalculable pour la qualité de nos débats.

Je me souviendrai longtemps de ce petit homme rond et jovial, qu'on pouvait toujours rejoindre à son bureau de *L'Action nationale* aux premières heures du jour et jusque tard en soirée, même pendant les week-ends. Il utilisait son réseau d'amis pour assembler une masse d'informations précieuses sur la gestion des épargnes québécoises. Bernard

Landry et ses actuaire du ministère des Finances n'aimaient pas beaucoup ces dossiers qui les mettaient dans l'embarras.

Et plus récemment, Rosaire Morin avait vu venir, avant tout le monde et en particulier bien avant les personnes en autorité à Québec, la vente à rabais de la Bourse de Montréal à ceux qui, de Toronto, investissent les épargnes des Québécois dans les entreprises de l'Ontario. Rosaire Morin était un iconoclaste en ce sens qu'il n'y avait rien de sacré pour lui, pas même le confort tranquille d'un gouvernement souverainiste.

Il ne manquera pas de ministres du Parti québécois pour lui rendre hommage. Mais avec l'auteur infatigable des grands dossiers de *L'Action nationale*, c'est surtout un directeur de conscience pour les élites du Québec et un allié de la presse indépendante qui vient de se taire...

Michel Vastel, *Le Droit* du 16 avril 1999



Mort d'un lutteur

Un autre défricheur de liberté vient de tomber au pays du Québec avec la mort de Rosaire Morin, directeur de *L'Action nationale*. Il aura lutté jusqu'à la fin, ayant à toutes fins utiles quitté son bureau pour se rendre à l'hôpital, ce bureau où il entrait avant 7h et qu'il ne quittait pas avant 22h, sept jours sur sept. On peut être assuré qu'il a quitté l'arène ainsi qu'il le désirait toujours, debout et occupé à entreprendre des combats dont aucun ne devait être le dernier.

C'est un destin plutôt unique que ce fils du Témiscouata qui, depuis les soixante dernières années, a été de toutes les luttes pour que le Québec prenne toute sa place. Il cultivait un certain mépris à l'égard du pouvoir et de ses œuvres.

Mais il appréciait de pouvoir influencer les choses et les gens. Il le fit donc toute sa vie, avec une grâce qui réussissait à percer à travers la carapace bourrue qu'il s'exerçait à présenter en public.

Il souriait quand je lui disais qu'il avait connu une trajectoire un peu semblable à celle de Victor Hugo qui, parti de l'extrême droite, s'est retrouvé à gauche à un âge où le commun des mortels a plutôt tendance à sombrer dans le conservatisme et à se délecter dans la dégustation d'idées reçues de bon aloi.

M. Morin avait horreur de la paresse, de la paresse intellectuelle surtout. L'insignifiance du temps lui était comme une brûlure. La montée de la pauvreté, comme cette incapacité des pouvoirs publics à se pencher sur « cent mille petits problèmes à régler », soulevaient son indignation.

Il n'admettait pas qu'une des conséquences de l'incurie gouvernementale en matière de déportation de l'épargne collective soit justement la paupérisation massive de larges pans de la société québécoise. S'il se désespérait de constater l'absence de révolte chez ses concitoyens un peu trop assoupi à son goût, cela ne lui enlevait nullement l'envie d'entreprendre, de lancer des projets, de solliciter des collaborations, de logger cent appels par jour afin de sensibiliser les uns, de réveiller les autres, d'en brasser aussi quelques-uns qui le méritaient bien.

Rosaire Morin était sans conteste de la lignée de ces grands chênes qui tombent trop tôt, encore verts et forts. Lui qui répondait toujours qu'il aurait un jour tout le temps de se reposer, aurait certes souhaité que l'heure de ce repos n'arrive pas aussi tôt. Nous sommes nombreux à le penser aussi.

Michel Rioux, *L'Action nationale*.

Texte publié dans *Le Devoir* du 15 avril 1999 sous le titre : « Décès d'un lutteur ».

**L'équipe du secrétariat de L'Action nationale
rend hommage à M. Rosaire Morin**

goutte d'eau
petit ruisseau
grande rivière
En mémoire
l'Espérance
d'un Rosaire ...

Olyve

"Le chan que vous avez accroché à
une étoile" a guidé chacun de nous.
J'espère que là où vous êtes,
vous êtes plus nombreux pour prendre
enfin le temps de vous reposer.
Vous l'avez mérité car vous avez
laissé la patrie plus grande que
vous ne l'aviez trouvée.

Merci N. Norin.

Laurence Lambert

Je me considère privilégiée
d'avoir collaboré au combat
que monsieur Moine a
tenue jusqu'à son dernier
souffle. Cet homme géné-
reux et passionné sera une
référence pour tous ceux
qui l'ont côtoyé de loin
ou de près. *Epiphane*

De toutes ces années
passées avec M. Moir
je garde un bel
exemple de ténacité,
de volonté et d'espoir.

Clair Caen

Pendant ces cinq années que
j'ai travaillé avec M. Morin
j'ai admiré sa détermination
son entêtement, son audace
et sa persévérance, pour mener
à bon terme la revue que
l'on connaît aujourd'hui.

Il avait bon cœur pour ceux
qu'il connaissait et pour ceux
qui travaillaient pour lui
Merci d'avoir croisé ma vie

Gues

3 Mai 1999

Depuis à peine un an, j'assistais M. Morin dans l'élaboration de ses dossiers sur l'épargne au Québec. Jour après jour, j'ai appris à connaître l'Homme et le Combattant acharné pour le pays qu'il aimait tant.

Merci M. Morin pour votre générosité et je suis fier d'avoir travaillé avec vous qui étiez et serez toujours l'exemple d'un vrai Patriote.

A l'ain Levesque

Bonsoir papa!¹

Désolée... Aussi forte que toi pour suivre le protocole...

Qu'il soit 6 h 00 du matin ou 18 h 00, tous ceux qui t'ont connu savaient très bien que ce bonsoir signifiait pour toi que le Québec était toujours en pleine noirceur.

Ton pays à portée de main, tu y as tant rêvé... tu y as tout consacré, y compris ta santé...

Tu étais... non, tu es de cette race de bâtisseurs qui ne cesse jamais de se battre!

Ce dernier combat était par trop inégal... pourtant, il ressemblait tellement à celui pour lequel tu t'es toujours battu... Le Québec a un cancer généralisé... trop de métastases... plus rien à faire! Il existe pourtant des traitements... on croirait presque t'entendre parler... tu avais toujours cet espoir contagieux, malgré de dures réalités. D'autres après toi prendront la relève, en espérant qu'ils aient la même flamme qui t'habitait et que ton étoile les guidera.

Mais je te connais bien... si tu as baissé les bras pour notre monde, c'est que tu as dû quelque part, entrevoir une lueur d'espoir dans l'au-delà!... Un nouveau pays à construire... sans frontières... Bonne chance papa dans ton nouvel eldorado!... un défi à ta mesure.

On accepte toujours difficilement le départ d'un être cher, l'injustice et le vide que ce départ laisse derrière soi...

N'oublions pas que dans le doute, Dieu créa l'espérance... N'oublions pas que dans la colère, Dieu créa l'apaisement... N'oublions pas que dans la tristesse, Dieu créa la paix...

1. Hommage rendu par Christiane Morin à l'église St-François-d'Assise, le 17 avril 1999.

Pour l'instant, tout ce que l'on sait, c'est que nous, nous ne t'oublierons pas.

Tu étais peu friand d'éloges et de gloire personnelle, mais regarde papa, nous sommes tous ici aujourd'hui : ta femme, Janine, tes enfants, Françoise, Christiane, Claude, Pierre, Yves et leurs conjoints, tes frères et sœurs, tes compagnes et compagnons de travail, tes amis, et probablement quelques-uns de tes ennemis, mais même eux peuvent reconnaître quel grand homme tu étais et t'apprécier...

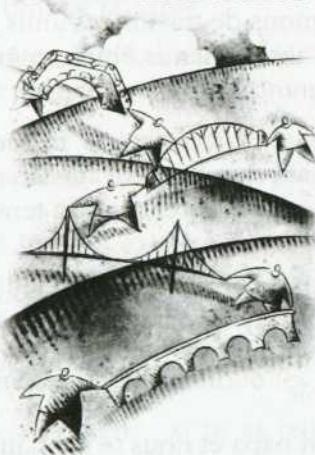
Nous sommes tous ici pour te rappeler combien on t'aimait, et te souhaiter un bon voyage. Et même si ton visage s'estompe de nos mémoires avec le temps, tu vivras toujours en nos cœurs.

Tu nous as seulement condamnés à poursuivre à ta place une tradition débutée par toi, il y a près de 40 ans. Dorénavant, qu'il soit 6h00 du matin ou 18h00 le soir, nous dirons bonsoir.

Repose-toi bien papa et nous te souhaitons tous un merveilleux bonsoir. ♦

Bonjour papa!

la passion des
ÊTRES



Caisse d'économie des travailleuses
et travailleurs (Québec)

155, boulevard Charest Est
Québec (Québec)

G1K 3G6

(418) 647-1527

Télécopieur (418) 647-2051

1 800 626-5166

UNE FORCE AU TRAVAIL

Le Bulletin du lundi

*« On ne s'entend plus
venir au monde »*

Michel Garneau

L'avenir de la forêt - un débat s'impose

Le film *L'erreur boréale* (Richard Desjardins et Robert Monderie) fait du bruit. Son questionnement dérange. Plusieurs s'en inquiètent. Déjà les grands groupes de pression de l'industrie forestière ont commencé à riposter. Durement interpellé, le gouvernement devra répondre.

La tentation sera grande de discréditer le film pour étouffer le débat. C'est vieux comme le monde : tirer sur le messager... Et pourtant, le gouvernement du Québec a tout à gagner d'un débat serein sur l'état et l'avenir de la forêt. Le Régime forestier actuel a été adopté en 1987, au terme d'une consultation restreinte qui a surtout attiré les milieux industriels et très spécialisés. On en paie aujourd'hui le prix : ce que la réaction au film démontre par-dessus tout, c'est que la confiance vacille. Le modèle actuel des Contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier soulève des doutes sur son efficacité comme mode de gestion de notre patrimoine public.

Si tant est que le gouvernement est toujours convaincu du bien-fondé de ce choix, il a tout intérêt à ce que la révision du Régime forestier se fasse dans la plus grande transparence. Si les industriels du bois n'ont rien à cacher, il faudra qu'ils renoncent à utiliser le chantage à l'emploi comme argument

La reproduction des « *Bulletins du lundi* » est ici présentée pour le bénéfice des abonnés qui ne les reçoivent pas par courrier électronique.

ultime. Un nouveau Régime élaboré sur la place publique, exposant la pleine connaissance des faits, aura valeur d'un véritable pacte forestier. Tout le monde y gagnera.

La forêt québécoise est une de nos plus grandes richesses. Mais, quoi qu'on en dise, son exploitation, telle qu'elle est pratiquée actuellement, n'a pas suffi à donner aux régions une prospérité véritable. Il ne serait pas inutile de se demander ce que nous pourrions changer pour qu'elle contribue davantage au développement. Le Régime actuel a figé l'utilisation de la forêt dans des façons de faire et une manière de voir le développement forestier qui restreignent grandement l'initiative des populations locales et rendent très difficile l'émergence de nouveaux usages économiques de la forêt. Il faut une nouvelle politique forestière pour élargir les possibilités et mieux mettre en valeur aussi bien la forêt que l'entrepreneurship.

Des actions énergiques s'imposent pour accroître le rendement de notre forêt, pour lui redonner une plus grande diversité et, surtout, pour la placer au cœur d'une stratégie de développement économique durable. Actuellement, les régions ne vivent pas de la forêt : elles dépendent des compagnies. Les gens de Chandler en savent quelque chose.

Il faut que le débat se fasse. Mais il ne doit pas servir à renouveler le répertoire des alibis des uns et des lamentations des autres. Il faut passer à l'action rapidement et massivement. Il faut oser. Le projet d'un Québec vert peut poser de puissants jalons pour l'indépendance. La forêt, comme l'épargne, est un patrimoine que notre insouciance et les séquelles d'une culture de la dépendance nous ont fait négliger. Nous restons prisonniers d'une geôle dont nous détenons les clés.

Robert Laplante, *Président de la Ligue d'Action nationale*

Bulletin du 29 mars 99

Des projets fondateurs

Le spectacle est désolant. Voilà des mois que nous assistons à une comédie loufoque sur l'avenir des Expos. Comme si le départ d'un canard boiteux devenait tout à coup un grand deuil national. Il y a quelque chose de malsain dans cette idée trop répandue d'associer le départ de ce club au déclin d'une véritable vocation pour la métropole du Québec. C'est un raisonnement de provinciaux et un réflexe de compensation. Le destin de Montréal devrait être rattaché à l'avenir du Québec et non pas aux problèmes d'une industrie américaine du sport empoisonnée par une cupidité effrénée.

Quelques-uns des meilleurs leaders du monde des affaires québécois et montréalais engloutissent des énergies considérables dans un sauvetage inutile. Ce n'est pas d'un coup d'éclat pour garder un club à Montréal dont le Québec a besoin. Ce combat n'est pas un projet. Les Expos de Montréal ne structurent rien qui vaille – ou du moins qui ne puisse l'être autrement, à meilleur coût et sous notre plein contrôle.

Les tergiversations sur le sort des Expos ont trop duré. Ils occupent trop de place pour ne pas paraître cautionner une espèce de fuite en avant. Nos problèmes de développement, les défis que nous imposent les grandes mutations en cours sont trop pressants pour que l'attention publique et l'énergie des leaders soient ainsi détournées. Le gouvernement du Québec qui a déjà semblé avoir un peu d'échine dans ce dossier commence à vaciller lamentablement. Ce serait déplorable de consacrer des fonds publics à pareille aventure. Il y a des besoins plus urgents à satisfaire. Il y a surtout des investissements plus fructueux qui s'imposent.

La collectivité québécoise a toujours soutenu son élite d'affaires, mais elle l'a fait dans l'espoir que ce soutien serve à notre développement. La maîtrise de l'économie et le sort de notre culture sont liés. On attend du monde des affaires un leadership mobilisateur et responsable. Une conduite de

bâtitteur. C'est sur cette base et dans cette perspective que l'État doit collaborer avec le secteur privé.

On aimerait mieux entendre les leaders d'affaires parler de construire les grandes infrastructures indispensables à une économie prospère, les voir s'attaquer sérieusement à la création d'emplois, les entendre proposer des projets et des moyens de canaliser notre épargne, de combattre la sous-capitalisation des entreprises, de faire croître l'effort de recherche et d'innovation, etc. Quand on se laisse distraire par une affaire comme celle des Expos, c'est qu'on est en train de perdre de vue l'essentiel.

Le Québec a besoin de grands projets fondateurs. Des projets qui vont mobiliser et unir toutes les couches de notre société autour d'une ambition commune. Ces projets prennent à la fois valeur de symbole et de grand levier de développement. C'est sur ce genre de projets que se décide bien souvent l'indépendance nationale.

Robert Laplante, *Président de la Ligue d'Action nationale*

bulletin du 5 avril 1999

Une victoire des fédéralistes

La neutralisation de la loi 101 est chose faite. La minoration du français à Montréal – et du coup pour tout le Québec – s'accélère à une vitesse foudroyante. Les résultats des études du démographe Marc Termote parus cette semaine sont dramatiquement éloquentes.

Le français a reculé partout. Sur l'île de Montréal, les foyers où l'on parle le français ont diminué de près de 6%, passant de 61,2% à 55,1%. L'assimilation des francophones se poursuit : au recensement de 1996, 22 000 francophones de langue maternelle ont cessé de parler français à la maison. Le taux des transferts linguistiques du français vers

l'anglais se situe à 4,4 % pour les villes de la CUM et à 1,5 % pour Montréal.

Les immigrants forment une population de 462 910 citoyens sur l'île de Montréal – soit 26,45 % de la population. Il faut ajouter à ce nombre 40 000 immigrants non permanents (réfugiés en attente de statut, travailleurs temporaires, etc.). Dans cette population, l'attraction de l'anglais reste extrêmement forte : « Si vous habitez la ville, vous avez autant de chances de passer à l'anglais qu'au français ; si vous habitez en dehors de la ville de Montréal, vous avez deux chances sur trois de parler l'anglais » indique le professeur Termote (*Le Devoir*, 30 mars 99, p. A3).

Il s'en trouvera certainement pour encore tergiverser, pour lancer une bataille d'indicateurs et débattre du meilleur moyen de mesure. Pour le citoyen, pourtant, l'expérience quotidienne est claire et sans équivoque : la bilinguisation de la société montréalaise s'accélère. L'éditorial de *L'Action nationale* du mois de février illustre clairement l'usage généralisé du bilinguisme institutionnel à Montréal.

Ce qu'il faut faire est connu :

- 1) abolir la loi 186 ;
- 2) rétablir la clause dérogatoire (dite « nonobstant ») et restaurer la loi 101 ;
- 3) intensifier la francisation des entreprises en rendant obligatoire le certificat de francisation pour toute entreprise de 20 employés et plus ;
- 4) interdire toute forme de bilinguisme institutionnel dans les services publics et parapublics financés par l'argent des contribuables ;
- 5) rendre la poursuite des études en français obligatoire dans le système public jusqu'à la fin du CEGEP pour tous les enfants soumis à une loi 101 rétablie dans son intégralité ;
- 6) réorganiser les structures publiques de la région métropolitaine pour traduire la réalité de la majorité démo-

graphique francophone de l'agglomération métropolitaine dans la configuration des structures municipales et régionales de manière à contrer tout isolationnisme.

La loi 101 n'est plus un gage de sécurité. Elle peut même devenir un véritable paravent derrière lequel se draperont les velléitaires qui n'ont pas la détermination et le courage d'affronter la hargne de nos adversaires. Il faut le reconnaître : l'assaut sur la francisation du Québec a porté fruit. Il n'y a pas lieu, dès lors, de s'étonner des attaques du *National Post* et de *The Gazette* sur les lambeaux de cette loi. Les forces fédéralistes sont déterminées à «normaliser» notre situation, à réduire notre présence à celle d'une composante régionale de la culture *canadian*. *Charming*.

Robert Laplante, *Président de la Ligue d'Action nationale*

Bulletin du 12 avril 1999

Lectures

NOUS AVONS REÇU :



Roland Arpin

Le Musée de la Civilisation, Une histoire d'amour, Fides, 1998, 175 p.

La fonction politique des musées, Fides, 1999, 44 p.



Chantal Bouchard

La langue et le nombril, Histoire d'une obsession québécoise, Fides, 303 p.

On n'emprunte qu'aux riches, La valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts, Fides, 1999, 40 p.



Clermont Bégin, Pierre Bergeron, Pierre-Gerlier Forest et Vincent Lemieux, (sous la direction de)

Le système de santé québécois, Un modèle en transformation, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, 439 p.

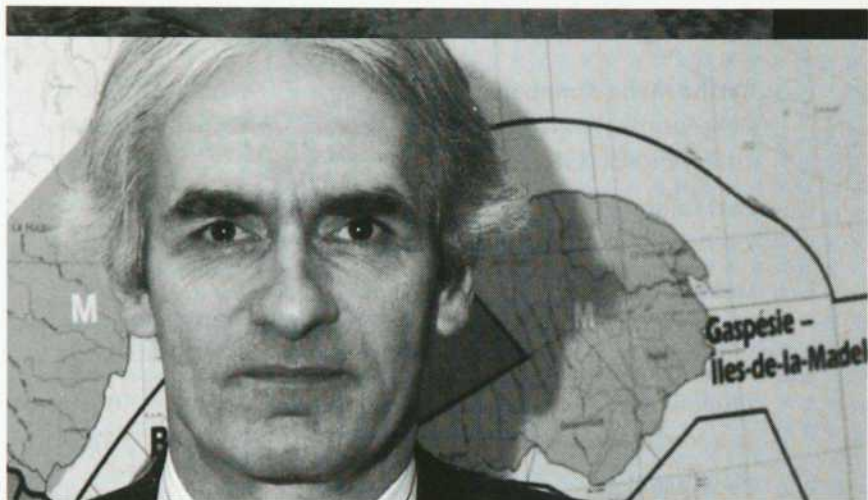


Robert Boily, (sous la direction de)

L'Année politique au Québec, 1997-1998, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, 270 p.

-  **Bruno Bouchard**
Trente ans d'imposture, Le Parti libéral du Québec et le débat constitutionnel, VLB éditeur, 1999, 166 p.
-  **Gérard Bouchard**
La nation québécoise au futur et au passé, VLB, 1999, 160 p.
-  **Émile Boudreau**
Un enfant de la grande dépression, Lanctôt Éditeur, 1998, 390 p.
-  **Robert Comeau, Bernard Dionne**
A propos de l'Histoire nationale, Éditions du Septentrion, 1998, 160 p.
-  **Pierre Falardeau**
Les bœufs sont lents mais la terre est patiente, VLB Éditeur, 1999, 240 pages
-  **Philippe Faucher, (sous la direction de)**
Grands projets et innovations technologiques au Canada, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, 335 p.
-  **Pierre Fortin (sous la direction de)**
La réforme de la Santé au Québec, Fides, 1999, 243 p.
-  **Serge Gagnon**
Le passé composé de Ouellet à Rodin, VLB, 1999, 192 p.
-  **Jacques Grand'Maison**
Au nom de la conscience, une volée de bois vert, Fides, 1998, 57 p.
-  **Institut d'histoire de l'Amérique française (1970)**
Revue d'histoire de l'Amérique française, Volume 52, no 3, Hiver 1999, 474 p.
-  **Jacques Keable**
Le monde selon Marcel Pépin, Lanctôt Éditeur, 1998, 340 p.

-  **Bartha Maria Knoppers**
Le génome humain : patrimoine commun de l'Humanité?, Fides, 1999, 41 p.
-  **Zaki Laïdi**
La tyrannie de l'urgence, Fides, 1999, 45 p.
-  **Laurent Laplante**
La personne immédiate, L'Hexagone, 1998, 270 p.
-  **Victor Lévy-Beaulieu**
Québec Ostinato, Éditions Trois-Pistoles, 1998, 130 p.
Les contes québécois, Éditions Trois-Pistoles, 1998, 149 p.
-  **Denis Monière**
Votez pour moi, Une histoire politique du Québec moderne à travers la publicité électorale, Fides, 1998, 246 p.
Démocratie médiatique et représentation politique, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, 138 p.
-  **Jacques Parizeau**
Le Québec et la mondialisation. Une bouteille à la mer?, VLB Éditeur, 1998, 48 p.
-  **André Patry**
Considérations sur le langage, Fides, 1999, 41 p.
-  **Marc-Urbain Proulx, (sous la direction de)**
Une région dans la turbulence, Presses de l'Université du Québec, 1998, 239 p.
-  **Paul-Émile Roy**
Lectures québécoises et indépendance, Éditions du Méridien, 1999, 203 p.
-  **Pierre Vadeboncœur**
Qui est le chevalier?, Leméac, 1998, 89 p.
-  **Jean-Philippe Warren**
Un supplément d'âme, Les intentions primordiales de Fernand Dumont, Presses de l'Université Laval, 1998, 176 p.



GÉRARD BOUCHARD

Dans cet essai dense et éclairant, Gérard Bouchard nous propose sa vision d'une nation québécoise ouverte à la pluralité culturelle et fondée sur des idéaux partagés.

Gérard Bouchard



La nation
québécoise
au futur et au passé

vlb éditeur

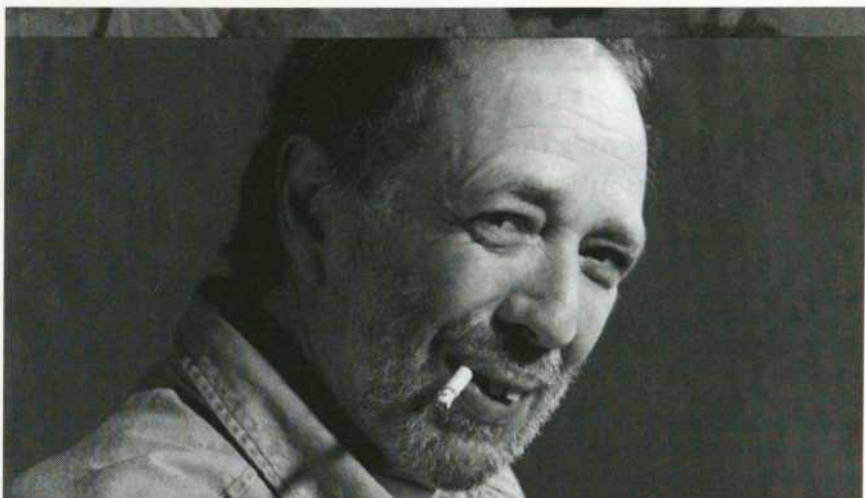
essai, 12,95 \$



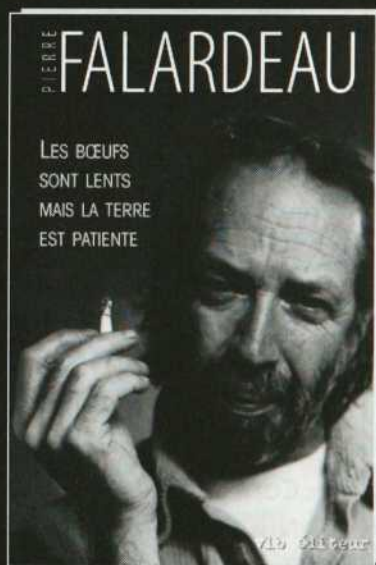
vlb éditeur

www.edvlb.com

La passion de la littérature



Un franc-parler
qui dérange,
une liberté
de pensée qui
réjouit.



PIERRE FALARDEAU

LES BŒUFS
SONT LENTS
MAIS LA TERRE
EST PATIENTE

vlb éditeur

essai, 21,95 \$



vlb éditeur

www.edvlb.com

La passion de la littérature

- Vous pensez que *L'Action nationale* joue un rôle essentiel ?
- Vous aimeriez contribuer à faire rayonner la revue ? À faire progresser les idées ?
- Vous voudriez faire un peu de bénévolat ?

L'ACTION NATIONALE A BESOIN DE VOUS !

Pour quelques heures ou pour quelques jours, quelle que soit votre disponibilité, nous avons besoin de votre coup de main pour mieux faire connaître la revue et recruter de nouveaux abonnés.

Contactez-nous par téléphone ou courriel. Nous serons heureux de faire équipe avec vous.

Téléphone : **514-845-8533**

Télécopieur : 514-845-8529

Courriel : revue@action-nationale.qc.ca

Comptes rendus de lecture



Gregory Baum

Le nationalisme : perspectives éthiques et

religieuses, traduit de l'anglais par Albert Beaudry,
Préface d'Alain-G. Gagnon, Éditions Bellarmin, 1998,
196 p.

On connaît l'éminent théologien qu'est Gregory Baum par ses très nombreux écrits et par son implication dans la vie canadienne et québécoise. Depuis qu'il est venu s'installer à Montréal où il a occupé le poste de professeur de sciences religieuses à l'Université McGill, Gregory Baum s'est inséré dans la communauté francophone et s'est vivement intéressé aux aspirations nationales des Québécois. C'est peut-être ce qui l'a motivé à écrire ce livre sur le nationalisme. Que tel soit le cas ou non, peu importe, après tout. L'essentiel réside dans la qualité du fruit de la recherche et de la réflexion menées par Gregory Baum sur ce thème.

La perspective adoptée par Gregory Baum est originale : c'est le regard d'un théologien et historien de la pensée

religieuse sur une réalité sociale bien rarement appréhendée sous cet angle. L'auteur le constate d'entrée de jeu : « La théologie systématique et l'éthique ont très peu réfléchi au phénomène polymorphe du nationalisme... Le nationalisme est à peine mentionné dans les encycliques papales sur les questions sociales » (p.16). Pis encore, pour des raisons historiques et circonstanciées, que Gregory Baum évoque rapidement, le Vatican s'est montré hostile au nationalisme, allant jusqu'à le condamner. L'on se rappelle combien Henri Bourassa revint de Rome profondément troublé par les propos que lui avait tenus le Pape sur le nationalisme.

Décidé à clarifier les choses, pour lui-même et pour nous, Gregory Baum a voulu interroger ses prédécesseurs, des écrivains religieux, à la recherche de ce que certains ont eu à dire sur le nationalisme. Son choix s'est arrêté sur « quatre penseurs religieux qui proposent des normes et des critères pour distinguer les formes de nationalisme moralement acceptables de celles qui sont inacceptables au plan éthique... Martin Buber, philosophe d'origine juive, Mahatma Gandhi, sage de l'hindouisme, Paul Tillich, théologien protestant et Jacques Grand'Maison, penseur catholique... du Québec » (pp. 27-28). De ces quatre auteurs, Gregory Baum n'entreprend pas d'analyser l'ensemble de leur œuvre. Dans celle-ci, il a plutôt choisi pour chacun certains textes précis, là où le penseur s'est exprimé le plus en détail sur le thème du nationalisme.

Le cœur de l'ouvrage de Baum comprend quatre chapitres, d'une trentaine de pages chacun, consacrés successivement à ces quatre auteurs. En quelques paragraphes, il les situe dans le contexte culturel, social ou politique qui sert à éclairer leur pensée, qu'il expose ensuite et parfois discute dans la suite du chapitre. Il n'est évidemment pas possible de résumer ici ces quatre chapitres, qui méritent chacun une lecture qui sera autant plus agréable que Baum y fait preuve d'une telle clarté de l'exposé qu'on en oublie qu'il nous offre pourtant une analyse savante.

Soulignons seulement que, de ces quatre auteurs, c'est de Jacques Grand'Maison que Grégory Baum se sent le plus près comme le souligne d'ailleurs Alain Gagnon dans sa Préface. De Grand'Maison, Baum décortique l'ouvrage, en deux tomes, qu'il a publié en 1970, *Nationalisme et religion*, ouvrage qui a eu d'importants échos. Baum rappelle en effet qu'à ses yeux, « les seuls évêques catholiques à avoir élaboré une réflexion critique et des orientations éthiques sur ce sujet sont les évêques du Québec » dans les deux lettres pastorales qu'ils ont publiées à la veille du référendum de 1980. Or, la qualité de cette réflexion, Baum l'attribue, avec raison, au fait qu'ils ont puisé leur inspiration dans l'ouvrage de Grand'Maison et qu'« ils l'ont d'ailleurs probablement consulté personnellement » (pp. 21-23).

Au lecteur pressé – nous le sommes tous, hélas! – je suggère de lire au moins le chapitre sur Jacques Grand'Maison et surtout le chapitre des conclusions. Dans ce dernier chapitre, Gregory Baum, prenant appui sur ses quatre auteurs, qu'il conjugue et confronte maintenant d'une manière comparative, répond aux principales objections et critiques que l'on se plaît à opposer au nationalisme : ce que Baum appelle « l'envers sinistre du nationalisme », contre lequel les quatre auteurs ont su mettre en garde avec une sagesse dont ne font pas montre ceux qui s'emploient à « démoniser » tout nationalisme ; les apparentes contradictions entre nationalisme et universalisme, entre nationalisme et mondialisation ; l'aspect construit du nationalisme dont on croit faussement logique d'en déduire qu'il n'est qu'un phénomène artificiel. Ce qui amène Baum à répondre aux « idéologues libéraux » qui prônent un nationalisme civique pour mieux montrer le caractère primitif du nationalisme ethnique auquel ils l'opposent : il leur reproche en particulier d'occulter l'histoire. S'appuyant encore sur ses quatre auteurs, « on se trompe, dit-il, en exacerbant l'opposition entre nationalisme ethnique et nationalisme civique. Même une nation qui se définit comme une communauté de citoyens reste attachée à son évolution historique et même à ses origines ethniques et religieuses,

qu'elle aime célébrer. Les idéologues libéraux veulent dépouiller le peuple de son histoire » (pp.178-179).

Cette réflexion s'applique très bien au nationalisme québécois, dont Baum dit qu'il « est un nationalisme civique, démocratique, et ouvert au pluralisme. Mais il reste enraciné dans une histoire particulière qu'il se rappelle et qu'il célèbre... En fait, ce que souhaitent les Québécois francophones, c'est que les nouveaux Québécois se joignent à eux pour célébrer l'histoire de leur société commune » (p.179).

En conclusion, si l'on revient au point de départ de la recherche de Gregory Baum, le thème central auquel il consacre sa réflexion est celui de l'éthique du nationalisme. Y a-t-il une éthique du nationalisme? Quelles sont les conditions éthiques d'un nationalisme acceptable? Si je comprends bien Gregory Baum, ce sont les évêques catholiques québécois, inspirés par Jacques Grand'Maison, qui ont à ses yeux exprimé le plus clairement ce qu'il appelle « les quatre exigences éthiques » d'un sain nationalisme : qu'il vise à créer une société plus juste et plus démocratique, qu'il respecte les droits des minorités, qu'il coopère et vive en paix avec les autres nations et qu'il n'invoque enfin ni la théologie ni l'Église pour se légitimer.

Mais c'est peut-être la mondialisation économique capitaliste qui, aux yeux de Baum, pourra éventuellement être la menace la plus sérieuse aux aspirations identitaires qu'exprime le nationalisme, en même temps qu'aux exigences de la justice sociale. L'ouvrage de Baum se clôt en effet sur un dernier paragraphe où l'auteur paraît tout près d'adopter « l'interprétation pessimiste de la mondialisation, qui déplore la destruction des communautés humaines et l'exclusion des populations à mesure que s'étend le système du marché auto-régulé et le pouvoir débridé du capital international » (p. 196).

Bref, Gregory Baum a offert à ses lecteurs, dans cet ouvrage, le fruit d'une grande réflexion. On en termine la lecture enrichi. Les nationalistes québécois doivent savoir gré

à Gregory Baum d'avoir traité ce sujet d'une manière aussi large, aussi riche, aussi éclairante et aussi équilibrée.

Guy Rocher



Jacques Michon

La grande aventure éditoriale du père Paul-Aimé Martin, Fides, Montréal, 1998, 388 pages.

C'est un travail historique très documenté sur la maison d'édition Fides et sur celui qui en a été le fondateur et le directeur général pendant de nombreuses années, le père Paul-Aimé Martin, que nous offre Jacques Michon. Tout a commencé en 1937 avec la publication de la revue *Mes fiches* par un jeune religieux qui voulait travailler au développement de la lecture. Cette initiative remportera un franc succès, et entraînera la fondation de Fides en 1941 dont le père Martin sera directeur général jusqu'en 1978.

Pendant quelques années, vers 1960, Fides sera la plus importante maison d'édition au Canada français. Elle publiera des livres religieux mais aussi des ouvrages littéraires, philosophiques, historiques, sociaux, dans un souci de rayonnement de l'humanisme intégral tel que décrit par Jacques Maritain. Née en symbiose avec la Jeunesse étudiante catholique, à l'apogée de la chrétienté québécoise, elle s'engagera à fond dans l'évolution de la société québécoise, et connaîtra les heurts et les remises en question de la Révolution tranquille, mais toujours elle réussira à s'ajuster aux nouvelles situations et à prendre les tournants avec succès.

Cette réussite est due à toute l'équipe de la maison, mais tout particulièrement à la forte personnalité du père Martin, à sa détermination, à sa consécration au métier d'éditeur. On est stupéfait de constater la somme d'énergie qu'il déployait pour régler les problèmes d'administration, rencontrer des auteurs, des personnages publics. Pendant plusieurs années, Fides avait des succursales et des maisons de dépôts dans plusieurs villes du Québec, au Nouveau-Brunswick, dans

l'Ouest du Canada, en France. On imagine toutes les démarches que ce développement commandait. Le père Martin ne fit pas moins de trente-six voyages en Europe!

Un ouvrage comme celui de Jacques Michon est très précieux, car il nous fait prendre conscience que le Québec d'aujourd'hui n'est pas l'effet d'une génération spontanée. Il est le fruit du travail et des efforts innombrables d'hommes et de femmes qui l'ont construit patiemment, inspirés qu'ils étaient par la volonté de réussir de grandes œuvres.

Paul-Émile Roy



Israël Medresh

Le Montréal juif d'autrefois, Traduction et présentation de Pierre Ancil, Septentrion, Sillery, 1997, 270 pages.

Les Éditions du Septentrion de Sillery, en publiant ces textes d'Israël Medresh, ce jeune réfugié victime de l'antisémitisme qui ravageait l'Europe de l'Est et qui arriva à Montréal en 1910, tout juste âgé de 16 ans, ont rendu accessible à tous une des réalités constitutives du Montréal moderne. En effet, ce jeune Montréalais qui fut aussi journaliste et qui collabora longtemps à l'une des nombreuses publications de cette communauté juive métropolitaine si active et créatrice, publia en 1947 : *Montréal foun Nekhtn*, un authentique regard sur le Montréal du siècle naissant (1905-1918). Les facettes présentées et commentées sont aussi nombreuses que diverses. Elles couvrent le vécu de cette communauté et nous révèlent le dynamisme et les difficultés d'adaptation qu'elle a connus. Le travail de traduction du professeur Pierre Ancil constitue également une contribution de premier plan à la connaissance de cette facette de notre histoire trop souvent méconnue voire ignorée carrément. Ce recueil regroupe près d'une soixantaine de textes qui se lisent comme autant d'articles intéressants et instructifs. Le traducteur a puisé dans sa vaste culture la connaissance particulière.

On y apprend entre autres que le Congrès juif a été fondé au Monument national, en 1919, alors le siège social de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et dont la monographie de Jean-Marc Larue parue chez HMH, en 1993, nous a largement entretenus. Montréal est un centre incontournable de culture et du théâtre yiddish. En effet, le théâtre du boulevard Saint-Laurent a accueilli, durant ces années du début du siècle et pendant des décennies, un des plus importants répertoires de pièces yiddish du monde entier. Qu'elles sont trépidantes ces pages sur les aléas de l'apparition, de la croissance et du développement de cette communauté parmi les plus importantes du Québec et avec laquelle nous partageons tant de valeurs humanistes. Contrairement à certains préjugés tenaces, ce livre nous permet de constater que la genèse de ce groupe de Québécois a permis l'éclosion d'une pléiade de courants de pensée qui sont à l'opposé de toute forme d'unanimité que ce soit. Les innombrables groupes de droite, groupes religieux, groupes républicains, groupes de gauche voire révolutionnaires, ont été autant de lieux de réflexion et d'action des membres de la communauté juive montréalaise en évolution. Avec toutes ces idées philosophiques différentes qui ont traversé et marqué ce tissu social, il est aisé de concevoir la vitalité créatrice qui a caractérisé cette époque de l'histoire de Montréal. Ce livre comprend beaucoup d'autres sujets. C'est un univers qui s'offre à nous et qui élargit nos horizons.

Gilles Rhéaume



Depuis l'équipe du tonnerre jusqu'au séisme du 15 novembre

« *René Lévesque – héros malgré lui* », deuxième tome de l'important ouvrage de Pierre Godin sur le fondateur du Parti québécois.

La Révolution tranquille, le règne de Jean Lesage, le sursaut de l'Union nationale sous Daniel Johnson père, la fondation du Mouvement souveraineté-association (MSA) puis

du Parti québécois, la crise d'octobre 1970 suivie d'années difficiles pour le mouvement indépendantiste ; ce mouvement progresse pourtant jusqu'à la victoire inattendue du 15 novembre 1976 : durant la période 1960-1976, la face du Québec a changé. C'est de ces seize années que traite le deuxième tome de la monumentale biographie de René Lévesque que Pierre Godin a entreprise.

Le 5 juillet 1960, au salon rouge du Parlement, l'as reporter de « Point de mire », à la télévision, devient ministre des Richesses naturelles et des Travaux publics. La première moitié de ce portefeuille convient à merveille à René Lévesque ; elle inclut l'Hydro-Québec qu'il aspire à diriger. La seconde moitié le plongera bientôt dans les marécages du « bon patronage » qu'on s'étonne de l'entendre défendre, lui, le chevalier sans peur et sans reproche. Excuse ou à tout le moins explication : il y est entraîné par les circonstances, parmi lesquelles figure son vieux copain Doris Lussier, le Père Gédéon du téléroman « Les Plouffe ».

Sa secrétaire Marthe Léveillé est à la fois amie et confidente. Elle lui rappelle ses devoirs envers sa mère qu'il aime passionnément mais néglige parfois. De concert avec un psychiatre qui connaîtra Lévesque plus tard, Godin flaire là-dessous un complexe d'Œdipe. Mme Léveillé lui rappelle aussi ses devoirs envers sa femme, Louise L'Heureux, qui la remerciera, à l'occasion, en se montrant jalouse.

Mais le nouveau ministre, principale vedette de l'équipe du tonnerre, consacre presque tout son temps à sa charge. Il reprend le projet de l'Action libérale nationale des années 30 et ambitionne de nationaliser l'électricité, dans laquelle l'entreprise privée détient encore la part du lion, malgré la création de l'Hydro-Québec, sous Adélard Godbout, dans les années 40. Le projet se heurte à une vive opposition de la part de plusieurs collègues. Têtu comme un bouledogue, Lévesque harcèle Lesage qui, de guerre lasse, convoque une réunion extraordinaire du conseil des ministres dans un chalet appartenant au gouvernement, au Lac-à-l'épaule. On

y discute ferme et le premier ministre décide de déclencher des élections anticipées, à mi-mandat. Le Lac-à-l'épaule passe dans le langage et Lévesque repart en campagne.

Comme en 1962 la « political correctness » n'a pas encore imposé sa censure, on parle franc : c'est le peuple canadien-français contre les trusts anglais. Les libéraux sont reportés au pouvoir. Une fois l'électricité nationalisée, Lévesque élargit ses horizons. Il devient le premier homme politique québécois à s'intéresser activement à la question autochtone et au Grand Nord. Il lance le gouvernement dans la difficile aventure Sidbec, la sidérurgie québécoise.

Irrité par les tiraillements au conseil des ministres, Lesage est de mauvais poil au moment d'aborder la campagne électorale de 1966. Il décide de s'affirmer comme chef et de laisser dans l'ombre ses vedettes querelleuses, notamment René Lévesque et Paul Gérin-Lajoie. Son allure impériale lui vaut la défaite, attribuable aussi au découpage de la carte électorale qui donne plus de poids au vote rural qu'au vote urbain. Les libéraux, y compris les nouveaux venus comme Yves Michaud, se retrouvent dans l'opposition.

Lévesque reprend la plume. Pendant un an et demi, à partir de septembre 1966, il publiera une chronique hebdomadaire dans *Dimanche-Matin*. En octobre, il visite Lachute où perdure la grève de la Dominion Ayers, usine de contreplaqué. Social-démocrate, le député de Laurier publie un texte virulent, dénonçant les patrons en évoquant la minorité blanche de Rhodésie. Lévesque est de moins en moins à l'aise au Parti libéral.

L'Expo 67 marque une trêve sur le front constitutionnel, mais un visiteur de marque brise la trêve. Du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, le général de Gaulle, président de la France, – perché sur son balcon comme maître Corbeau sur son arbre, écrit Godin – lance un cri dont les échos ébranleront les chancelleries : « Vive le Québec libre ! ». Le député François Aquin applaudit, dans un état de

surexcitation totale selon Godin. Son collègue Lévesque reste plus froid, jugeant, selon Robert Bourassa cité par Godin, que «le bonhomme charrie», mais il dissimule mal une certaine satisfaction.

Les mouvements et partis indépendantistes, notamment le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) fondé en 1959, mettent le vieux rêve à jour. Le Front de libération du Québec (FLQ) tâte du terrorisme. Devant ce brassage d'idées et d'émotions, les jeunes loups du Parti libéral cherchent à en redéfinir la position constitutionnelle. Des groupes se forment. On interroge l'avenir. Yves Michaud n'est pas encore prêt à renoncer au Canada. Lançant sans le savoir un futur slogan référendaire, il s'écrit : «Ne m'enlevez pas mes Rocheuses!». René Lévesque, désespérant du régime fédéral, accouche de la souveraineté-association, tandis que Paul Gérin-Lajoie propose le statut particulier, que le congrès du parti adopte en octobre 1967. C'est le schisme. Lévesque et quelques partisans créent le Mouvement souveraineté-association (MSA), qui, l'année suivante, deviendra le Parti québécois.

Parmi les offres de services que le MSA reçoit, Godin relève celle, étonnante, de l'avocat Antonio Lamer, qui est aujourd'hui juge en chef de la Cour Suprême du Canada. Me Lamer propose d'organiser les forces de l'ordre d'un éventuel Québec souverain. Cela pourrait-il lui valoir un sort semblable à celui de Jean-Louis Roux?

La question de la langue est source d'agitation. Jean-Jacques Bertrand, qui a succédé à Daniel Johnson comme premier ministre, propose sa loi 63 fondée sur le libre choix de l'école. Jean Lesage a démissionné. L'opposition officielle libérale est en campagne au leadership. Elle est divisée, mais en majorité, elle appuie le gouvernement. Apparaît alors ce qu'Yves Michaud, qui a quitté le Parti libéral, baptisera «l'opposition circonstancielle». Cinq députés tenteront de bloquer l'adoption de la loi : Antonio

Flamand, René Lévesque, Yves Michaud, Jérôme Proulx et Gaston Tremblay.

Sept députés du Parti québécois entrent à l'Assemblée nationale en 1970. Jugeant ce résultat lamentable, quelques membres du FLQ décident de recourir au rapt d'otages, d'abord le conseiller commercial au consulat général de Grande-Bretagne, Richard Cross, puis le ministre Pierre Laporte qui sera assassiné. C'est la crise d'octobre. Associant démagogiquement les felquistes aux péquistes, le premier ministre fédéral Pierre Trudeau impose au Québec l'occupation militaire. La police jette en prison, sans mandat, 450 personnes, dont Gérard Godin, Pauline Julien, Gaston Miron et Serge Mongeau. Des personnalités, y compris René Lévesque et Claude Ryan, s'élèvent contre les violations des droits de la personne.

Corinne Côté, qui sera sa deuxième femme, est entrée dans la vie de René Lévesque alors qu'il traverse une période difficile. Aux élections de 1970 et de 1973, le président du Parti québécois ne réussit pas à se faire élire à l'Assemblée nationale. Ses relations avec le groupe parlementaire, dirigé d'abord par Camille Laurin, puis par Jacques-Yvan Morin, sont difficiles. Quelques députés contestent son autorité.

Le bureaucrate Claude Morin adhère au Parti québécois. Il convaincra Lévesque de la nécessité d'inscrire le référendum au programme du parti, ce qui sera fait en 1974. On apprendra dix ans plus tard qu'à plusieurs reprises durant cette période, Morin était à la solde de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), police politique du gouvernement fédéral.

Deux affaires viennent intensifier la fronde au sein de l'aile parlementaire : l'affaire du *Journal* et l'affaire des gens de l'air. Aux élections de 1973, le Parti québécois ne fait élire que six députés, un de moins qu'en 1970, mais devient l'opposition officielle. Devant ce succès incertain, René Lévesque, Jacques Parizeau et Yves Michaud décident de

lancer un quotidien indépendantiste. Accueilli avec ferveur par les militants, *Le Jour* plafonne bientôt. Il cesse de paraître en 1976, paralysé par une méchante querelle entre la direction et les journalistes. Les députés et les militants du Parti québécois sont divisés devant cet échec.

Au même moment, l'affaire des gens de l'air provoque aussi une scission au Parti québécois. Les contrôleurs de la navigation aérienne revendiquent le droit de communiquer en français. Les libéraux fédéraux sont divisés. Quelques députés et militants péquistes s'associent aux libéraux fédéraux qui appuient les gens de l'air. Lévesque dénonce cette stratégie. Le parti est menacé d'éclatement. C'est Robert Bourassa, premier ministre depuis 1970, qui le tirera d'embarras en déclenchant les élections du 15 novembre 1976 qui porteront le Parti québécois au pouvoir. René Lévesque retrouve enfin un siège à l'Assemblée nationale. Il est premier ministre.

Le récit de Godin est plein de verve. Sa langue est correcte. Tout au plus peut-on s'étonner de l'emploi qu'il fait du verbe « affubler » (page 490) et du verbe « reléguer » (page 668), et blâmer le correcteur d'épreuves qui a remplacé « ban » par « banc » (page 554).

Godin a fait une recherche très poussée, ce dont il convient de le féliciter, mais il résiste mal à la tentation qui guette tous les biographes, celle de tout mettre. Ainsi, avec un certain superflu, les deux premiers tomes de son René Lévesque font plus de onze cents pages, sans compter plusieurs pages de photos bien choisies. Les passionnés de politique et d'histoire ne s'en plaindront pas. Ils attendent maintenant avec impatience le troisième tome.

Pierre de Bellefeuille
Journaliste et ancien député

Courrier des lecteurs

Je viens de lire le commentaire sur la situation de la langue française à Montréal. Mais monsieur, la situation est encore plus grave en province! Quelle langue y parle-t-on? Il faut fréquenter les cours d'école, visiter un café étudiant, entendre certains commentaires venant de certains professeurs, pour voir comment la langue maternelle est bafouée. Si c'est cette langue qu'il faut sauver de toute urgence, il vaut mieux apprendre l'anglais ou toute autre langue convenablement, et s'assimiler au plus vite.

Entendre la majorité de nos artistes (?) me désole encore plus. Où est leur fierté? Où est la qualité dans l'expression? Ce n'est pas la loi 101 qui va sauver la langue française. Une loi, si rigide soit-elle, ne changera pas la situation. Lorsque les Québécois seront assez fiers de leur langue, qu'ils la parleront et l'écriront le mieux possible, les lois, ou la loi 101 plus précisément, seront inutiles... Pauvre Québec!

Nestor Turcotte, Matane



La timidité du gouvernement québécois m'exaspère. Si les iniquités des fédéraux-britanniques au Québec ne suffisent pas à tirer M. Bouchard de sa torpeur, que celui-ci prenne au moins en exemple l'esprit d'initiative de ses confrères de l'Ouest à l'égard du français. S'il a suffi d'un décret aux premiers ministres de l'Alberta et de la Saskatchewan pour déclarer leur province unilingue anglaise, quel exemple faut-il de plus à M. Bouchard pour qu'il décrète la République au Québec? Il est grand temps que la politique d'expectative change au gouvernement québécois!

André de Leyssac, Cardinal (Manitoba)



Dans l'article de Edmond Orban intitulé : « *Les dangers d'explosion sociale et la dictature en Chine* », paru en mars 99, à la page 84, il aurait fallu lire : « Le réflexe de défense qu'il contribue à provoquer est encore accentué par la vision que se font les Chinois de la défense de leur espace vital déjà fort comprimé. Comme bien d'autres dirigeants d'ailleurs, ils estiment que l'on vit dans un monde encore très instable où les règles du jeu sont déterminées par le "Real Politik" et les rapports de force entre pays. »

Toutes nos excuses à M. Orban

LA RÉDACTION

MARC VEILLEUX
IMPRIMEUR INC.

- *Livres (200 à 10 000 exemplaires)*
- *Manuels techniques*
- *Listes de prix*
- *Rapports internes*
- *Catalogues*
- *Listes de membres et répertoires*
- *Rapports annuels et agendas*
- *Dépliants*
- *Brochures*



1340, rue Gay-Lussac, section 4, Boucherville, Qc J4B 7G4

Tél. : (450) 449-5818

Fax : (450) 449-2140



**SOCIÉTÉ
NATIONALE
D'ASSURANCE**

INC.

UNE FILIALE D'OPTIMUM GÉNÉRAL INC.

**425, boul. de Maisonneuve Ouest
Bureau 1500
Montréal (Québec) H3A 3G5**

(514) 288-8711



®

Québec un pays à portée de main !

C'est le 750^e numéro de *L'Action nationale*.

LA PUBLICATION TRAITE DE :

1. la situation constitutionnelle
2. du mépris de la constitution
3. des finances publiques
4. de l'impérialisme fédéral
5. des valeurs en jeu
6. des francophones hors Québec
7. de l'indépendance nécessaire.

La lecture de ce dossier démontre l'incapacité du fédéralisme canadien à répondre aux attentes des Québécoises et des Québécois.

Elle présente l'indépendance du Québec comme une normalité, une légitimité.

Notre pays, le Québec, est à portée de main.

616 pages pour 14,95 \$

Libeller votre chèque à l'ordre de :

L'Action nationale

LA DÉPORTATION QUÉBÉCOISE

*En novembre 1997,
L'Action nationale publiait une étude
sur la déportation de 200 milliards \$
d'épargne québécoise placés
en d'autres provinces et pays.*

Les faits sont irréfutables.

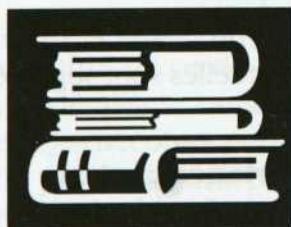
- Les répercussions sur l'économie, la culture, la vie sociale et l'organisation politique. Des réponses réfutent les objecteurs qui prétendent qu'« il n'y a pas de projets rentables au Québec » pour autant de capitaux.
- Un plan de développement socio-économique est élaboré.
- Une politique de l'épargne est proposée et diverses modifications aux législations actuelles sont suggérées.

**C'est un dossier d'importance capitale
et un cadeau d'anniversaire idéal !**

564 pages - 19,95 \$ + 3,70 \$ de frais de port
Libeller votre chèque à l'ordre de :
L'Action nationale



Si votre bibliothèque contient
des numéros de *L'Action nationale*
dont vous souhaitez vous séparer,
souvenez-vous que nous acceptons
tous les numéros qu'on nous offre.



Particulièrement,
les numéros des années :
1917, 1918, 1944,
1951 à 1961, 1968

Nous acceptons aussi *L'âme des livres*
et *l'Almanach de la langue française*.

CHAMP D'ACTION

La revue s'intéresse à tous les aspects
de la question nationale.
Des orientations cohérentes sont proposées
pour bâtir le Québec de demain.

LIBERTÉ D'EXPRESSION

L'Action nationale fait appel à un grand nombre
de collaboratrices et de collaborateurs.
Elle ouvre ses pages aux jeunes et aux experts.
Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les
différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation.

RÉDACTION

L'article demandé peut comprendre de 10 à 20 pages.
Le compte rendu d'un livre peut compter une ou deux pages.
Un article soumis sans entente préalable peut varier
de 5 à 8 pages. L'envoi du manuscrit et de la disquette
facilite nos travaux. Le texte vulgarisé est la forme
d'écriture souhaitée. La Rédaction assume
la responsabilité de tous les titres d'articles.

INDEX

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans
« *L'index des périodiques canadiens* » depuis 1948,
dans « *Périodex* » depuis 1984,
dans « *Repères* » publié par SDM Inc.
et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

REPRODUCTION

La traduction et la reproduction totale ou partielle
des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées
à condition que la source soit mentionnée.

RÉVISION

Marc Veilleux

CONCEPTION DE LA COUVERTURE

Jean Gladu

MISE EN PAGES

Jean-Marie Pesci, Méca Mag, Montréal

IMPRESSION

Marc Veilleux Imprimeur Inc., Boucherville

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Président honoraire

François-Albert Angers

Président

Robert Laplante

Vice-présidente

Colette Lanthier

Secrétaire

Jacques Brousseau

Trésorière

Isabelle Le Breton

Conseillers

Jean-Jacques Chagnon

Jean-Marc Léger

Paul-Émile Roy

Secrétariat

Claire Caron

Sylvie Chagnon

Yves Fortin

Laurence Lambert

Olyve Pelletier

Alain Perron

Relationniste

Monique Michaud

Membres

Guy Bouthillier

Claude Duguay

Danielle Gagné

Jean Genest

Alain Laramée

Delmas Lévesque

Jacques Martin

Denis Monière

Jacques-Yvan Morin

Pierre Noreau

Gilles Rhéaume

Membres honoraires

Thérèse Baron

Christiane Bérubé

Nicole Boudreau

Jacques Boulay

Hélène Chénier

Pierre Dupuis

Lucia Ferretti

Yvon Groulx

Léo Jacques

Roméo Paquette

Hélène Pelletier-Baillargeon

Membres émérites

René Blanchard

Jean-Charles Claveau

Georges Meyers

COMITÉ ÉDITORIAL

François Aquin
Louis Balthazar
Claude Bariteau
André Beauchamp

Jules Bélanger
Jean-Guy Bissonnette
Gérard Bouchard
Henri Brun

Claudette Carbonneau
Paul-André Comeau
Marcel Couture
Fernand Daoust

Bernard Descôteaux
Nicole de Sève
Clermont Dugas
Andrée Ferretti

Lucia Ferretti
Danielle Gagné
Alain-G. Gagnon
Pierre Graveline

Jean-Claude Guérard
Roger Guy
André Joyal
Pierre-André Julien

Jacques Lacoursière
Claude Lafleur
Danielle Lafontaine
Guy Laforest

Andrée Lajoie
Pierre Lamonde
Simon Langlois
Colette Lanthier

Robert Laplante
Alain Laramée
Léo-Paul Lauzon
Lise Lebrun

Jean-Marc Léger
Pierre Marois
Yves Martin
Yvon Martineau

Denis Monière
Jacques-Yvan Morin
Pierre Noreau
Ferdinand Ouellet

Michel Paillé
Pierre Paquette
Micheline Paradis
Hélène Pelletier-Baillargeon

Guy Rocher
Bruno Roy
Jean-Claude Tardif
Rodrigue Tremblay

Daniel Turp
Pierre Vadeboncœur
Monique Vézina

Soyez notre mécène !

Protégez l'avenir de *L'Action nationale* !

Le vrai mécénat regroupe des amis dispersés dans l'espace, réunis par un même but et un même goût du pays. L'entraide est la forme la plus démocratique de la volonté des citoyens d'améliorer le tissu de leur vie et de leur avenir collectif. Le mécénat assurera le développement de ***L'Action nationale*** et lui permettra de prendre des initiatives qui contribueront à bâtir ce pays maintenant à portée de main.

Certains donateurs nous ont laissé des legs qui augmentent le capital de notre Fondation. Nous exprimons notre gratitude à ces généreux mécènes :

Monsieur Patrick Allen
Monsieur Gaston Beaudry
Monsieur Henri-N. Guilbault
Monsieur Émile Poissant
Monsieur Hector Roy
Monsieur Bernard Vinet.

D'autres amis de la revue adhèrent au ***CLUB DES 100 ASSOCIÉS*** en souscrivant 1000 \$ et plus. Leurs noms apparaissent dans la page voisine.

À tous, nous exprimons notre reconnaissance par une volonté indéfectible de produire une revue qui présente des analyses sur les enjeux du développement au pays du Québec.

Club des 100 associés

<i>Fernand Allard</i>	<i>Paul Grenier</i>
<i>Patrick Allen</i>	<i>Michel Grimard</i>
<i>François-Albert Angers</i>	<i>Yvon Groulx</i>
<i>Gaston-A. Archambault</i>	<i>Marcel Henry</i>
<i>Jean-Paul Auclair</i>	<i>Lucie Lafortune</i>
<i>Paul Banville</i>	<i>Anna Lagacé-Normand</i>
<i>Thérèse Baron</i>	<i>Bernard Lamarre</i>
<i>Henri Blanc</i>	<i>Jacques-C. Martin</i>
<i>Antoinette Brassard</i>	<i>Yvon Martineau</i>
<i>Henri Brun</i>	<i>Louis Morache</i>
<i>Jean-Charles Claveau</i>	<i>Rosaire Morin</i>
<i>Roch Cloutier</i>	<i>Arthur Prévost</i>
<i>Robert Côté</i>	<i>René Richard</i>
<i>Louis-J. Coulombe</i>	<i>Jacques Rivest</i>
<i>Gérard Deguire</i>	<i>Ivan Roy</i>
<i>Bob Dufour</i>	<i>Marcel Trottier</i>
<i>Yves Dubaime</i>	<i>Réal Trudel</i>
<i>Nicole Forest</i>	<i>Cécile Vanier</i>
<i>Henri-F. Gautrin</i>	<i>Claude-P. Vigeant</i>
<i>Claude Ghanimé</i>	<i>Madeleine Voora</i>

ABONNEMENT

	10 numéros	20 numéros
Étudiant	22 \$	40 \$
Personne à faible revenu	25 \$	45 \$
Personne à revenu moyen	42 \$	78 \$
Personne à revenu élevé	100 \$	175 \$
Abonnement de soutien	500 \$	
France	300 FF	550 FF
Autres pays	70 \$	125 \$

*Un reçu pour impôt est émis
pour toute somme supérieure
à 42 \$.*

Numéro de permis : 0341362-22-08

Club des 100 Associés : 1000 \$

ISSN-0001-7469

ISBN-2-89070

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité : 10 numéros par an

L'Action nationale

Les 80 000 pages publiées par la revue depuis 82 ans constituent une contribution efficace au développement du Québec.

Prix Richard-Arès

Le prix Richard-Arès a pour objectif de promouvoir la culture nationale.

Prix François-Albert Angers

Le prix François-Albert-Angers vise à susciter un intérêt accru pour la coopération.

Prix André-Laurendeau

Le prix André-Laurendeau reconnaît les meilleurs articles publiés dans la revue au cours de l'année.

Fondation Esdras-Minville

Cette fondation recueille des fonds dont les revenus financent en partie les activités de la revue.

Fondation Gaston-Beaudry

Cette fondation facilite des travaux de recherche sur la question économique.

L'ACTION NATIONALE

425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1002
Montréal (Québec) H3A 3G5
Téléphone : 514-845-8533
Télécopieur : 514-845-8529
Courriel : revue@action-nationale.qc.ca
Site : <http://www.action-nationale.qc.ca>

Le partenaire OPTIMUM[®] de la retraite des Québécois



FONDS OPTIMUM[®]

Les FONDS OPTIMUM sont gérés ici même et n'ont rien à envier aux grands noms de l'industrie.

Voyez vous-même :

	Rendements annualisés nets ⁽¹⁾			
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Actions	3,1 %	15,1 %	9,5%	-
<i>Moyenne de l'industrie</i>	-0,2	10,5	8,2	-
International	14,8	16,1	-	-
<i>Moyenne de l'industrie</i>	14,9	13,5	-	-
Obligations	6,9	9,6	8,5	10,8%
<i>Moyenne de l'industrie</i>	5,9	8,3	7,2	9,9
Équilibré	6,7	9,9	8,5	9,6
<i>Moyenne de l'industrie</i>	3,7	9,8	8,5	9,3
Croissance et revenus	4,9			
<i>Moyenne de l'industrie</i>	3,7			

Un nombre grandissant de Québécois nous confient leurs épargnes ... Pourquoi pas vous ?

Sans frais : 1 888 OPTIMUM
Internet : fondsoptimum.com

(1) Rendements annualisés moyens nets et moyennes de l'industrie en date du 29 janvier 1999 selon la société indépendante BestCharts. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Il est important de lire le prospectus simplifié des FONDS OPTIMUM avant d'y investir. Les FONDS OPTIMUM sont distribués par Optimum Placements inc., une société membre du Groupe Optimum, groupe financier québécois fondé en 1969.

« Le Fonds de solidarité nous a apporté bien plus que de l'argent à investir. Sa vision des affaires a contribué à enrichir notre propre façon de voir les choses. Aujourd'hui, il suffit de regarder les résultats: de nouveaux emplois, des profits, et le meilleur reste à venir. »

Allen Poiré
Président, Métallurgie Castech inc.



LE
FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)



9,95 \$

Envoi de publication

Enregistrement numéro 09113

1 800 361-5017 www.fondsftq.com

Vous êtes en bonne compagnie